LA TRADITION MANUSCRITE DE LA *CHEVALERIE VIVIEN*

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

LA TRADITION MANUSCRITE DE LA CHEVALERIE VIVIEN

PAR

A.-L. TERRACHER

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1923

PRÉFACE

A la fin de l'année 1903, je me mis à la préparation d'une édition de *La Chevalerie Vivien*, que je me proposais de présenter comme thèse complémentaire de doctorat ès lettres à l'Université de Paris, et qui devait comprendre une Introduction philologique, les textes en vers et la rédaction en prose du poème, le Glossaire et l'Index des noms propres.

Bien des circonstances diverses ont fait que ce projet n'a jamais pu être entièrement réalisé.

J'avais copié ou collationné tous les manuscrits connus, sauf celui de Milan, lorsque j'appris que M. A. Salmon avait eu naguère et avait toujours l'intention de publier ce même texte, et que M. Weeks avait, pour ce motif, déjà renoncé à le faire de son côté. J'abandonnai donc moi aussi le travail et je confiai à M. Weeks mes copies et collations de manuscrits.

Or, trois ans après, au cours de l'année 1907, je fus informé qu'il était peu probable que l'édition de M. A. Salmon vît bientôt le jour. Estimant qu'il serait de toute façon préférable d'avoir deux éditions critiques plutôt que de s'en tenir longtemps encore à la publication faite par Jonckbloet en 1854, j'allai collationner le manuscrit de Milan et m'occupai aussitôt de l'établissement du texte.

Cette tâche était à peu près terminée en août 1908, quand parut la dissertation de M. Willy Schulz, *Das Handschriftenverhältnis des Covenant Vivian*, qui laissait prévoir qu'une édition — manifestement établie d'après des copies défectueuses des manuscrits — sortirait un jour ou l'autre du séminaire roman de Halle. Je me décidai donc, sur le conseil de M. Bédier, à publier simplement les textes du poème et de la rédaction en prose : le volume parut en 1909 (*La Chevalerie Vivien*. I. Textes. Paris, Champion).

S'il me fallait dès lors renoncer à présenter comme thèse de doctorat l'édition complète que j'avais prévue à l'origine, j'espérais du moins arriver encore à offrir en son entier l'Introduction philologique que j'annonçais, dans l'Avant-propos du volume de textes

comme devant comprendre « la description et le classement des mss. (avec examen particulier de *C*), une étude sur la graphie de *D* et des rcherches sur l'âge, le dialecte et la versification du poème ».

Des travaux d'un tout autre ordre ne me laissèrent pas le loisir de réaliser ce dessein entre 1909 et 1914 : dans ma thèse complémentaire, soutenue en mars 1914 (*La tradition manuscrite de* La Chevalerie Vivien), je fus contraint de m'en tenir à « la description et au classement des mss. (avec examen particulier de *C*) ».

Il m'a été impossible depuis lors de terminer cette Introduction, et je ne pense pas que la préparation d'une assez longue *Histoire des sons français* me permette d'en entrevoir l'achèvement prochain. Bien que j'aie réuni tous les éléments de l'Index des noms propres et de l'étude philologique du ms. *D*, je me résous donc aujourd'hui à ne jamais voir paraître en un volume unique le travail commencé il y a près de vingt ans. J'en livre au public les deux fragments qui sont tant mal que bien terminés, et je les livre tels qu'ils furent imprimés en 1909 et en 1914, tout en m'excusant du retard qui a rendu nécessaires ces explications.

A. Terracher.

Strasbourg, 16 février 1923.

A M. ANTOINE THOMAS

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Hommage respectueux.

ERRATA

Page 27, note 1, ligne 2 : au lieu de *Aymer*, lire *Aymeri*.
— 28, note, — 3 : — *Girard*, — *Girart*.
— 40, note 1, — : — *Orent*, — *Orient*.
— 48, ligne 27 : — del' autre, — de l'autre.
— 50, — 9 : — *568a*, — *568*[a].
— 52, — 10 : après 1821[a], supprimer).
— 56, note 2, ligne 4 : au lieu de Vivien, lire Viviën.
— 61, — 6 : — *e... e*, — *e... e*.

Tableau entre les pp. 68-69, variantes du v. 379 : au lieu de *b* (fet, lire (*b* fet.

Page 70, notes, ligne 3 : au lieu de *conëue*, lire *coneüe*.
— 76, notes, dernière ligne : — ités, — cités.
— 78, ligne 4 : — 1904[a], — 1094[a].
— — — 6 : — 1904, — 1094.
— — — 18 : — donne, — donnent.
— — notes, — 5 : au lieu de rigoureusemen, lire rigoureusement.

INTRODUCTION

CHAPITRE I

LES MANUSCRITS

a). *Manuscrits conservés.*

Neuf manuscrits nous ont conservé des textes en vers de la *Chevalerie Vivien* [1] : six se trouvent en France (cinq à Paris, à la Bibliothèque Nationale, et un à Boulogne-sur-Mer, Bibliothèque de la Ville), un en Angleterre (Londres, British Museum), un en Italie (Milan, Trivulziana) et un en Suisse (Berne, Bibliothèque de la Ville). Comme tous renferment d'autres chansons du cycle de Guillaume, ils ont été maintes fois décrits et il n'y a pas lieu de s'attarder sur ce point [2]. Je les désigne par les lettres suivantes :

A[1]. Paris, B. N., fr. 774 (anc. 7186[3]), XIIIe s. (2e moitié, Runeberg, *l. l.*) — Notre poème y occupe les feuillets 71 a-80 d. Le dernier vers conservé est

Cornent cil cor et resonent cil graille

(1610 [v. 1575, éd. Jonckbloet])

et le premier du f° 81 a

Et son hauberc derompre et desarcir

(v. 118 d'*Aliscans*, éd. Jonckbloet).

1. Pour le titre à donner au poème, cf. la note finale du chapitre II, CLASSEMENT DES MANUSCRITS.

2. M. J. Runeberg, *Études sur la geste Rainouart*, Helsingfors, 1905, a donné (p. 10-11) un tableau commode de tous ces mss., accompagné des indications essentielles.

Le ms. étant écrit sur deux colonnes de 40 vers chacune (160 par feuillet) et la *Chevalerie Vivien* comprenant 1918 vers dans la rédaction *a*, nous avons une lacune de 460 vers (1918 — 1575 = 343 pour la *Chevalerie* + 117 pour *Aliscans*), c'est-à-dire que 3 feuillets ont été arrachés (160 × 3 = 480, la place des 20 vers d'écart entre 480 et 460 ayant été sans doute occupée par la miniature qui devait précéder *Aliscans*). — Sur ce ms., cf. Paulin Paris, *Les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, t. VI (1845), p. 135-144, particulièrement p. 139 ; Tarbé, *Le roman de Foulque de Candie*, Reims, 1860, p. 201, v° *manuscrits ;* Bibliothèque Impériale, *Catalogue des mss. français*, t. I (ancien fonds), Paris, 1868, p. 79, col. 1 ; Suchier, *Romania*, II, p. 335-336 ; L. Gautier, *les Épopées françaises*[2], I, p. 230, n. 4, p. 236, p. 238 et surtout IV, p. 22 et 437, n. 1 ; Langlois, *Couronnement de Louis* (Soc. anc. text. fr.), 1888, p. CXXV.

A[2]. Paris, B. N., fr. 1449 (anc. 7535[4.4]), XIII[e] s. — 2 colonnes, de 40 vers chacune. La *Chevalerie Vivien* commence au f° 80 a et va jusqu'au f° 90 d. — Les feuillets 79 et 91 manquent; le dernier vers du f° 78 d est

Ot le li dus molt joiant en devint

(*Enfances Vivien*, v. 4066, éd. Wahlund et von Feilitzen, p. 241),

le premier du f° 80 a

Et lor buisines et lor baus demenez

(100 [v. 101, éd. Jonckbloet]),

le dernier du f° 90 d

Por amor deu riens ne vaut doloser

(1893 [v. 1862, éd. Jonckbloet])

et le premier du f° 92 a

Si durement vont entr'ex glatissant

(*Aliscans*, v. 86, éd. Jonckbloet).

Gangé a fait remplacer les feuillets 79 et 91 par d'autres :

91 est resté en blanc (une note manuscrite indique la lacune), mais on a transcrit sur 79 b-d les 100 premiers vers du poème d'après *A*[1] avec de nombreuses fautes de lecture et quelques rajeunissements (voir les variantes des v. 1-99). — Cf., sur ce ms., qui présente avec *A*[1] les « caractères extérieurs d'une parenté très rapprochée » (Langlois, *l. l.*), L. Gautier et Bibl. Impér., *Catal. mss. fr.*, I, p. 230, col. 2-p. 231, col. 1.

A[3]. Paris, B. N., fr. 368 (anc. 6985), première moitié du XIVe s.[1] — Il est écrit sur 3 colonnes de 49 vers chacune: notre poème y va du f° 183 d au f° 189 f. — Voir Crapelet, *Partonopeus de Blois*, Paris, 1834, I, p. 39-47 (avec facsimilé); F. Michel, *La Chanson des Saxons* par Jean Bodel, Paris, 1839, I, p. XX-LI (le début et la fin de la *Chevalerie Vivien* sont transcrits p. XXXVI-XL); P. Paris, *Mss. fr.*, III (1840), p. 72-172 (analyse de « *l'Adoubement Vivien* », p. 140-147); Bibl. Impér., *Cat. mss. fr.*, I, p. 28, col. 1-2 ; P. Meyer, *Rom.*, XI, p. 307-311 ; L. Gautier; Langlois, p. CXXVI; O. Rohnström, *Étude sur Jehan Bodel*, Upsala, 1900, p. 97-99.

A[4]. Milan, Trivulziana, 1025, seconde moitié du XIIIe siècle. — 2 colonnes de 40 vers chacune (cf. *A*[1] et *A*[2]). — La *Chevalerie Vivien* y commence au f° 79 a par le vers

Nies dit Guill. molt petit durerez

(22 [v. 24, éd. Jonckbloet])

et s'y termine au f° 89 d par

Hauce l'espee tel cop li a donné

(1812 [v. 1788, éd. Jonckbloet]).

1. Voir P. Meyer, *Rom.*, XI, p. 307, où il est indiqué que P. Paris a décrit ce ms. dans ses *Mss. fr.*, I, 72 sqq. (il faut lire III, 72 sqq.) ; Langlois (*l. l.*, n. 4) oublie de signaler la présence dans ce ms. de la *Chevalerie Vivien.* — Francisque Michel, suivi par M. O. Rohnström, le date de la fin du XIIIe s. ; dans l'édition d'*Aliscans* parue à Halle, il est daté (p. V) de la 1re moitié du XIIIe s., ce qui est une erreur manifeste.

Le f° 78 qui contenait la fin des *Enfances Vivien* (éd. Wahlund et von Feilitzen, v. 3968, p. 235) et les 21 premiers vers de la *Chevalerie*[1], ainsi que le f° 90 (fin de la *Chevalerie* et les 10 premiers vers d'*Aliscans*, éd. Jonckbloet : le f° 91 a commence par

Ses escuz frez et son hiaume luisans, v. 11)

ont été enlevés après la numérotation des feuillets, vraisemblablement à cause des miniatures. — Ce ms. a été signalé et décrit par M. Pio Rajna, *Rom.*, VI (1877), p. 257-261, dont les indications ont été reproduites par L. Gautier et Langlois, p. CXXIII-CXXIV. M. Giulio Porro, dans le *Catalogo dei Codici Manoscritti della Trivulziana*, Torino, 1884, p. 250-254, a traité de ce ms. qu'il intitule *Moinage (le) de Guillaume* : il n'a fait que corriger, dans la description de M. Rajna, les chiffres de quelques feuillets et il a transcrit (avec des erreurs) le début et la fin de chaque chanson (p. 252 : les 4 premiers et les 4 derniers vers du « *Covenaus Viviens* »).

B[1]. Londres, British Museum, Bibl. du Roi, 20 D. XI, XIVe siècle (première moitié)[2]. — 3 colonnes de 54 vers chacune ; la *Chevalerie Vivien* va du f° 134 f au f° 140 f. — Sur ce ms., cf. David Casley, *A catalogue of the manuscripts of the King's library*, London, 1734, p. 306 (daté du XIIIe siècle) ; Fr. Michel, *Rapports au ministre* (*Docum. inéd.*), 1839, p. 39, p. 80-84 (« vers le commencement du XIVe siècle ») ; L. Gautier ; H. L. D. Ward, *Catalogue of romances in the department of manuscripts in the British Museum*, London, 1883,

---

1. L'S ornée du premier vers (Seignor...) et la miniature (représentant sans doute un adoubement) qui se trouvaient au f° 78 b ont laissé des traces très apparentes au f° 79 a.

2. Guessard et de Montaiglon, *Aliscans*, p. XCII-XCIII, le datent du XIIIe ; L. Gautier, qui en avait fait autant (I, p. 236, 238), a accepté ensuite la date du XIVe s. (IV, p. 23, 24 et 437, n. 1).

t. I, p. 632-654 (pour le « *Covenans Vivien* », p. 644) ; J. Couraye du Parc, *La Mort Aymeri de Narbonne* (Soc. anc. text. fr.), 1884, p. xxvi-xxvii (« première moitié du xive siècle ») ; L. Demaison, *Aymeri de Narbonne* (Soc. anc. text. fr.), 1887, I, p. xxix-xxxii (xive siècle), II, p. 279-280 ; Langlois, p. cxxii-cxxiii ; H. Suchier, *Les Narbonnais* (Soc. anc. text. fr.), 1898, II, p. ii.

B^{2}. Paris, B. N., fr. 24369 (anc. La Vallière 23), xive siècle[1]. — Écrit sur 2 colonnes de 44 vers chacune ; notre poème commence au f° 186 a et se termine au f° 197 a. — Cf. *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le Duc de la Vallière*, première partie, par Guillaume de Bure fils aîné, Paris, 1783[2] : le ms. y est décrit sous le n° 2735 (II, p. 223-226 ; p. 225, rubrique et deux premiers vers de la *Chevalerie* ; ajouter I, p. 53-55 des *Additions*) ; de Reiffenberg, *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, Bruxelles, 1836, I, p. clxv-clxxi ; L. Gautier ; Couraye du Parc, p. xxvii (2e moitié du xive siècle) ; L. Demaison, I, p. iv-v (« pas antérieur au xive siècle »), p. xxxiii-xxxv, II, p. 279-280 (écrit vers 1300) ; Langlois, p. cxxvii ; Suchier, II, p. ii-iii ; Bibl. Nat., *Catal. génér. mss. fr.*, anciens petits fonds français, II (1902), p. 331-333.

C. Boulogne-sur-Mer, Bibl. de la Ville, 192, terminé le 16 avril 1295[3]. — 2 colonnes de 40 vers chacune ; la *Chevalerie Vivien* y commence au f° 81 d (la rubrique et la miniature sont f° 81 c) et s'y termine au f° 93 b. — Voir F. J. Mone, *Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit*, V

1. L. Gautier, I, p. 238, l'a daté par distraction du xiiie ; partout ailleurs (I, p. 236 ; IV, p. 22, 25, 437, n. 1) il le date du xive.

2. On sait que, dans ce catalogue, c'est « M. Van Praet le fils, de Bruges, qui a fait toute la partie des Manuscrits » (I, p. viii).

3. f° 334 et dernier, v° a :

Chis livres fu fais l'an de grasse
M. cc. et xx. fiies iiii.
Et xv ans tout droit sans mentir
Le tierch samedi en avril.

(1836), Karlsruhe, col. 181-192, particulièrement col. 188 [1]; *Catalogue des livres manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de la ville de Boulogne-sur-Mer*, rédigé en 1838, révisé en 1844, p. 188-194 [2]; *Aliscans*, éd. Guessard et de Montaiglon, 1870, p. lxxxix-xcii; *Catal. génér. mss. des bibl. publ. des départem.*, 1872, IV, p. 568 (sur le catalogue Gérard) et 689-690; L. Gautier; Langlois, p. cxxiv-cxxv; R. Weeks, *The Boulogne Manuscript of the 'Chevalerie Vivien'* (*The Modern Language Review*, V (1910), p. 54) et *Chevalerie Vivien*, facsimile phototypes of the Sancti Bertini manuscript of the Bibliothèque Municipale of Boulogne-sur-Mer with an introduction and notes (*The University of Missouri Studies*, Literary and Linguistic series, vol. I, 1908-1910).

D. Paris, B. N., fr. 1448 (anc. 7535), XIIIe siècle [« troisième ou dernier quart (1270-1280) » (Densusianu)]. — 2 colonnes de 42 vers chacune; notre poème commence au f° 204 b et se termine au f° 215 d. — Cf. Bibl. Impér., *Cat. mss. fr.*, I, p. 230, col. 1-2; L. Gautier, I, p. 236, 238, IV, p. 22, 437 n. (*l.* 1448 au lieu de 1443); Demaison, I, p. v et surtout p. xxxv-xxxvi (« remonte environ au milieu du XIIIe siècle, à en juger par son orthographe et ses caractères paléographiques »); Langlois, p. cxxvii; Rohde, *Romanische Forschungen*, VI (1888), p. 57-61; O. Densusianu, *La Prise de Cordres et de Sebille* (Soc. anc. text. fr.), 1896, p. cvi-

1. Mone suppose que *fais* (v. 1 de la note précédente) se rapporte à la composition du poème et non à la copie; n'ayant pu lire *fiies* (v. 2), il hésite entre les 2 dates 1239 ($=1000 + 200 + 20 + 4 + 15$) et 1295 ($= 1000 + 200 + 20 \times 4 + 15$), mais ce n'est que pour repousser cette dernière, « denn seine (du poème) Behandlungsart gehört in den Anfang des 13. Jahrhunderts. »

2. Sans nom d'auteur, d'imprimeur, de lieu ni de date. C'est le catalogue rédigé par le bibliothécaire Gérard : cf. E. de Coussemaker, *Voyage historique de M. Bethmann dans le Nord de la France*, Paris, 1849, p. 53 : « M. Gérard a fait un excellent catalogue des mss...; il est à désirer que la ville le fasse imprimer... », et n. 1 : « Ce catalogue a été publié depuis aux frais de la ville. » Gérard, p. 194, a lu *mès* au lieu de *fiies* et date le ms. de 1239.

cx; Ph. Aug. Becker, *der südfranzösische Sagenkreis und seine Probleme*, Halle, 1898, p. 6.

E. Berne, Bibl. de la Ville, 296, XIIIe siècle (deuxième moitié, Runeberg, p. 10). — Écrit sur 2 colonnes de 35 vers chacune [1] ; la *Chevalerie Vivien* comprend les f°s 9 c-23 b. — Voir, sur ce ms., Sinner, *Catalogus codicum mss. Bibliothecae Bernensis*, t. III (1762), p. 333-344 ; A. Jubinal, *Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique suivi de quelques pièces inédites tirées des mss. de la bibliothèque de Berne*, Paris, 1838, p. 20 ; Hermannus Hagen, *Catalogus codicum Bernensium* (*Bibliotheca Bongarsiana*), Bernae, 1875, p. 315 ; L. Gautier, IV, p. 23 ; Becker, *Zeitschr. für rom. Philol.*, XVIII (1894), p. 115, n. 1 [2] ; Alfred Fichtner, *Studien über die Prise d'Orange und Prüfung von Weeks' « Origin of the Covenant Vivien »*, Halle, 1905, p. 2-23.

J'ai copié ou collationné moi-même ces neuf manuscrits,

---

1. La col. 1 du f° 23 r° ne comprend que 29 vers en 35 lignes (6 vers sont écrits chacun sur deux lignes), sans doute parce que le copiste ne voulait pas laisser de blanc au bas de la col. 2 du même feuillet (*Aliscans* commence en effet au haut du f° 23 v° a).

2. Si je ne m'abuse, c'est à M. Becker que revient le mérite d'avoir signalé le premier l'existence de la *Chevalerie Vivien* dans le ms. de Berne. Sinner n'a pas copié toutes les rubriques, en particulier celle qui termine notre poème, et, quoiqu'il ait transcrit (p. 343) les 4 premiers vers de la *Chevalerie* en ajoutant : « ...id observare opus est, Poëtas qui ejusmodi carmina condebant, in variis locis exordia iterasse... », il était impossible de la reconnaître. Jubinal indique que le ms. contient « l'immense poème carlovingien de Guillaume au-Courtnez » et ne précise que pour signaler l'absence d'*Aymeri de Narbonne* et de la fin du *Moniage Guillaume* (cf. Cloetta, *Les deux rédactions en vers du Moniage Guillaume* (Soc. anc. text. fr.), 1906, p. 250-251, variantes du v. 4243). Hagen se borne à renvoyer à Sinner ; quant à L. Gautier, s'il ne signale pas le ms. parmi ceux de la *Chevalerie Vivien* (I, p. 236, 238 ; IV, p. 24, 437, n. 1), le renvoi qu'il fait à Sinner (IV, p. 23) et surtout la façon dont il indique le contenu du ms. — visiblement d'après les rubriques que Sinner a transcrites — (« ...*Prise d'Orange*, ...*Aliscans*, *Bataille Loquifer*, *Moniage Renoart*, *Moniage Guillaume* ») permettent de supposer qu'il ne considérait pas cette description comme suffisante et qu'il admettait l'existence d'un ou de plusieurs poèmes entre la *Prise d'Orange* et *Aliscans*.

bien que le texte de A^1 ait été publié par Jonckbloet (*Guillaume d'Orange*, La Haye, 1854, 2 vol.), t. I, p. 163-213 (les v. 1-1575 sont la copie de A^1, les v. 1576-1918 celle de A^3) et que l'on trouve dans le même ouvrage (t. II, p. 239-241) les variantes les plus importantes de A^3 pour les vers 1-1575 [1].

---

1. Il serait en effet peu sûr de s'en rapporter sans contrôle à Jonckbloet. Il n'a pas donné pour les v. 1-1610 [1-1575 de son édition dont j'indique les chiffres entre crochets] toutes les variantes de A^3 et, par contre, il en a relevé de purement graphiques ; en outre (et sans parler des fautes d'impression ni de la déclinaison très arbitraire qu'il introduit dans son texte contrairement à la grammaire et aux mss.) il n'a pas pris soin d'indiquer tous les cas où il substitue la leçon de A^3 à celle de A^1. Voici quelques exemples :

A^1 : 31-32 [33-34] *ordre de A^3, l'interversion dans A^1 n'est pas indiquée* ; 50 [54] conquerrant, *ms.* conquerant ; 76 [77] Et, *ms.* Que ; 97 [98] adelez, *ms.* adolez ; 123 [127] marados, *ms.* mirados ; 172 [182] maltribé, *ms.* maltrible ; 179 [189] aportée, *ms.* *l'a serait de forme unique, il y a plutôt* conportee *avec 9 très négligé* ; 181 [191] grimmolee, *ms.* grimollee ; 188 [198] De Sarrazins, *ms.* Des S. ; 202 [212] son ombre (t. II, p. 239), *ms.* sa ombre ; 208 [218] gent, *ms.* grant ; 210 [220] essiliée, *ms.* essilliee ; 243 [259-260] escorfauz, malacras, quelez, *ms.* estorfauz, malatras, qualez ; 246ª [266] einsi que, *ms.* e. con ; 280 [297] bastestraus, *ms.* bastestaus ; 287 [304] granz et baus, *ms.* et granz baus ; 300 [313] destraint, *ms.* destruit ; 354 [358] les .x. m., *ms.* li .x. m. ; 398 [402] turs, *ms.* tur ; 404 [409] dessarci, *ms.* dessarti ; 408 [412] Tant que, *ms.* T. con ; 427 [418] cest, *ms.* cist ; 456 [450] enarmez, *ms.* enarmer ; 458 [452] le fer doré, *ms.* le fers dorez ; 503 [493] De Sarrazins, *ms.* Des S. ; 521 [507] eserrez, *ms.* enserrez ; 548 [537] terragone, *ms.* terragonne ; 583 [575] fu, *ms.* fust ; 594 [586] girront, *ms.* guront ; 631 [619] défresne, *ms.* desresne ; 640 [628] d'averne, *ms.* d'avernes ; 645 [635] pot, *ms.* puet ; 651 [641] averne, *ms.* auverne ; 656 [645] apele (t. II, p. 240), *ms.* l'apele ; 683 [666] Bout, *ms.* Boute ; 685ª [669] ferme, *ms.* fine ; 692 [676] arrivé, *ms.* arivé ; 744 [731] desrompist, *ms.* der. ; 745 [732] cil, *ms.* cel ; 760 [747] et, *ms.* ne ; 770 [757] velt, *ms.* *plutôt* volt ; 810 [793] Que je f., *ms.* Quaie f. ; 828 [812] esclariez, *ms.* esclairiés ; 835 [819] clariaus, *ms.* ariaus ; 864 [845] Ge puis, *ms.* Se p. ; 905 [855] des mielz, *ms.* del m. ; 956 [901] démembrez, *ms.* desm. ; 958ª [904] einsi que, *ms.* e. con ; 971 [919] G'el lessai (t. II, p. 240), *ms.* Geil l. ; 1011 [959] du tertre, *ms.* d'un t. ; 1026 [972] enquerrons, *ms.* enquerons ; 1035 [980] soliers, *ms.* solliers ; 1070 [1017] Qui, *ms.* Que ; 1096ª [1044] fui (t. II, p. 240), *ms.* sui ; 1112 [1060] Borreaus, *ms.* lor. ; 1123 [1074] mescreez, *ms.* mescrerez ; 1124 [1075] Ja... estroer, *ms.* La... estroez ; 1150 [1102] Que m. e. et m., *ms.* En m. e. en m. ; 1176 [1130] Por, *ms.* Par ; 1303 [1258] aïrier, *ms.* airer ; 1327 [1284] Guichardez, *ms.* Guichardin ; 1384 [1347] querrez, *ms.*

b). *Manuscrit égaré.*

Le 6 février 1861 [1] eut lieu à Londres la vente des manuscrits de la famille Savile. Le n° 16 du catalogue de cette vente [2] était ainsi désigné :

« *Norman french chansons commencing* :

Seignors et dames, por Deu or escoutez
Bone chanson, jamès telle n'orés.

fine early manuscript on vellum by an anglo-norman scribe, with capitals painted in red, in two of which appear the arms of the owner « a lion rampant gules. » Saec. XIII. »

M. Paul Meyer, envoyé par l'administration de la Bibliothèque Nationale pour essayer d'acquérir les n°s 16, 26 et 27 du catalogue, examina ces mss. la veille de la vente et donna de celui qui nous occupe la description suivante : « Le n° 26 [*l.* 16], catalogué sous le titre de « Norman-french chansons », est un petit volume écrit dans la première moitié du treizième siècle, contenant 1° les 1,700 premiers vers de la *Che-*

querez ; 1430 [1392] trète, *ms.* traite ; 1464 [1428] Desoz, *ms.* Desor ; 1603[1567] G'aie, *ms.* Saie.

A^3 : 499 [489] parfont (t. II, p. 240), *ms.* porfent ; 619 [611] cordoain (t. II, p. 240), *ms.* cordoam ; 1036^a [982] espervier (t. II, p. 240), *ms.* esperviez ; 1330 [1288] le pié (t. II, p. 240), *ms.* l'espié ; 1446 [1410] poestez, *ms.* poetez ; 1497^a [1461] voions (t. II, p. 241)... boffroi, *ms.* voient... boffoi ; 1618 [1585] En, *ms.* Qu'en ; 1632 [1599] tel, *ms.* cel ; 1647 [1613] milieu, *ms.* mi leu ; 1673 [1641] Que, *ms.* Qui ; 1684 [1655] les, *ms.* le ; 1693 [1663] aufaigne, *ms.* aufaine ; 1708 [1677] connumaine, *ms.* conmunaine ; 1710 [1679] débaigne, *ms.* dob. ; 1740^a [1707] dolor, *ms.* delor ; 1752 [1721] parte, *ms.* perce ; 1760 [1729] Que, *ms.* Qui ; 1763 [1732] Auquetin, *ms.* anq. ; 1792 [1764] cil, *ms.* cel ; 1807 [1783] Les, *ms.* Ses ; 1842 [1818] le m., *ms.* li m. ; 1864^a [1838] vet desver, *ms.* net desvez ; 1936 [1902] reser, *ms.* resez ; 1939 [1907] ferai, *ms.* ferrai.

1. Et non 1865, comme l'ont dit Guessard et de Montaiglon (*Aliscans*, p. XCIII) et répété les éditeurs de l'*Aliscans* de Halle, p. V.

2. *Catalogue of some most valuable and important early manuscripts, chiefly on vellum, collected during the reigns of Elizabeth and James I by sir John Savile the elder, one of the barons of the court of exchequer, sir Henry Savile provost of Eton and sir John Savile the younger,... to which is added another collection of ancient manuscripts and printed books, — which will be sold by auction by Messrs. S. Leigh Sotheby and John Wilkinson... on Wednesday the 6th day of February 1861.*

valerie Vivien; 2° la presque totalité de la *Bataille d'Aleschamps* (7,000 vers environ). Il se trouve que les lettres initiales des deux premières tirades du second de ces poëmes contiennent un lion rampant peint en rouge ; on n'a pas manqué d'y voir les armes d'une grande famille d'Angleterre ; si l'on ajoute qu'on lit en deux endroits sur les marges du manuscrit en question *Sire W. de Morletis*, nom d'un personnage connu, on ne s'étonnera pas que ce volume ait été poussé jusqu'à 150 l. (3,750 fr.). Il existe de ces deux poëmes de nombreux exemplaires, dont plusieurs ne le cèdent pas au manuscrit Savile ; d'ailleurs, il a été possible à celui qui écrit ces lignes d'examiner à loisir ce manuscrit, et on en trouvera la notice dans la préface de l'édition de l'*Aleschamps*, que publie en ce moment M. Guessard, avec la collaboration de M. A. de Montaiglon. Il n'y a donc point lieu de regretter beaucoup que ce volume soit entré dans une bibliothèque particulière [1] ».

Ce manuscrit doit donc se trouver aujourd'hui à Cheltenham, où ont été transportées les collections de sir Thomas Phillipps ; pas plus que les autres mss. achetés à la vente Savile il ne figure parmi les 23.837 numéros que comprend le catalogue imprimé des mss. de sir Thomas Phillipps [2],

---

1. *Bibl. éc. chart.*, 5e série, t. II (1861), p. 276-277. — La notice donnée en effet par Guessard et de Montaiglon, *Aliscans*, 1870, p. XCIII-XCVI, ajoute seulement que le ms. a été acquis, « si nous sommes bien renseignés, pour le compte de sir Thomas Phillipps... et en conséquence doit être conservé à Middlehill... C'est un petit manuscrit de jongleur, dont M. Meyer nous a jadis adressé quelques extraits que nous allons reproduire.

Après les deux premiers vers cités ci-dessus, on lit : ...(suivent cinq vers et demi, reproduits ci-dessous, chap. II, § 1, *in fine*).

« Au fol. 32, après la *Chevalerie Vivien*, commence *Aliscans*... » — Suivent quelques extraits d'*Aliscans* (en tout 52 vers) correspondant aux v. 1-2, 2772-2800, 4579^{h-hh} (éd. de Halle). — M. Paul Meyer m'a fait savoir qu'il n'avait pas pris sur ce ms. d'autres notes que celles-là.

2. Sur la façon dont a été composé ce catalogue, cf. P. Meyer, *Rom.*, XI, p. 23-24, qui a lui-même rectifié (*Notices et extraits*, t. XXXIV, 1re partie, p. 149, n. 1) l'erreur commise en affirmant qu'il n'existait « en France aucun exemplaire complet » de ce catalogue (*l. l.*, p. 24);

mais M. P. Meyer a eu communication à Cheltenham d'un inventaire très sommaire des mss. laissés en dehors du catalogue imprimé (inventaire dressé après la mort de sir Thomas et contenant — en 1882 — les n°s 23.838-29.134) et il y a trouvé dispersés, au nombre de 35, les mss. de la vente Savile ; on lui a même montré « une épreuve en forme de placard, où tous ces mss. étaient décrits successivement [1] ». M. P. Meyer a eu l'obligeance de m'indiquer que le ms. de la *Chevalerie Vivien* portait dans cet inventaire manuscrit le n° 25074 et qu'il y est décrit comme dans le catalogue de la vente Savile :

> *Norman french chansons commencing*
> *Seignors et dames, por Deu or escoutez...*

J'ai prié M. Fenwick, possesseur actuel des collections de sir Phillipps, de faire les recherches nécessaires ; il s'y est employé avec une bonne grâce inlassable : en avril 1908 aussi bien qu'en mars 1907, le manuscrit est resté introuvable [2].

c). *Manuscrits disparus.*

M. Demaison, *Aymeri de Narbonne*, I, p. XXXVI-XLI, a relevé diverses indications concernant des manuscrits aujourd'hui disparus du poème qu'il éditait. De ces manuscrits, l'un, de la librairie du Louvre (p. XXXVII), renfermait peut-

l'exemplaire de la B. N. (n° 187 des catalogues imprimés) comprend bien les n°s 1-23837.

1. *Rom.*, XI, p. 24, n. 1.

2. M. Suchier m'a informé qu'il a reçu à Cheltenham même, en avril 1909, une réponse analogue : « n° 25074 exact, ms. introuvable. » — Faut-il supposer que le ms. a disparu dans le transfert de Middlehill à Cheltenham (1862) ? ou bien qu'il est catalogué — comme c'est le cas de tant d'autres — sous un double numéro ? — Il semble malheureusement probable que le ms. est réellement perdu ; M. Fenwick a en effet classé tout récemment ses mss. d'après les langues dans lesquelles ils sont écrits et l'on n'a pas découvert, parmi les mss. d'ancien français, l'ancien n° 16 de la vente Savile, malgré les recherches entreprises pour M. Suchier.

être les poèmes relatifs à Vivien [1] ; l'autre, de la bibliothèque des ducs de Bourgogne (p. XXXVIII-XXXIX), les contenait certainement :

« Ung livre en parchemin, couvert de cuir rouge, intitulé au dos : « C'est le livre de Eymery de Nerbonne, de Guillaume d'Orenges, de Vivien et de Renouart au Tyner », quemenchant au second feuillet : « *Et il respond je vous diray assez* », et au dernier feuillet : « *Mais ne sert mie.* »

On trouve aussi, dans la donation faite en 1306 par Gui de Beauchamp, comte de Warren, à l'abbaye de Bordesley :

« Un Volum del Romaunce de Willame de Orenges, e de Tebaud de Arable [2]. »

---

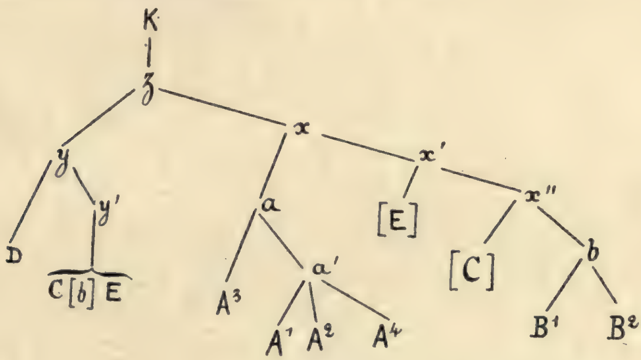
1. « Le romant de Guerin de Monglaine, de Aymeri de Nerbonne, de Guillaume au court neez, en un gros volume court, rymé, de lettre de forme et à deux coulombes. Comm. : *quant Guerin se eslongna.* Fin : *ainsi depart.* Couvert de cuir vert, à v bouillons et II fermoirs de laton » (L. Delisle, *Rech. sur la libr. de Charles V*, partie II, p. 181*, n° 1110).

2. F. Michel, *Tristan*, 1835, I, p. CXXI ; cf. L. Gautier, *Ep. fr.*[2], IV, p. 26 et P. Meyer, *Rom.*, XIII, p. 13 et n. 2. — E. Edwards, *Memoirs of librairies*, I (1859), p. 375 sqq., écrit — d'après Merryweather — « Tebaud de Arabie » (p. 376).

CHAPITRE II

CLASSEMENT DES MANUSCRITS

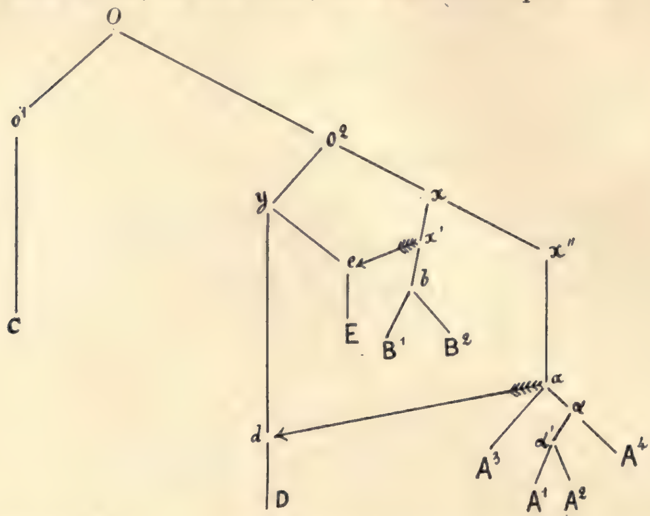
M. Willy Schulz, dans une dissertation très consciencieuse [1], propose (p. 67) pour les manuscrits de la *Chevalerie Vivien* le classement que représente cette figure [2] :



1. *Das Handschriftenverhältnis des Covenant Vivian*, Halle a. S., 1908. — J'ai présenté (*Rom.*, XXXVIII, p. 140-142) quelques observations sur ce travail ; M. Schulz les a discutées en rendant compte du tome I de mon édition dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, XXXV, Heft 6. und 8., p. 169-184. D'autre part, M. Weeks a indiqué (*Romanic Review*, I, p. 219-222) combien sont imparfaites les copies des mss. sur lesquelles M. Schulz a fondé son travail.

2. Les lettres entre crochets [ ] désignent les mss. qui ont utilisé deux sources appartenant à des familles différentes. — J'ai substitué dans la figure ci-dessus les sigles de mon édition à ceux de M. Schulz. Il est extrêmement regrettable que les divers éditeurs ou critiques ne s'en tiennent pas tous à un même système de sigles ; j'ai suivi celui de M. Langlois dans son édition du *Couronnement de Louis*, système proposé par M. P. Meyer (sauf pour les mss. du groupe a) dans l'édition des 421 premiers vers du *Charroi de Nîmes* (*Recueil d'anciens textes*, p. 237-253) et suivi, pour *b*, par M. Demaison dans l'édition d'*Aymeri de Narbonne*. Les sigles de M. Schulz ont été, à vrai dire, employés dans un assez grand nombre de dissertations, mais jamais dans une seule édition ; dans celle du *Moniage Guillaume* de M. Cloetta, l'exis-

Je suis arrivé, de mon côté, au classement que voici :



On voit immédiatement que je me sépare de M. Schulz sur quelques points assez importants : je distingue nettement le ms. de Boulogne de tous les autres et je n'admets pas qu'il forme avec *E* un groupe spécial ; je donne, dans le groupe *x*, la préférence à *b* sur *a*, sans supposer que *b* soit un ms. de compilation ; enfin *D*, le plus pur des mss., selon M. Schulz, m'apparaît comme le représentant d'une famille *y*, très proche de O^2, mais contaminé par *a*. — J'étudierai d'abord le groupe *a*, puis le groupe *b* ; après avoir montré qu'ils forment ensemble une famille *x*, j'examinerai avec détail les mss. *C*, *E* et *D* et je terminerai en essayant de justifier les rapports que présentent entre eux *C*, *D*, *E* et *x* dans le schéma ci-dessus.

§ 1. — *Le groupe a.*

Les mss. A^1, A^2, A^3, A^4 remontent manifestement à un original commun *a*. Ils présentent les mêmes fautes : laisse

tence de deux rédactions ne justifie pas suffisamment, à mon sens, que *B* désigne dans la première le ms. de Boulogne et dans la seconde le ms. de Berne.

en *é* (commençant au v. 844) fondue avec une laisse en *ié* (se terminant au v. 843); cf. encore v. 1294-1295 [1].

Lacunes identiques : v. 295-296; 302; 308; 319-320; 338; 360; 417; 444; 469; 520; 874 sqq.; 1290; 1326; 1503; l'exemple le plus typique en est le v. 653 :

Molt estoit preuz cil d'Auverne Johans
Il ot ocis le paien mescreant

---

1. Selon M. Schulz, *Zeits. für französ. Spr.*, *l. l.*, p. 181, ce cas n'aurait pas la même valeur probante que le précédent (v. 843-844). La faute aurait été dans x ($= a + b$) et c'est b qui aurait corrigé en introduisant entre 1294 et 1295 les deux vers médiocres :

Li valetons ne s'i volt demourer
Dedenz l'estable est maintenant entrez.

La chose n'est pas impossible en soi; cependant, si a a supprimé 840-842 (qui commencent une laisse dans tous les mss.), il peut aussi bien avoir éliminé 1294^{ab} qui commencent la laisse dans b (dans les deux cas, les vers supprimés répètent simplement ce qui précède).

Quant aux fautes d'assonance que M. Schulz relève dans a et dans D, elles me paraissent sans valeur. Nous avons dans $D + E$ ($= y$) une laisse unique en *é* (1283 sqq.), dans $a + b$ ($= x$) deux laisses, l'une en *ié* (1283-1294), l'autre en *é* (b : 1294^{ab} sqq.; a : 1295 sqq.). La laisse en *ié* est pure dans b; dans a, au contraire, on a au v. 1284 :

Quant en l'Archant ne s'en vet *sus la mer*
(b Qu'en Aleschans ne se vet *soulacier*).

C'est b qui aurait corrigé, d'après M. Schulz; mais si l'on compare, au v. 1286,

a Dame Guibor *la contesse au vis fier*
à b » *s'en ala au moustier*
et à y (DE) » *va al mostier oreir*,

il paraît plus simple d'admettre dans a la substitution d'une formule banale (*l'Archant sus la mer*) au texte primitif (conservé dans b) plutôt que l'inverse.

Dans D (laisse en *é*), on a, au v. 1292 :

Se ge remain, poi me doit on *prisier*,

ce qui est la leçon de x (E manque). Ou *prisier* est primitif, et E a supprimé le vers pour écarter la faute; ou bien D a introduit *prisier* (locution toute faite) au lieu d'*esmer*, p. ex., ce qui explique mal la lacune dans E; ou enfin le v. 1292 manquait dans y, mais D a complété son texte à l'aide d'un ms. de la famille x (ce que j'essaierai plus loin de prouver).

Je crois donc qu'il y avait dans y une *seule* laisse pure en *é*, dans x deux laisses pures en *ié* et en *é*, et que nous avons dans a aux v. 1294-1295 une fusion des deux laisses, tout comme à 843-844.

653 *A son seignor en est venus poingnant*
Pasmé le trove, si le va relevant.

Déjà Jonckbloet (II, p. 240, v. 642) avait remarqué que l'absence de ce vers enlève tout sens au passage, puisque *pasmé* doit se rapporter à Vivien.

Mêmes additions au texte : 152^{ab} ; 218 ; 237^{a}; 246^{ab} ; 642^{ab}; 1059^{a}; 1307^{a}; 1331^{a}; 1344^{a}.

Mêmes leçons fautives :

381 jeus *petiz* au lieu de j. *partis* ;
456 Hiames *d'acier* pour H. *lacier* ;
511 *.x.* m. au lieu de *.c.* m. ;
521 placé entre 517 et 518 ;
679 *quant* il ot *escouté* au lieu de *que* il ot *el costé* ;
736 Bien nos *porroit* encore *dex* salver pour B. n. *porons* e. *illuec* s., d'où l'addition de 736^{a} *Li glorieus li rois de maiesté* ;
864 *parler* au lieu de *passer* ;
1066 *orroiz* pour *orrons* ;
1133-1134 intervertis ;
1408 *bouche* à l'assonance dans une laisse en *aigne* ;
1608 *haste* à l'assonance dans une laisse en *ę..... e*, etc.[1].

---

1. Je n'ai choisi les exemples que dans la partie du poème conservée par les quatre mss. (v. 100-1610) ; en voici d'autres relevés dans les autres parties : *lacunes* 1739 (A^{234}), 1927 (A^{3}) ; *additions* 1497^{a} (A^{234}), 1781^{abc} (A^{234}), 1941^{b} (A^{3}); *fautes* 1620 *Guillelme* au lieu de *Bertran* (A^{234}), 1804 *Par mi ses plaies sont si boel passé* est remplacé par *P. mi les pl. vet le soleil passer*, correction absurde de *boel*, d'où l'addition de 1804^{a} *Si garnemant furent tuit desciré* (A^{234}), etc. — M. Schulz, p. 19, a cité quelques autres cas de *lacunes* : 481, 621, 626, 672^{a}, mais ils ne sont pas rigoureusement probants, car chacun de ces vers manque dans un ou plusieurs des autres mss. — 1287 *Gautier* au lieu de *guetier b*, *garder DE* est plus significatif, puisque le maître de Guichardet s'appelle *Guimar* dans *bD* (1304, *E* ne le nomme pas) et *Gautier* seulement dans *a* ; ce qui l'est moins, je crois, c'est le renvoi à *Aliscans* (v. 2504 sqq., 3487 sqq., éd. de Halle), où il s'agit du Guimar qui héberge Guillaume à Laon et qui n'a peut-être rien à voir avec Guichardet ; v. aussi 1783 (*Astarot* pour *Aerofles*). — Enfin M. Schulz cite des exemples plutôt malheureux : ainsi, au v. 1607 : « *Guillaume.....* à l'assonance en *ę....e*

A^1, A^2, A^3 et A^4 remontent à *a* indépendamment les uns des autres, comme le prouvent les lacunes et les fautes suivantes :

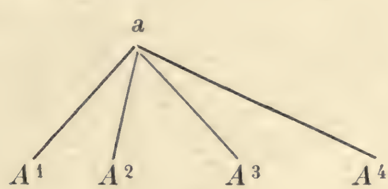
A^1 *contre* A^{234} : lacunes : 1226, 1494-1497 ^{a} ; fautes et leçons : 171 répète *gasteblé* de 170, 489 *tornez* au lieu de *trovez*, 499, 581, 1124 ^{a}, 1319, 1396, 1415, 1537.

A^2 *contre* A^{134} : lacunes : 227-227 ^{a} le copiste de A^2 a passé le second hémistiche de 227 et le premier de 227 ^{a}, 1397 ; fautes et leçons : 756 *poeste* au lieu de *proesce*, 1121, 1336, 1458, 1463-1464, 1549, 1571, 1598.

A^3 *contre* A^{124} : lacunes : 154, 192-194 (les v. 191 et 194 se terminent par *au tranchant de l'espee*), 1073, 1106, 1308-1309 (1307 ^{a}, qui n'existe que dans *a*, se termine par *retorner*, comme 1309), 1606 ^{a} ; fautes et leçons : 425 (inintelligible), 1406.

Il ressort de là que A^4 est indépendant de A^1, A^2, A^3 ; mais, pas plus que M. Schulz (p. 18), je n'ai réussi à découvrir dans A^4 de lacunes par rapport aux trois autres mss. du groupe ; A^4 est donc la copie la plus complète [1] de *a*.

Faut-il s'en tenir à cette figure :



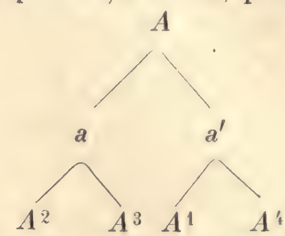
ou bien y a-t-il lieu d'aller plus loin ? de distribuer en sous-groupes le groupe *a* ? — On l'a fait pour divers poèmes du cycle [2] : d'après Rolin (p. LXIII), A^4 descend de A^1 et A^2 de A^3

pour *Guillerme* ! » Les 4 mss. écrivent *Guill'*. et, s'ils écrivaient *Guillaume*, la preuve n'en vaudrait pas davantage.

1. Je ne dis pas la plus fidèle, parce que A^4 présente des rajeunissements et des changements qui lui sont propres ; cf. *infra* et chap. III, ÉTABLISSEMENT DU TEXTE.

2. Il serait sans doute instructif de comparer les résultats obtenus pour la *Chevalerie Vivien* avec ceux qu'ont donnés les classements des

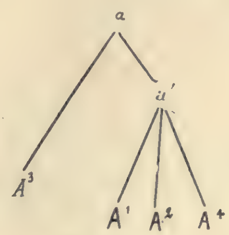
pour la première partie d'*Aliscans* ; mais tout le monde s'est rangé à l'opinion de M. Becker (*Zeits. f. rom. Phil.*, XIX, p. 117, n. 1) pour repousser cette hypothèse ; M. Wienbeck (*Aliscans* de Halle, p. XVIII) a admis, par contre :



et ce groupement, déjà indiqué pour les *Enfances* en 1898 par M. Cloetta (*Literaturblatt f. germ. u. rom. Phil.*, col. 283) a été repris par le même auteur (*die Enfances Vivien*, p. 45-50) et admis par MM. Riese, p. 10 et Zorn, p. 2. Il reste évident toutefois, comme l'a remarqué M. Weeks (*Rom.*, XXVIII, p. 451), que, « vu l'étroite parenté qui existe entre tous les manuscrits de la famille *a* », on ne saurait se baser que sur des remarques « presque minuscules. »

mss. des autres chansons du cycle ; mais, outre que cela m'entraînerait trop loin, il n'est pas certain que la comparaison soit toujours féconde, s'il est vrai (comme le ms. *D* en est la preuve paléographique, cf. Densusianu, *Prise de Cordres*, p. CIX-CX) qu'on puisse distinguer un « cycle de Vivien ». (Aux observations de M. Densusianu j'ajouterai celle-ci : jusqu'au f° 183 où commencent les *Enfances Vivien* (r° a) les cahiers de parchemin sont numérotés par des minuscules ; avec le f° 183 commence un nouveau cahier numéroté *A* et les *Enfances* occupent les cahiers *A*, *B* (chaque cahier a huit feuillets), les cinq premiers feuillets de *C*, la colonne *a* et les 19 premières lignes de la col. *b* du sixième (f° 204) : or la *Chevalerie* commence immédiatement après les *Enfances* et les 12 premiers vers en sont écrits dans la fin de la col. *b* du même feuillet. De plus les feuillets 183-242 *c* contenant les *Enfances*, la *Chevalerie* et les v. 1-4357 d'*Aliscans* (éd. de Halle) sont écrits d'une même encre pâle, contrastant avec celle de la première partie du ms.). Je ne ferai donc appel qu'aux *Enfances Vivien* et à la première partie d'*Aliscans*. Voir, pour les *Enfances*, l'introduction de Nordfelt à l'édition Wahlund et von Feilitzen ; Cloetta, *die Enfances Vivien* (*Romanische Studien* publiées sous la direction d'Ebering, IV), 1898 ; O. Riese, *Untersuchungen über die Überlieferung der Enfances Vivien*, Halle a. S., 1900 ; H. Zorn, *Die Enfances Vivien*, Borna-Leipzig, 1908 ; et, pour *Aliscans*, outre les introductions des éditions de Rolin et de Halle, Paul Lorenz, *das Handschriftenverhältnis der Chanson de geste « Aliscans »* (*Zeits. f. rom. Phil.*, 1907, XXXI, p. 385-431).

Pour la *Chevalerie Vivien*, M. Schulz (p. 16-18, p. 40) est arrivé à un groupement un peu différent :



A^3 se sépare de A^{124} (qui forment un sous-groupe *a'*) et est la copie la plus directe de *a*. A l'appui de cette opinion M. Schulz produit les cas suivants [1] :

616 *CD* *Lors trait l'espee*, refiert soi...
A^3 *Il tret l'es.*
A^{124} *L'espee nue* } se refiert... [2]
b *L'espee traite*

786 *D* El chastel sont tuit ensanble fichié
b Tant qu'il se sont ou grant chastel fichié
A^3 » » *enz el ch. f.*
A^{124} » » *el chastel clofichié* [3].

---

1. J'écarte de sa liste (p. 17-18) les v.
187 (A^3D qui *ja* l'eüst nonbree
A^{124} qui *la* » »), A^4 permettant de lire *ja* aussi bien que *la*;
602 (A^3bCD Li anfes plore *par dedesos* son *elme*
A^{124} » » *par desoz* son *heaume*),
puisque A^1 et A^2 écrivent *dedesoz* et non *desoz* (rajeunissement spécial à A^4) et que l'hésitation entre *elme* et *heaume* est insignifiante à l'assonance comme à l'intérieur du vers; 1612a (*elme* ou *heaume* à l'assonance) ; en outre — et d'accord avec M. Schulz — je regarde comme très peu significatifs 311 ; 448 ; 604. — Il est enfin à remarquer que, dans la plupart des cas où A^3 se sépare de A^{124}, il n'a pas la même leçon que *bCD*.

2. *a* écrivait peut-être *L'espee trete* (*b*), comme le pense M. Schulz ; mais il se peut aussi bien que A^3 ait changé *L'espee nue* en *Il tret l'espee* à cause de *se refiert* qui suit.

3. Godefroy n'a que cet exemple de *se clofichier*, « entrer, pénétrer » ; ce sens est si bizarre et *clofichier* (= fixer avec des clous, crucifier) si courant que A^3 a fort bien pu corriger une faute existant déjà dans *a*.

798 *A*³*D* en *prenés* et tailliés
b » a taillier
*A*¹²⁴ en *copez* et tailliez.
1223 *D* Guillelmes l'ot, *si a. II. ris getés*
*A*³ » *s'en a. I. ris gité*
*A*¹²⁴ » *si en a ris assez* [1].

— Voici d'autres cas du même groupement [2] :

122 *D* Prise a Luserne et nos *paiens* tués
b » » vos *paiens* (*B*¹.*pa.*) t.
*A*³ » » » .*pa.* t.
*A*¹²⁴ » » » *parenz* t.
(.*pa.* est l'abréviation constante de *paiens* dans *A*³, *B*¹, etc.)
1446 *D* Dex lou tint en ses grans erités
b » en *sa grant poesté*
*A*³ » et »
*A*¹²⁴ » et » *pietez.*
1457 *A*³*bCDE* Li oil me *troblent*
*A*¹²⁴ » *tornent* (*A*¹ *torne*).

Il semble donc que le groupe *a* se répartisse en deux sous-groupes représentés par *A*³ et par α (= *A*¹²⁴). En quelques cas néanmoins cette distribution ne paraît pas très assurée. M. Schulz en a relevé un certain nombre (p. 16-17) qui sont sans valeur [3]. Il y en a d'autres sur lesquels il est plus déli-

1. Le nombre des *ris* n'étant pas le même dans *A*³ et dans *D*, il n'est pas impossible qu'on ait simplement affaire dans *A*³ à une formule banale substituée à un *si en a ris assez* primitif.

2. 813 [*A*³*D* nos cors *si* martiriés
*A*¹²⁴ n. c. m. (*si* manque)] et 1481 (*A*³*bCD* ...de *l'errer*
*A*¹²⁴ ...de *l'aler*) sont moins probants, *martiri-iés* ayant pu être rajeuni en (*si*) *martiriés* et la substitution de *errer* à *aler* se produisant ailleurs (cf. v. 1319 où *alé* de *A*²³⁴*bD* est modifié en *erré* dans *A*¹).

3. Il le reconnaît lui-même pour les v. 134 ; 846 ; 1232 (cf. *Romania*, XXXVIII, p. 140-141 et *Zeits. für franz. Spr.*, *l. l.*, p. 179). Des quatre autres passages qu'il cite, trois sont à écarter :
38 (*A*²*bD* me saigniés *vos* lou brant
*A*¹³⁴*C* » » *hui* »), *A*² est une restauration moderne pour les v. 1-99 (cf. p. 3, variantes) ;
589 (*A*¹*A*³ .*X.* gresles
*A*²*A*⁴ .*II.* gr.), on ne peut faire fond sur un nom de nombre ;
483 *avrés* est assuré par l'accord de *bCD* (*E* remanie) et *verre*-

cat de se prononcer, en raison des libertés que A^3 et A^4 prennent avec leur original (*a* ou α). Le copiste de A^3 est fort négligent, comme le prouvent d'assez nombreuses erreurs graphiques ou paléographiques [1], et il corrige ou rajeunit parfois son texte [2]. Plus rajeuni encore et plus modernisé est le manuscrit A^4 : graphies incorrectes (*si* pour *s'il*, 385, 467, etc. ; *qui* pour *qu'il*, 468, 613, etc. ; *illi* pour *il i*, 233, 1232, etc.) y pullulent [3] ainsi que les rajeunissements de toute nature (57 *buevon* → *beuves* ; 28 *cist* ou 229 *cest* → *ce* ; 28 *mie* → *pas* ; 102 *trusqu'à* → *jusqu'à* ; 132 *atiriez*

---

n'existe que dans *a* : dès lors, *les* (A^2 comme *bD*) au lieu de *le* (A^{134}) n'est qu'une faute de copiste. — Reste le v. 835 (mais cf. *infra* : $\alpha' = A^1 + A^2$).

1. V. 123 A^3 a la fin, $A^{124}bD$ a sa f. ; 217 A^3 maresque, A^{124} garesque (*D* galice) ; 270 A^3 en a. c. desramés, $A^{124}bD$ en i a. c. d'armés ; 332 A^3 Hernaut, $A^{124}bCD$ Hunaut ; 536 A^3 l'espee, A^{124} l'espié ; 548 A^3 feragonne, $A^{124}bD$ ter. ; 619 A^3 cordoam, A^{124} cordroan (*b* Godrué, *E* Codroé) ; 721 A^3 puet, $A^{124}bD$ puist ; cf. encore 828, 900, 905, 971, 1208, 1255, 1319, 1342, 1518 ; — après que A^1 manque : 1627, 1635, 1680, 1778, 1791 ; — après la fin de A^4 : 1832, 1844-1847.

2. 472^a A^3 *tenez* au lieu de *rendez* A^{124} (cf. *E* 471^c) ; 540 A^3 *bruis*, A^{124} *b brez* ; 556 $A^{124}DE$ donnent pour le premier hémistiche *Guillelmes iert mis*, ce qui fait un vers faux (*b* a corrigé en *Guibourc iert mise*), A^3 corrige en supprimant *molt* dans le second hémistiche ; 608 A^3 *ma bele dame*, A^{124} ma d. b. (assonance en ę. . .*e*) ; 809 A^3 *ledangiez*, $A^{124}B^1D$ *blatangiés* ; 961 A^3 *ravisez*, $A^{124}bE$ *avisez* ; 1060 A^3 *et tranchié*, A^{124} *detranchié* ; cf. encore 1138, 1179, 1328, 1344^a, 1443 (singulier dans A^3, pluriel dans $A^{124}bD$), 1497^a, 1557 (singulier dans A^3, pluriel dans $A^{124}bDE$), 1681^a, 1727, 1764. De même 331-332 A^3 ordre inverse de $A^{124}bD$.

3. Indiquer tous ces cas eût alourdi considérablement et inutilement l'édition, et la chose n'eût pas été sans danger : ainsi, v. 1530 *D qui sone lai cel cor*, A^{123} *qui la sone c. c.*, A^4 *qui a s. c. c.*, *b qui a s. son c.* ; si l'on ne prend pas garde à *cel* commun à A^{1234} (au lieu de *son* dans *b*), on risque d'établir un groupement A^4b sur une graphie fausse de A^4 (*qui a* pour *qui la*). — Semblablement, je n'ai pas relevé les cas innombrables où A^4 supprime l'hiatus sans souci de la métrique : 30 *que en bataille* → *qu'en b.* ; 66 *ne argent* → *n'arg.* ; 81 *ne Escler* → *n'Esc.* ; 87 *ne andurer* → *n'end.*, etc. — Le fait est à peu près constant après *que* (*que + il* → *qu'il*, 603, etc., ou *qui*, 763, etc.), *ce* (*ce + est* → *c'est*, 920, etc.), *se* (*se + il* → *si*, 306, 480, etc.), et après l'article défini (*li enfes* → *l'enfes*, 602, *li un* → *l'un*, 455^a, 849, etc., *li autre* → *l'autre*, 222, 357^a, etc.). — Voir, sur ce point, chapitre III, ÉTABLISSEMENT DU TEXTE.

→ *aïriez*)sans le moindre égard à la mesure des vers (suppression du premier de deux *molt* 77 ; *et* 106, 135, etc. ; *ou* 845, 1395, etc. ; 93 *amoraves* → *amoraviz* ; 168 *par trestot* → *par tot* ; 192 *avra* au lieu de *ait* ; 755 *maintes jostes a faites* au lieu du singulier ; 446 *ne tamez* → *ne t'esmaiez* ; 587 *si* → *et puis si* ; 1262 *trestuit d'un parenté* → *tuit parentez* ; 1462 *conduire ne mener* → *a cond. n'a m.* ; etc., etc.).

On ne saurait donc être trop prudent dans l'interprétation des cas où A^4 se sépare de A^{123} [1]. Pourtant, si l'on observe que A^4 n'essaie pas de supprimer, à l'ordinaire, les fautes manifestes de *a* (cf. p. 16) et qu'au contraire il corrige d'une façon régulièrement maladroite et souvent inepte (v. ci-dessous, n. 1), il devient assez malaisé de considérer comme des corrections propres à A^4 quelques passages où ce manuscrit s'accorde avec *b* ou avec *bCDE* pour donner la bonne leçon, tandis que A^{123} ont une faute commune [2] :

222[a] (vers qui n'existe que dans *ab*) A^4b *breant*, A^{123} *levant* (qui n'a aucun sens [3]).

1. On a manifestement affaire à des corrections particulières à A^4 aux v. 27, 354, 383, 557, 609, 897, 931, 1051, 1111, 1233, 1659, 1660-1660[a b], 1798 ; d'autres modifications témoignent du peu de souci qu'a le copiste de rendre son texte intelligible : 203 *veue* → *menez* ; 450 *mes conrois* → *me conrez* ; 620 *poeste* → *poterne* ; *lumière* → *lune* (1472) et *lunete* (1664). En conséquence, j'écarte les v. 930, 990, 1534 (où A^4 semble se grouper avec A^1 ou A^2), et même 227[a] (A^4b — cf. *E* — Si *ont*, A^{123} Si *ot*) ; 924 (A^4bD *creés*, A^{123} *creroiz*) ; 1190 (A^4bCDE *apela*, A^{123} *apele*) ; 1381 (A^4b *fere*, A^{123} *ferir*) ; 1593 (A^4bCDE *N'i a*, A^{123} *N'i ot*). — Au v. 1744[a] A^4 a *bruior*, A^{23} (A^1 manque) *brunor* : le *Moniage Guillaume* (éd. Cloetta) ne permet pas de décider si *bruior* (cf. v. 6604-6605) est meilleur que *brunor* (cf. v. 6613-6614), mais *roidor* de *E* semble appuyer *bruior*.

2. Au v. 208 A^4bDE *gent*, A^{123} *grant* ; ce peut être une erreur paléographique (*gͣnt* mal interprété).

3. J'avais indiqué (*Rom.*, XXXVIII, p. 141, n. 1) que la question des « améliorations » de A^4 méritait d'être posée et cité entre autres les v. 27, 222[a], 1614, sans prétendre aucunement que A^4 eût en tous ces passages le texte primitif. M. Schulz en a conclu au contraire (*Zeits. f. franz. Spr.*, *l. l.*, p. 180-181) que telle était ma pensée et a discuté avec sagacité ces exemples. — Je suis pleinement d'accord avec lui pour le v. 27 (ci-dessus, n. 1) ; mais, étant donné le petit nombre et l'incertitude

454 A^4*bDE sauvé*, A^{123} *serré* (répétition de *serré* du vers précédent).

246 A^4*C* (v. 325) *DE Flouaut la vieille*, A^{123} *Floart le viell.* — C'est le cas le plus difficile. A^4 modifie fréquemment la forme des noms propres (p. ex., v. 839 *Baudus* ⟶ *Maudus* — à cause de *Mautriez* qui suit — ; 1115^a ; 1641 ; 1781^a *Carrés* ⟶ *Chariax*) ; parfois cependant on se demande de quel côté est la modification [1].

M. Schulz estime (*l. l.*) qu'au vers 246 A^4 a corrigé *Floart le viell* en *Flouaut la vieille* en songeant à la géante d'*Aliscans* (v. 6512, 6526, éd. de Halle). Mais, dans *Aliscans*, la géante a nom *Flohart* (A^4 comme A^2A^3) [2]; si *a* avait *Floart le viell*, A^4 pouvait aisément corriger en *Floart la vieille* (ou mieux encore *Flohart la v.*) : *Flouaut* me paraît une substitution moins naturelle, et *Flouaut* est la leçon de *CDE*. L'explication de M. Schulz serait certaine, si *b* donnait aussi *Floart le viell*, mais on y a *Florenc le noir*. — Cette correction, si correction il y a, n'est pas à rapprocher des cas où A^4 substitue un nom propre (inconnu par ailleurs) à un autre nom attesté par A^{123} (et quelquefois aussi par *b*). Par exemple, au v. 1614, *Clarabiax* dans A^4 (au lieu de *Clariaus* A^{123}) semble bien

---

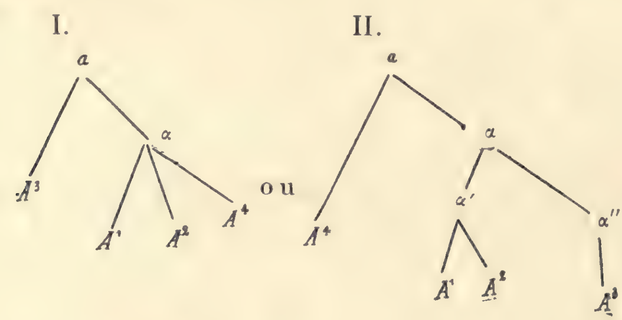
des cas où A^3 (qui corrige plus habilement que A^4) se sépare du sous-groupe α, j'estime nécessaire de mettre en lumière les cas possibles de groupement inverse. Au vers 222^a, p. ex., *breant* peut assurément être une correction de A^4, mais rien ne le prouve, d'autant que A^4 ne semble pas corriger pour supprimer des absurdités, au contraire.

1. Ainsi, v. 218 A^4 *Arquassis*, A^1 *Assassis* (cf. Jeanroy, *Rom.*, XXVI, p. 187, n. 2 et remarquer A^{23} *Arsassis*) ; *Larise* (A^4) est sans doute meilleur que *Larige* de A^{123} (v. Langlois, *Table des noms propres... dans les chansons de geste imprimées*, Paris, 1904, s. v. *Larise* et *Risse*) ; v. 1641 A^4 *des coutrelans*, A^{23} (A^1 manque) *descoutrelant* : le pluriel est appuyé par *bD* et il n'est pas sûr que ce soit une faute de A^4 qui écrit *des c.* en deux mots tandis que A^{23} écrivent *desc.* en un seul.

2. Au v. 6489, A^4 écrit *Flohax* au lieu de *Florechaus* (A^{23}) et M. Schulz est d'avis que ce *Flohax*, cas sujet de *Flohart* (qui est dans la suite l'unique forme du cas sujet et du cas régime), prouve que A^4 a corrigé *Florechaus* en *Flohax* d'après la forme *Flohart* dans l'épisode qui suit; par conséquent, il peut avoir corrigé par anticipation dans notre passage de la *Chevalerie Vivien*. L'hypothèse ne me paraît pas plausible : le v. 6489 est le seul où le nom de la géante soit à la rime (en *-aus*) et les différents mss. ont ici des formes spéciales.

introduit pour faire disparaître une bizarrerie (au v. 1612 le roi *Clariaus* s'est déjà armé dans A^{1234}), quoique la forme *Quarrabiax* (A^4) du v. 508 au lieu de *Quarreaus* (A^{123} où le vers est faux, *Quarreaus* étant de deux syllabes) laisse subsister un doute ; au v. 244, *Tribolez* (A^4) est une correction de *Tempestez* ($A^{123}b$), le roi *Tempestez* figurant déjà dans *a* au vers 241 (noter toutefois que A^4 n'a pas corrigé plus que A^{123} la répétition de *Gasteblez* à deux vers d'intervalle (240 et 243) et que *b* et *a* ne sont pas rigoureusement parallèles dans cette énumération de rois paiens).

Selon qu'on accordera plus ou moins d'importance aux cas de groupement A^3 contre A^{124} ou A^4 contre A^{123}, on aura pour le groupe *a* :



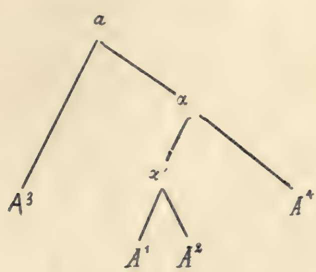
la répartition indiquée dans la seconde figure exprimant la possibilité des deux groupements en apparence contradictoires, grâce à l'existence de $\alpha' = A^1 + A^2$.

M. Langlois (*Cour. de Louis*, p. cxxv) a déjà remarqué l'étroite parenté paléographique de A^1 et de A^2 ; une édition diplomatique de la *Chevalerie Vivien* en apporterait une preuve nouvelle : graphies communes, abréviations presque constamment identiques, etc. — Par exemple, au v. 666, *bon* de *a* (cf. $A^{34}B^1$) devient *bien* dans A^1A^2 ; 770 *l'enfes* (*ab*) ⟶ *l'enfant* dans A^{12} qui respectent beaucoup mieux la déclinaison que A^{34} ; 835 A^{12} *Ariaus*, A^{34} *Clariaus* [1], *Clariaus* est dans *a* la forme à peu près constante (1113, 1555, etc.), tandis

1. C'est par erreur que l'édition porte (p. 90, variantes) *A* Et ariaus (A^4 clariax) ; il faut lire *A* Et ariaus (A^3A^4 clariaus).

que *b* donne *Ayaus* (2 ou 3 syllabes)[1] ; 924 A^{12} *querroiz*, A^3 *creroiz*, A^4 *creez;* 974 A^{12} *ses tentes* (le singulier est attesté par $A^{34}bDE$) ; 1397^a A^{12} *cil tuit*, A^{34} *tuit cil.* — Ces fautes communes, quoique très légères, me semblent néanmoins assurer l'existence d'un manuscrit α', source de A^1A^2.

Nous arrivons ainsi pour les manuscrits du groupe *a* (et dans l'hypothèse A^3 contre $A^1A^2A^4$) au résultat suivant :



Le manuscrit de Cheltenham. — C'est, selon toute vraisemblance, au groupe *a* qu'appartient le ms. 25.074 de la collection Phillipps (A^5). Les 7 vers du début[2] — les seuls que nous connaissons — indiquent une parenté très étroite avec A^1 et A^3 (A^2 et A^4 manquent) : les v. 1 et 2 groupent A^{135} contre *b* et *CD* ; l'absence du v. 5 et l'addition de 6^{ab} dans A^{135} *b* contre *CD* ne laissent aucun doute sur l'attribution de A^5 à la famille $x = a + b$. — Il est difficile de préciser davantage : *tele*, v. 2 (A^{15}) contre *meillor* (A^3) n'est pas très significatif ; au v. 6 *plus* (A^5) au lieu de *tant* (A^{13} ; cf. *CD*) donne sans doute un

1. V. Schulz, p. 17, sous le v. 819, et *Index des noms propres*, s. v. **Clariaus**.

2. Seignors et dames, por Deu or escoutez
Bone chanson, jamès telle n'orés.
C'est de Guillaume le marchis au court nez,
Le mellor home qui de mere soit nés,
Ne qui des armes péust plus endurer.
Onc ne fina la soe granz bontés
Qu'il n'ait paiens à son pooir grevez.
Cen fu à Pasques, etc.

(*Aliscans*, éd. Guessard et de Montaiglon, p. XCIV.)

sens un peu plus satisfaisant et groupe A^5b ; même en admettant la valeur de ce dernier rapprochement, il resterait tout au plus que A^5 est une bonne copie de *a* ; il n'aurait vraiment d'intérêt que s'il était plus près de *x* que *a* ou *b*, mais rien ne laisse soupçonner qu'il en soit ainsi ; d'ailleurs, dès le début, le groupement *CD* contre *ab* l'éloigne de l'original *O*.

---

§ 2. — *Le groupe b*.

Les mss. B^1 et B^2 remontent à un original commun *b*. Les preuves en sont nombreuses ; en voici quelques-unes :

Mêmes lacunes : v. 14 ; 34 ; 42-42[a] ; 46 ; 83 ; 100 ; 172 ; 183 ; 238 ; 265[a] ; 341 ; 489 ; 575 ; 655 ; 794 ; 1006 ; 1695-1701 (ce qui enlève tout sens à 1702-1703) ; 1850-1852 ; 1885-1889.

Additions identiques : v. 443[a] ; 797[a] ; 931[a b] ; 1002[a] ; 1353[a] ; 1926[a].

Mêmes interversions de vers : 16 ; 221 ; 718-719 et surtout 896-902.

Corrections et leçons identiques : v. 25-28 ; 78 *aCD que il fut adobeis*, *b qu'il se fist adouber* ; 82 *aCD avoir por rachater*, *b ne or fin n'argent cler* ; 88 (deux laisses réunies en une seule) ; 117 (Guillaume ajouté à Vivien) ; 153-158 (laisse spéciale) ; 268 (*Devant le roi se sont tuit arresté* est absurde ; souvenir de 113-114 ?) ; 338 *CDE qu'il laisse lou paleir*, *b que m'oez deviser* ; 344 ; 538 (*larris* de *aDE* corrigé) ; 939 ; 1014 *a qui lors* (cf. *CD*), *b car l'eure* ; 1034 *aCD entra en Orenge eslasiés*, *b monta sus el mestre planchier* ; 1056 ; 1294 (laisse nouvelle, v. p. 15, n.) ; 1402[a b] et 1403 ; 1413 *aCDE cheüs*, *b abatus* ; 1419[a] (il peut y avoir une faute dans *a*, le vers étant nécessaire pour que l'on comprenne le singulier *escrie* de 1420 et tout le passage dans *ab*) ; 1625 ; 1657 *Par mi le cors d'un espiel fu feruz* ne peut se rapporter qu'à *Gaudin* du v. 1656 et est alors absurde (cf. v. 1658 sqq.) ; c'est

un essai malheureux de corriger l'assonance inexacte de *aD* ; 1818-1821 ; etc., etc.

*B*¹ et *B*² remontent-ils à *b* indépendamment l'un de l'autre [1] ? *B*¹ n'est pas une copie de *B*², comme le prouvent les passages suivants :

136 *aB*¹*D* C'est li Guillelme niés
*B*² Hui est Guill. nés
267 *aD* les cuers et les panseis
*B*¹ le cuer et le pensser
*B*² ce qu'il ont en penssez ;

cf. encore 462ᵃ ᵇ ; 882 (*B*¹ *l'alez dire* — cf. *CD* — m'amie, *B*² *le dites qu'est* m'a.); 1628-1629.

*B*², copie rajeunie et assez libre [2], ne peut-il être, par contre, une copie de *B*¹ ? — M. Schulz a donné (p. 23-24) de l'indépendance de *B*² par rapport à *B*¹ des indices qui ne me semblent pas très sûrs [3] ; les lacunes qu'il indique (p. 20) dans *B*¹ (et

1. M. Suchier estime que le copiste de *B*² avait sous les yeux le ms. *B*¹ (cf. Ward, *Catalogue of Romances*, I, p. 643, n.). M. Demaison, *Aymer de Narbonne*, II, p. 280, ne trouve d'objection à cette hypothèse que dans le style des miniatures un peu plus ancien, selon lui, dans *B*² que dans *B*¹. Mais, comme M. Couraye du Parc (*Mort Aymeri*, p. XXVI-XXVII) juge, précisément pour la même raison, que *B*¹ est un peu plus ancien que *B*², il faut chercher des indices plus sûrs. — Il a été admis par tous les éditeurs que *B*¹ et *B*² remontent à *b* indépendamment l'un de l'autre (Langlois, *Cour. Louis*, p. CXXXVIII-CXXXIX, Demaison, *o. c.*, I, p. LI-LIII, Couraye du Parc, *o. c.*, p. XXXVI) ; cf. aussi Nordfelt, p. II-III, Riese, p. 10, etc.

2. V., p. ex., v. 8 (*a B*¹ Guillelmes ot → *B*² *Que* G. ot., vers faux) ; 49 ; etc. ; v. aussi 546ᵃ ; 809ᵃ ; 1037 ; 1039 ; 1084ᵃ ; 1230ᵃ ; 1387ᵃ ; 1675ᵃ ; etc., où *B*² ajoute au texte, le plus ordinairement en développant en deux ou plusieurs vers un vers unique du texte primitif.

3. 1655 *a B*² meleun, *B*¹, monleun, *D* monloon (à l'assonance) : la laisse est en assonances inexactes dans tous les mss. et la confusion de *Monloon* ou *Monleün* et de *Meleün* n'est pas sans exemple (cf. Langlois, *Table des noms propres*..., s. v. *Loon* et 1. *Meleün*) ; quant aux v. 1097-1100, ils ne prouvent pas, je crois, que *B*¹ et *B*² aient corrigé indépendamment la même faute. Voici le passage d'après *D* (M. Schulz indique par erreur que le v. 1100 manque dans *D*) :

1097 Guillelmes l'ot, si lou cort acoler ;
Oste li l'elme Bertrans li signorés,
Son bran d'acier li a *Guibor* ostei,
1100 Li cuens Guillelmes li trait l'auber saffré.

non dans B^2) ne sont pas non plus décisives [1]. Voici cependant quelques passages où l'accord de B^2 avec *a* (et parfois avec *C*, *D*, *E*) contre B^1 paraît bien exclure l'hypothèse que B^2 serait une copie de B^1 :

446 *a*B^2 (cf. *CD*) Que tuit li dient
B^1 (cf. *E*) Il li escrient
831 *a*B^2*D* l'estor
B^1 l'assaut
1130 *a*B^2*D* ne pot *paiens* durer
B^1 » *nus hons* d. [2]

Les seuls personnages présents à la scène sont en effet Guillaume et Bertran (v. 1024, 1043-1044) et Guibourc (v. 1090 ; cf. aussi 1154, 1163*a*); il est normal qu'ils s'occupent tous les trois à désarmer Girard. Or, au v. 1099 *a*B^2 écrivent *Guillaume* au lieu de *Guibor* B^1*DE*, ce qui amène pour le v. 1100 *a* Li c. G. li a l'a. osté
B^2 Et puis li tr. son blanc hauberc saffré.

M. Schulz dit donc : x ($= a + b$) ayant nécessairement *G.* (abréviation de *Guillaume*) au v. 1099, B^1 (qui ignorait non moins nécessairement *Guibor* de *DE*) a corrigé de lui-même *G.* en *Guiborc* : par suite, B^2 copie *b* et non B^1. L'argument est spécieux ; je ne le crois pourtant pas solide. D'abord, l'abréviation de *Guillaume* dans B^1 est ausssi souvent *Guill'*. que *G.* (l'abréviation de *Guibourc* étant *Guib'*.) ; de plus, si nous admettons dans x la faute *Guillaumes* faisant un vers faux (1099) et la répétition non moins fautive de *Guillaume* au v. 1100, il reste à expliquer pourquoi au v. 1100 B^2 s'accorde avec B^1*DE* contre *a* pour écrire *hauberc saffré.* Selon moi, il y avait dans x comme dans *DE*, *Guib'*. qui a passé dans *b* et reste dans B^1 ; B^2 a lu et écrit *Guill'*. (cf. v. 58 B^1 *Guil'*. = *Guielin*, B^2 *Guill'*.) et a été obligé de corriger le *Guillaume* du v. 1100 : *Et puis li trait.* C'est *a* seul qui portait *G.* au lieu de *Guib'*. comme, seul, il a répété au v. suivant la formule *li a.... osté.* Il y a ici une erreur du copiste de B^2, erreur qui a entraîné un remaniement : rien ne me paraît établir que cette erreur n'aît pu être commise en copiant directement B^1 (qui précisément écrit ici *Guib'*.).

1. Le v. 308 se trouve aussi dans B^1 (voir la note de l'édition); 598 est différent dans B^2 et dans les autres mss. ; 1329*a* n'est probant que dans le cas où B^2 n'aurait pas connu un ms. voisin de *E*.

2. Il est aisé d'allonger cette liste, si l'on fait entrer en ligne de compte les noms propres : *Gerart de Commarchis* est appelé, dans B^1, tantôt *Girarz* (v. 380, 1161) comme dans *a*B^2*CDE*, tantôt *Guicharz* (v. 56, 329, 449*a* — qui ne se trouve que dans *a b* —, 530, 535, 669) : dans B^2, il se nomme toujours *Girarz* ; mais B^2 pourrait avoir uniformisé ; de même, les fautes *Bertrans* (au lieu de *Guillelmes*) (v. 1350) et *Guillelmes* (au lieu de *Viviens*) (v. 1365) dans B^1 étaient faciles à corri-

Reste une difficulté qu'on n'avait rencontrée pour aucun autre poème du cycle et que M. Schulz a signalée (p. 21-23, 24-25). Il est très vraisemblable, selon lui, que B^1 a utilisé une source voisine de *a*, que B^2 a connu un ms. parent de *C* : en tout cas, « l'un des manuscrits a nécessairement recouru à un second modèle » (p. 26).

M. Schulz reconnaît lui-même que certains cas ne sont pas probants [1] ; il en reste trois qui lui paraissent plus difficiles à écarter. Le premier, dit-il (p. 23), n'a de valeur (v. 470 sqq., confusion dans tous les mss.) que si les deux autres sont décisifs. Ce sont :

1°)

D	480	Se il s'an fuient, dont suis je enchantés.
	481	(donné par *D* seul, répétition de 477).
	482	Dist *Matamars* : « Or ne vos efraés. »
E	480	Se il m'escapent, dont suis jou enganés.
	482	Dist *Matamars* : « Sire, or m'entendés. »
a	480	= *D*
	482	D. *Malorez* : « Ja mar en douterez. »
B^1	480	Se il s'en f., nous somes mal menez.
	482	D. *Malsorz.* : « Vous dites » (*sic*).
C	480	= *D* (*il* remplacé par *cil gloton*).
	482	D. *Aerofles* : « Or ne vos desmentés. »

ger. — Cf. encore le v. 715 où B^2 — comme *aCDE* — distingue les deux laisses à l'encontre de B^1, et les v. 168, 315, 555^a, 612, 628, 629, 1211-1212, 1805.

1. P. 24-25 ; ce sont : v. 840-844 (remarquer, en outre, qu'au v. 843 *Li .xxx. roi* dans *ab* au lieu de *A .xxx. rois* dans *CDE* rend plus vraisemblable encore l'idée de fautes indépendantes et isolées dans B^1 et B^2) ; v. 1024 : M. Schulz a tort de le rapprocher des v. 1281-1282 de *C* qui correspondent — dans une autre laisse assonant différemment — aux v. 1043-1044 ; il a tort, ensuite, de lire *i voit* dans *C* (le ms. porte *iuoit* et le nominatif *Li quens G.* ainsi que la leçon commune à *abDE* 1044 doivent faire interpréter *juoit*) ; enfin le rapprochement de *Il voit D*, Et bertran *jeue a*, *Joue* bertrans B^1, *I uoit* bertran et ses oncles G. B^2 ne vaut pas, puisque B^2 écrit *Jooit* (et non *i voit*, où *i* n'aurait aucun sens) et que le *Il voit* de *D* s'explique parfaitement, si l'on remarque que ce ms. a auparavant le v. 1023 *Devent la tor par devent as fenestres* qui manque dans *a b*.

B^2 { 480 = Se il s'en f., nous serons mal menez.
482 D. *Aerofle* : « Vous dites veritez. »

Malsorz de B^1 n'est qu'une corruption de *Malorez* dans *a* : il y avait donc *Malorez* dans *x* et, conséquemment, dans *b* ; si B^2 écrit *Aerofle* comme *C*, c'est qu'il a connu un ms. voisin de *C*. — Le raisonnement est impeccable ; mais, puisque B^2 — copie de *b* moins fidèle que B^1 — semble bien modifier certains noms propres (v. p. 27 et 28, n.), n'est-il pas possible d'admettre dans *b Malsorz*. faisant un vers faux, vers corrigé, dans B^2, par la substitution d'*Aerofle*, frère de Desramé et personnage fréquemment cité (comparer les v. 258-259), à ce *Malsorz*. totalement inconnu ?

2°)

D {
624 Grant cop li done de sa lance de fresne,
625 *Perse l'escut*, l'aubert li desclavelle,
626 Sor lou vif but li enbat l'alemelle.

E {
La laisse en ę.....*e* étant difficile à rimer, le passage est remanié.
624 Fiert Vivïen et sa grant lance baise
625 { *Sor son escu* devant ens en la feste
Si li detrence son hauberc et defroise.

a {
624 Grant cop li done de son espié de fresne
625 *Desoz l'escu* l'aubert li desclavelle
626 *manque.*

B^1 {
624 Grant cop li done de son espié d'oregne
625 *Desus l'escu* l'aubert li desclavelle
626 *manque.*

C {
624 Grant colp li done sor l'escu sans areste
625 *L'escu li perche*, l'a. li desc.
626 Ens el vi bu li abat l'alemele (cf. *D*).

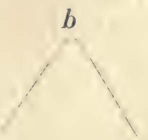
B^2 {
624 Grant cop li done et trés fort l'acertesse
625 *L'escu li perce*, l'a. li. desc.
626 *manque.*

L'escu li perce du v. 625 étant commun à B^2 et à *C*, il « faut », d'après M. Schulz, que B^2 ait connu *C*. — Outre que

le v. 624 groupe aB^1DE contre C, et que l'absence du v. 626 dans ab groupe CD contre x, il convient de noter que *l'escu li perce* est une formule extrêmement banale, ainsi, d'ailleurs, que le vers tout entier dans B^2 et dans C. De plus, B^2 peut fort bien avoir remarqué la difficulté de « desclaveler » le haubert « *desus* » l'écu (B^1 ; cf. *a* *Desoz*) et corrigé en conséquence.

Aucun de ces deux passages n'indique, à mon sens, que B^2 ait utilisé un ms. voisin de C.

Nous arrivons ainsi pour le groupe *b* au résultat suivant :



B^1 B^2, sans qu'il y ait lieu de supposer ni intermédiaires, ni contamination.

---

§ 3. — $a + b = x$.

L'existence d'une rédaction x, source commune des groupes *a* et *b*, est aisée à établir. Elle se déduit des faits suivants [1] :

Lacunes communes à *a b* : v. 253-254 ; 341 ; 418-421 ; 422-424 ; 464 ; 516 ; 658-661 ; 663-665 ; 772-774 ; 915-917 ; 1373 ; 1392 ; 1585.

Additions dans *a b* : 672^{ab} (avec lacune évidente de 672^a dans *a*) ; 685^a ; 865^a ; et (dans la partie qui manque en l'un ou

---

1. Il va sans dire que je ne choisis mes exemples que dans la partie du poème conservée par tous les mss. (E se rattache à la vulgate à partir du v. 159 et A^1 se termine au v. 1610) et que je cite exclusivement les cas où l'on a *ab* contre *CDE*. — Si l'on veut, comme l'a fait M. Schulz (p. 27-30), relever d'autres passages où *ab* se séparent, soit de *CD*, soit de *DE*, etc., la chose est assurément facile (cf. dans les variantes de l'édition *manque en AB*, ou *AB ajoutent*, ou *ordre inverse en AB*, etc.) ; mais il n'est pas dit que la méthode soit absolument légitime et que, par exemple, une lacune de *ab* par rapport à *DE* (v. 1844) soit une vraie lacune, si le passage manque aussi dans *C*.

en l'autre des mss. du groupe *a*) 1612 [a] ; 1800[ab] ; 1835[b] ; 1923[abc].

Vers intervertis : 1860-1861.

Leçons et fautes communes à *a b* : 180 *Aerofle CDE*, *Arofle a b* (*Aerofle* est de quatre syllabes ; cf. *Alderufe* dans la *Chançun de Guillelme*, éd. H. Suchier, *Bibliotheca Normannica*, t. VIII, 1911, p. 188) ; 449[a] - 450 ; 1419-1423 (dans *CDE* ce sont les païens qui parlent à Desramé, dans *a b*, c'est Vivien) ; cf. encore 677 *CDE Antones*, *ab Estienes* ; 971 ; 1108. On peut citer encore avec M. Schulz (p. 28) le v. 858 où *a b* s'accordent à donner *bordelois* (*a*) et *bourdelai* (*b*) ; mais je ne crois pas, comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer ailleurs [1], que *Bargelune* de *D* ait « manqué » dans l'original de *C* ou de *E*, ni non plus que les formes *Bartelouze*, *Bartoloze*, voire même *Bardeluques* pour « Barcelone » expliquent la « confusion » des deux noms.

Donc, *a* et *b* dérivent d'une source commune *x*. Il faut maintenant rechercher s'ils dérivent de cette source indépendamment l'un de l'autre, et quels intermédiaires on doit supposer entre *x* et *a*, entre *x* et *b* ; mais, avant d'entreprendre cette recherche, il est utile de déterminer avec précision les caractères généraux des trois manuscrits qui restent à examiner, *C*, *D* et *E*.

*
* *

M. Becker écrivait en 1898 [2] : « C'est un fait que jusqu'ici l'on n'a encore étudié aucune épopée pour laquelle, à côté des deux grandes familles [*a* et *b*], les mss. de Boulogne [*C*], de Paris 1448 [*D*] et de Berne [*E*] aient été examinés. » Aujourd'hui même on peut souscrire à ce jugement (cf., p. ex., Runeberg, *o. c.*, p. 12) [3]. — De ces trois manuscrits, celui qui

1. *Annales du Midi*, 1910, p. 11, n. 2.

2. *Der südfrz. Sagenkreis...*, p. 2, n. 2.

3. On le pouvait du moins au moment où j'écrivais cette étude (décembre 1909-janvier 1910). Mais, en janvier 1910, M. Weeks a publié dans *The Modern Language Review*, V, p. 54-67, un important article sur le ms. de Boulogne de la *Chevalerie Vivien*, article enrichi et précisé dans l'*Introduction* de la belle reproduction phototypique qu'il a donnée du ms. en juillet 1910 (v. ci-dessus, p. 6). — J'ai dit ailleurs (*Modern Language Notes*, XXVI (janvier 1911), p. 29, n. 4) que nous étions arrivés

pose les problèmes les plus complexes est assurément le ms. de Boulogne. Nous l'étudierons en premier lieu.

---

§ 4. — *Le manuscrit C.*

Quiconque lit la *Chevalerie Vivien* dans *C* après avoir parcouru *D* ou un manuscrit du groupe *x* est immédiatement frappé de ceci : *C* raconte certains des événements narrés dans *xD*, mais il ne les raconte pas tous, — et il en rapporte plusieurs qui lui sont particuliers. — Cette remarque a déjà été faite pour le *Charroi de Nîmes*[1], pour le *Couronnement de Louis*[2], pour les *Enfances Vivien*[3], etc. ; à l'ordinaire, critiques et éditeurs s'en sont tenus là et n'ont pas songé à instituer une comparaison suivie et méthodique entre les éléments communs à la rédaction *C* et à la rédaction *x*, par exemple, ni à examiner si les parties spéciales à *C* ne se distinguent pas profondément, dans le fond et la forme, des éléments communs. Seul, M. Nordfelt, serrant la question d'un peu plus près, a dégagé ce fait intéressant que la rime l'emporte sur l'assonance dans des passages « qui appartiennent exclusivement à *C* » (p. x) : néanmoins M. Becker[4]

---

indépendamment l'un de l'autre à des conclusions à peu près identiques ; la méthode presque exclusivement littéraire suivie par M. Weeks reste néanmoins trop différente de la méthode presque exclusivement philologique qui m'a guidé pour que je renonce à donner ici mon travail sous la forme où il fut rédigé, quand je ne savais ni ce que M. Weeks écrirait sur le sujet, ni même qu'il en dût écrire quelque chose.

1. P. Meyer, *Recueil d'anciens textes*, p. 237.
2. Éd. Langlois, p. CXXIV-CXXV.
3. Nordfelt, p. VII-VIII et X-XI. M. Riese, p. 17-19, p. 30-36, a relevé avec soin nombre de particularités métriques et de fautes de *C* sans s'arrêter à en étudier la répartition ; M. Schulz (p. 70) se contente de signaler sommairement la présence de ces particularités dans la rédaction *C* de la *Chevalerie Vivien* et indique vaguement que *C*, en remaniant, a une tendance à écarter tout ce qui est épisodique, à alléger le récit, à le compléter.
4. *Zeits. f. rom. Phil.*, XVIII, p. 118.

s'est refusé à voir là les traces d'un remaniement profond et il lui semble que, si la tendance à rimer purement était plus nette encore qu'elle ne l'est dans les passages spéciaux à *C*, ce ne serait qu'un jeu du hasard. — Je voudrais essayer de montrer que, pour notre poème, le « hasard » a accumulé dans les parties spéciales à *C* toute une série de faits de langue qui manquent régulièrement dans les épisodes communs à *C* et à *xDE*[1].

Dans le tableau synoptique ci-contre se trouvent juxtaposés un résumé de la *Chevalerie Vivien* d'après la vulgate (*xD*, et *E* à partir du v. 159) et un résumé d'après *C* (les parties spéciales à ce ms. sont indiquées *en italique*). — On voit du premier regard que, par rapport à la vulgate, *C* présente des additions considérables (détail des expéditions de Vivien en Espagne, le païen renfermé dans le château, le refus de Gaudin et de Guielin d'aller à Orange, Guillaume traqué par les Sarrasins, etc.), des modifications importantes (p. ex., l'épisode de Guichardet est raconté autrement et à une autre place), enfin des lacunes nombreuses (songe de Guillaume, rencontre de Vivien et de Gautier, Vivien sonnant du cor comme Roland, etc.). Mais on voit aussi que le dessin général du poème est le même dans *C* et dans la vulgate et qu'au total les points de contact sont plus nombreux que les additions, suppressions ou modifications. — J'étudierai :

a) *les parties spéciales ;*
b) *les éléments communs.*

1. Dans cette étude un peu longue du ms. *C*, les chiffres *en italique* désigneront toujours les chiffres du texte de *D*, les chiffres en romain les vers propres à *C*. On retrouvera aisément les correspondances entre *D* (*xE*, variantes) et *C* grâce au double système de numérotage adopté dans l'édition, puisque les chiffres en italique et entre parenthèses placés devant les vers de *C* forment, autant qu'il a été possible, une numérotation continue de (*5*) en (*5*) renvoyant aux vers de *D*.

VULGATE (*x D E*)	RÉDACTION DU MS. DE BOULOGNE
Vœu de Vivien	*Adoubement* et vœu de Vivien ; *allusion aux* Enfances.
Vivien combat contre les païens d'Espagne ; après 7 ans de luttes il se loge en l'Archant.	«*Esfais*» *de V. et adoubement de ses compagnons ;* départ pour l'Espagne. *Détail de ses conquêtes Bargelonge, Balesgués, Tourtolouse, Porpaillart*) ; *700 marchands païens arrivent à Porpaillart : ils sont pris, mutilés, envoyés à Desramé.* — Après 7 ans de luttes, V. se loge en Alissans. — *Nouveau début de chanson.*
A Cordres, à la cour de Desramé. Arrivée d'une nef avec des païens mutilés par V. — Desramé jure de se venger et convoque son armée.	id. — Arrivée de *la* nef...., etc. (*Quelques variantes de détail*) ; *allusion à la* Prise d'Orange.
Départ de la flotte et de l'armée ; arrivée en l'Archant.	id. (*différences de détail et rédaction plus abrégée*).
V. exhorte ses troupes, refuse de fuir. Préparatifs du combat.	id. (*un peu plus abrégé*).
Les païens débarquent. Bataille où se distingue V.	id. (*avec quelques additions*).
Duels où se signalent Girart de Commarcis, Gibert, Gautier de Blaives.	id. : G. de Com., *Hunault, Guielin, G. de Blaives*, Gaudin, G. de Blaives.
V. blessé, secouru par Jehan d'Auvergne.	id. ; secouru par *Gerart*.
On soigne V. ; la lutte reprend ; V. propose de traverser l'armée païenne pour se réfugier dans un château.	id. (*avec quelques additions*).
Entrée dans le château. Préparatifs de résistance.	id. — *Nouveau début de chanson. Les chrétiens ont enfermé avec eux dans le château un païen qui énumère longuement les rois qui assiègent V.*
Les Sarrasins bloquent le château.	*manque ici.*
V. envoie Girart demander du secours à Guillaume.	id., *après que Gaudin et Guielin ont refusé.* *Préparatifs de résistance. Les Sarrasins bloquent le château.*
Tentative infructueuse de Girart pour traverser l'armée païenne. Nouvelle tentative qui réussit.	id.

VULGATE (*x D E*)	RÉDACTION DU MS. DE BOULOGNE
	Guichardin (ou Guichard), frère de Vivien, quitte Anseüne et vient à Orange trouver Guillaume pour se faire adouber.
Arrivée de Girart à Orange ; description de la ville.	id. ; *description très abrégée.*
Songe de Guillaume.	*manque.*
Girart raconte la bataille et demande le secours.	id. (*avec quelques développements*).
Guillaume réunit son armée.	id.
	Adoubement de Guichard.
Guichardet veut être adoubé ; Guillaume refuse.	*manque.*
Départ de l'armée de Guillaume.	id.
Épisode de Guichardet (adoubé par Guibourc) qui rejoint l'armée.	*manque.*
V. sort du château. Nouvelle bataille ; duel de V. et de Desramé. V. assailli par les païens est blessé.	id.(*à quelques détails près*).
V. frappe Gautier qu'il ne voit pas.	*manque.*
Guillaume fait hâter son armée.	id.
V. entend venir Guillaume et sonne du cor ; Guillaume se hâte.	*manque.*
Un païen annonce à Desramé l'approche de Guillaume : effroi des païens qui reculent.	id. (*rédaction beaucoup plus abrégée*).
Les païens s'arment ; la bataille s'engage ; les Français s'y distinguent, entre autres : Bertrans	id.
Gautier le Toulousant Gaudin le Brun	} *manque.*
Bataille farouche : prouesses de V. ; arrivée de Guillaume qui abat plusieurs chefs païens.	id.
Exploits des Français et des Sarrasins.	Exploits des Français *seuls.*
	Desramé exhorte les chefs Sarrasins à poursuivre Guillaume, qui est traqué.
V., aveuglé, frappe Guillaume ; ils se reconnaissent.	id.
Lamentations de Guillaume sur V. abattu ; V. insiste pour se battre encore et G. le reconduit dans la mêlée.	id. ; *de plus, Guichard, frère de Vivien, est avec Guillaume.*
Guillaume rencontre Bertrant et tous deux se lancent dans la bataille.	Guillaume, *seul*, se lance dans la bataille.

*
* *

a) *Les parties spéciales.* — Écartons d'abord les lacunes de *C* par rapport à *xDE* : songe de Guillaume (*1069-1084*) ; Vivien sonnant du cor comme Roland (*1489-1541*) ; duel de Vivien et de Gautier (*1461-1479*). — Le remanieur de *C* a jugé sans doute, en éliminant ces épisodes, que le duel de Vivien et de Gautier n'est qu'une réplique inutile et médiocre de la rencontre postérieure de Guillaume et de Vivien (*1810* sqq.) ; que l'imitation du *Roland* est la preuve d'une pauvre imagination ; qu'enfin le songe de Guillaume (remarquer la lacune *1073-1080* dans *E*) n'est pas extrêmement clair et retarde l'action (dans *xDE* il faut reprendre *1068* par *1081* sqq.). — L'absence des exploits de Gautier le Toulousan et de Gaudin (laisses XLIV et XLV, v. *1636* sqq.) n'est pas très significative : *C* ajoute en effet des détails identiques (v. 579-621, 634 sqq.) et la laisse XLV manque dans *E* (assonances inexactes dans tous les mss.).

Quant aux épisodes ajoutés par *C*, ils ne valent pas plus, soit pour le fond, soit pour la forme, que les parties qui ont été supprimées. — Les détails de l'adoubement de Vivien (8-14) se rattachent à la fin des *Enfances* dans *C* (cf. p. 258, éd. Wahlund) ; l' « eslais » de Vivien et l'adoubement de ses compagnons (57-77) est banal ; on a prêté un peu à tout le monde (cf. Densusianu, *Prise de Cordres*, p. LXXIX-LXXX et notes) la prise de Barcelone, des tours de Balesgués, de Tourtoulouse et de Portpaillart-sur-mer (v. 129 sqq.) (Vivien les a prises déjà dans les *Enfances*, sauf toutefois dans *C*) ; la même banalité se marque dans les énumérations interminables de rois païens (v. 326-351 ; 1321-1350 ; remarquer l'épisode du païen enfermé dans le château, qui ne fait qu'amener une de ces longues énumérations, v. 818-1046), dans des récits de combats (v. 579-621, 638-657, 827-858) qui n'apportent aucun élément nouveau et sont inutiles au progrès de l'action ; les v. 1047-1069 (Gaudin et Guielin refusant d'aller à Orange) rappellent les scènes analogues du début d'*Aymeri*

de Narbonne; quant à Guichard, frère de Vivien, sa venue d'Anseüne à Orange pour se faire adouber (1205 sqq.) est calquée sur la scène analogue dont Vivien est le héros à la fin des *Enfances* dans *C* (v. 4744 sqq. ; cette scène manque dans *x* et elle est tout à fait différente dans *D*)[1]; l'adoubement de Guichard (1422-1439) reproduit jusque dans ses moindres détails celui de Vivien au début de la *Chevalerie* dans *C*[2]. — Il n'y a d'un peu intéressant que la poursuite de Guillaume par les Sarrasins (1663-1694), la présence de Guichard aux côtés de Guillaume (1783-1792) et la fin du poème (1829-1840) : encore faut-il noter qu'en ces épisodes manquent les particularités de forme auxquelles j'arrive, et qu'il s'agit de rattacher la *Chevalerie* à *Aliscans*. — A l'insignifiance du fond dans les parties ajoutées se joint l'extrême platitude de la forme : autant la langue est ferme et l'exposition directe dans les éléments communs à *xDE* et à *C*, autant les expressions sont usées et banales, autant les répétitions sont accumulées dans ce qui est spécial à *C*[3].

1. On peut signaler des réminiscences littérales : *Enf.*, 4745 = *Chev.*, 1207-1208, 1211 (remarquer la reprise à cause de l'intercalation de 1209-1210) ; *E.*, 4746 = *Ch*, 1212-1213 (1214-1215 sont une maladresse évidente et une allusion aux expéditions de Vivien racontées au début de la *Chevalerie*) ; *E.*, 4785-4789 = *Ch.*, 1222-1224 ; ils trouvent dans les deux poèmes Guillaume et Bertran ; *E.*, 4801-4805 = *Ch.*, 1230-1235.

2. Comparer : 10-11 et 1422-1423 ; 12 et 1425 ; 13 et 1427 ; 14 (60) et 1428 ; 57-58 et 1429-1431 ; 61 et 1433 ; 65-67 et 1434-1436 ; 69 et 1437-1438, et observer que les détails se suivent dans le même ordre et que les expressions sont identiques.

3. M. Riese, *o. c.*, p. 30 sqq., en a donné pour les *Enfances* des exemples qui me dispensent d'insister. Mais s'il a vu, après M. Nordfelt, que la rime (p. 33 sqq.) est plus fréquente dans ce que j'appelle les parties spéciales, il n'a soupçonné — ni personne, que je sache — que 3 ou 4 autres faits importants dont il me reste à parler se rencontraient à peu près exclusivement dans ces parties spéciales. — Pour quelques exemples de pauvreté d'expression, cf. *ne se va atargant* (70, 78, 109), *araisonant* (79, 101), le tout à l'assonance ; observer surtout l'abondance des formules qui indiquent à chaque instant un remanieur incapable de se laisser entraîner par le récit (*nus nel peut contrester*, 133 ; 138 ; 140 ; 166 ; 182 ; 226 ; etc., etc.) (cf. le début de jongleur, 239-243). — Voyez le même mot à la rime, *baron* 7 fois sur 20 vers, laisse IV ; l'expression *errant sans atargier* 956, 958, 961 ; etc.

Voici maintenant les preuves tangibles qui autorisent, je crois, à séparer dans la rédaction *C* les parties spéciales des éléments communs à *C* et à *xDE*.

1°) Dans *xDE*, *Vivien* assonne toujours en *-an* (*64 xD*, *68 xD*, *214*^{b} *E*, *1186 DE*, *1606*^{a} *x*, *1559 E*, *1648 xDE*) ; dans *C*, il assonne en *-an 1575* (vers commun à *CxDE*), en *-ié* partout ailleurs : 210, 222, 591, 612.

2°) La *tendance à la rime* est plus accusée dans les parties spéciales. — Il faut ici distinguer, ce que n'a pas fait M. Schulz (p. 71) : il cite, en effet, *6 tant endureir xD*, *tant endurés C* ; grammaticalement, il faudrait *enduré* ; dès lors, la rime n'est plus parfaitement exacte. Les rimes « graphiques » abondent partout.

Il n'y a pas lieu de s'attarder à relever les exemples[1] ; observons seulement que, dans les parties spéciales, le remanieur a des audaces plus fortes que d'ajouter un *s* contre la grammaire ou le sens (*-ons* à l'intérieur du vers, 212, *323*, 346^{a}, etc., mais *-on* à la rime 166 ; — *raisnier* 186 ; *Turs mahaignier* 205 ; *gent renoié* 1073). — Les cas de transformation véritable de l'assonance en rime sont assez rares pour les parties communes[2] et telle laisse (*XLVII*, p. ex.) est moins rimée dans *C* que dans *xD*. Le remanieur de *C* ne fait aucun effort pour transposer en laisse rimée une laisse en *a...e* (*XVIII*, *XLVII*), *ẹ....e* (*XIX*, *XXIV*, *XXIX*, *XLIII*, *L*) ou *i....e* (XXVII) (nous verrons que c'est le cas pour *E*) ; dès lors, il n'est que plus remarquable qu'il n'ajoute jamais de laisses féminines[3] (le fait est le même dans les *Enfances*, cf. le tableau de Riese, p. 31-32), mais seulement des laisses à

---

1. Cf. v. *6*, *15*, *21*, *26*, *51*, *78*, *88*, *100*, etc. ; comparer *ber 77* à *bers 40* ; *231-238* ; *256*, *271*, *394*, *422*, *436*, *490*^{a}, *511*, *515* ; *571* (comp. *desmallié* et *fausés*), *524*^{a}, *528*, etc., etc.

2. *5 l'oés chanter* → *chanter l'orrés* ; *38* ; *91*, *1823* (*Esclés* pour *Escler*).

3. J'entends de laisses féminines où la rime serait difficile (*i...e*, *a...e*, *ẹ...e*) ; il peut ajouter sans peine des laisses en *-ee* (*Enf.*, *III*).

assonances masculines très faciles (*-ant* : II, XXIV, XXX, XXXIX ; *-on* : IV ; *-é*, *és* ou *-er* : III, XXVIII, XXXIV, LI (fin) ; *-ié* ou *-ier* : VIII, XIV, XVI, XXVII (fin) ; pour *-ir* (XXIII), *-i* (XXIX), *-ọ* (XV), les laisses sont toujours très courtes et peu régulièrement rimées. — La tendance la plus marquée consiste à grouper (ou à essayer de grouper) des rimes : de là, dans les parties communes, quelques modifications : ***579*** (*herbage* au lieu de *glaive xD*) ; ***583*** (*arrage*, *D charme*) ; ***586*** (*erbage*, *D praaille*) ; ***611*** (*a chertes*, *xD lermes*) ; ***631*** ; ***638*** ; ***648-650*** ; ***746*** ; ***893*** ; ***1616*** ; ***1866-1867*** ; — et quelques additions d'un ou deux vers : ***574-574***[a] ; ***575***[a] ; ***588***[b] ; ***640***[a] ; ***642***[ab] ; ***1613***[ab]. — Pour ce qui est des parties spéciales les rimes (réelles ou graphiques) vont toujours par groupes lorsqu'elles interrompent l'assonance-rime dans laquelle la laisse est écrite [1]. Voici quelques cas : *-és* dans une laisse en *-é* : 311-312 ; 816-817 ; 968-970 ; 1026-1030 ; *-é* dans une laisse en *-és* : 256-258 ; 288-290 ; 305-310 ; 1193-1194 ; 1222-1223 ; *-er*, *-el* dans une laisse en *-és* : 276-277 ; 1244-1247 ; — dans une laisse en *-er* : *-és* 137-139 ; *-é* 153-154 ; — dans une laisse en *-ier* : *-ié* 199-202 ; 220-221 ; *-iés* : 191-193 (191, *l.* fiels) ; 226-227 ; — dans une laisse en *-ié* : *-ier* 945-949 ; — dans une laisse en *-ant* : *-ans* 81-83 ; 91-92. — On voit que, si les procédés sont les mêmes, ils sont beaucoup plus fréquemment employés et atteignent des proportions plus amples dans les parties spéciales que dans les parties communes.

3°) *-Ien dissyllabe ou monosyllabe.* — Dans la *Chanson de*

---

1. Les exceptions à ce groupement sont extrêmement rares : 114, 142, 149, 267, 652, 967, 974, 978, 984, 999, 1007, 1017, 1020, 1041, 1665 ; (167 : il suffit d'écrire *disons* à 166). — D'autres exceptions apparentes concernent des noms propres : *Vivien* (211, 222, 591, 612) ; comparer 368 (*Alissans* ; *id.* 1424) à 377 (*Alissant*) ; 371 ; 1211 ; 1246 ; 1330 ; — ou des formules : 131, 182, 283, 286, 585, 835, 1746 ; — ou enfin des mots tels que *bien* 239, et surtout *paien* : 180, 207, 228, 237, 350, 582, 919-920 (*crestiien-paien*), 926, 954, 956. — Il arrive même que des rimes irrégulières (ne rimant pas entre elles) soient groupées : 236-237 ; 1014-1015 ; 1022-1024 ; 1203-1206.

Guillaume, comme dans les rédactions *xD* des *Enfances*, comme dans *Aliscans*, le nom de *Vivïen* est de 3 syllabes. — M. Riese s'est donc étonné (*o. c.*, p. 33) que *Vivien* soit tantôt de 3 syllabes, tantôt de 2 dans le ms. *C* des *Enfances*, et M. Schulz (p. 72) a partagé, pour la *Chevalerie*, cet étonnement légitime ; dans *xDE Vivïen* est trisyllabe sans exception, dans *C* il est tantôt dissyllabe, tantôt trisyllabe. — Voici, sauf erreur, la statistique[1] :

	PARTIES COMMUNES	PARTIES SPÉCIALES
3 syllabes	70 ex.	53 ex.
2 syllabes	12 ex.	24 ex.

Ainsi, dans les parties communes, pour un total de 82 cas, *Vivien* est dissyllabe un peu plus d'une fois sur 6 ; dans les parties spéciales, pour un total à peu près égal (77), il est dissyllabe un peu moins d'une fois sur deux. — La disproportion est forte[2]. — Examinons d'un peu plus près les 12 cas où *Vivien* est de 2 syllabes dans les parties communes :

37 C V. li vallans ; xD V. li frans. — La correction s'impose ; c'est une substitution de formules.

248 C Et de V. ; *aD De V.* ; c'est à l'addition de *247* [a] que le *Et* de *C* doit son origine et *Vivien* sa réduction à 2 syllabes.

345 (*604*) : substitution dans *C* de « *V.* » à « *l'anfes* » ou « *li cuens* » de *xDE*.

385 : *Viviens* est une addition spéciale à *C* (le vers est un alexandrin), sans autorité d'après *xDE*.

1. Je range dans les parties spéciales un vers remanié, comme le v. *8*, p. ex.

2. Elle pourrait l'être bien davantage, si l'on tenait compte des expressions stéréotypées comme « *Vivïen l'alosé* » ou des formules extrêmement fréquentes comme « *Dist Vivïens* » qui sont conservées dans les parties spéciales ; mais une statistique brutale peut ici suffire.

416 : *ne tamés* (*cois estés*) remplacé par *fai tous tes volentés* (obs. le manque d'accord de *tous*).

874 : nécessité de rattacher le récit aux 4 vers précédents, spéciaux à *C* et faisant allusion à des événements que *C* seul connaît.

893 : plusieurs vers de *xDE* ont été fondus en un seul (le vers de *C* est d'ailleurs un alexandrin).

916 *C V. ne s'en isse*, *D V. nen isse*. La correction est aisée.

1427 : *asaillut* garanti à l'assonance par l'accord de *xDE* ; soit qu'il ait voulu éviter ce participe, soit qu'il ait été entraîné par la formule *li paien mescreü*, *C* a modifié le vers, mais il en a fait un alexandrin.

1448 : un seul vers de *xDE* est développé dans *C* en deux vers dont le second est un alexandrin.

1867 : interversion des v. *1866-1867*, désir de rimer.

Si je ne m'abuse, il y a de bonnes raisons d'estimer que, dans les fragments en décasyllabes communs à *C* et aux autres mss., *Vivien* était toujours et partout de 3 syllabes ; dans la douzaine de cas où il est de 2, les corrections sont ou nécessaires ou faciles. — Au contraire, je ne vois aucune raison, ni bonne ni mauvaise, ni aucun moyen de rendre *Vivien* trisyllabique dans les v. 97, 119, 134 (alexandrin), 145, 151, 155 (alexandrin), 157, 179, 195 (alexandrin), 214, 222 (remarquer la formule), 741, 744, 775 (hexasyllabe féminin), 817, 818, 968, 1047, 1049, 1060, 1070, 1530 (hexasyllabe féminin) ; c'est seulement dans deux cas, v. 1035 et 1040, qu'on peut remplacer, si l'on y tient, *Et dist V.* par *Dist V.* — Donc, à en juger par le nom de *Vivien* qui a dû être de 3 syllabes avant de devenir dissyllabique, les parties communes ne sont pas de la même époque, du même auteur ou de la même région que les parties spéciales.

Il est d'autres mots où *-ien* a été d'abord trisyllabique [1] :

1. Il n'y a, dans les parties communes, aucun ex. de *crestie̮n*, *ancie̮n*, etc. ; dans les parties spéciales, je trouve *Or'e̮nt* 338 (cf. *Orïent 1418* [a]), et (à côté de *crestïen* 919, *crestïenté* 1034) *crestie̮n* 1338 (vers de 13 syllabes, *suppr.* Et), 1731, 1743. — Dans ce qui va suivre, il ne s'agit

les premières (et deuxièmes) personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel. Ici nous nous heurtons à une difficulté : aussi bien dans les parties communes que dans les parties spéciales, *-iens*, *-iés* sont *toujours* monosyllabes :

Parties communes : *-ĭens*, *379*, *736*, *750*, *759*, *765* ;
-ĭés : *733*, *1453*, *1874*, *1875* ;
Parties spéciales : *-ĭens*, *757* [a], 1674.

Si difficile qu'il paraisse de concilier ce fait avec ce qui précède (*Vivïen* et *Vivĭen*), c'est un fait, et un fait d'autant plus grave que nous devons tirer du seul texte de *C* des raisons de rétablir *-ïens*, *-ïés* dans les parties communes à tous les manuscrits.

Prenons le v. *757* [a] :

Que ces Turs paseriemes.

Il n'y a aucun doute que ce vers soit spécial à *C*, puisque *xD* et *C* s'accordent à donner à la fin de la laisse (*757*) :

Dient Fransois : « Conment poroit il estre ? »

Ce v. *757* [a] (hexasyllabe féminin) nous enseigne :

1° que le remanieur de *C* fait la synérèse de *-ĭe* à la première personne du pluriel du conditionnel ;

2° qu'il termine les premières personnes du pluriel en *-mes*.

Comment se distribuent les formes en *-ons* et en *-omes* dans *C* ?

Somes mis à part, il n'y a pas dans *xDE* un seul exemple

---

nullement de déterminer la date des faits linguistiques relevés dans les parties spéciales, ni la région à laquelle ils peuvent appartenir (cf. chapitre v, Age et dialecte du poème) ; j'essaie seulement de marquer les différences qui existent à mon sens entre les deux « couches » de la rédaction *C*.

d'une forme en *-omes* [1]; dans *C* (*somes* toujours excepté), il n'y en a *pas un seul* dans les parties communes; dans les parties spéciales, au contraire, il y en a *quatre* attestés par la mesure des vers (je ne parle, bien entendu, que de ceux-là):

212 ne l'*osommes* laissier (alexandrin);

476 Fallir ne li *devommes* (hexasyllabe féminin);

858 Ne *savommes* que faire (hexasyllabe féminin);

1205 vos *vaurommes* conter (formule de jongleur).

Donc, les formes en *-omes* appartiennent au remanieur, et non à l'auteur des parties communes.

Reprenons maintenant les exemples de *-ịens* : *379 averiemes*; *736*, *759*, *765*: *porriemes*. — Ou bien c'est le hasard qui a distribué les formes en *-ons* et les formes en *-omes*, comme il a réparti *Viviën* et *Vivien* ; ou bien il nous faut corriger *averiemes* [2] en *avrïens*, *porriemes* en *porrïens*. — Au v. *750* *poions* doit être corrigé en *poons* (cf. *xD*, et *tenrons* du v. suivant). — Il ne reste donc pas un exemple valable de *-iens* monosyllabe dans les parties communes. — Quant à *-iés*, *pooiés* du v. *733* est une faute (il faut la première personne; cf. *xDE* et le v. *735*); *1453* *Vos me deviés* n'est pas appuyé par *aB*[2] *E*; semblablement, divergences pour *estiés* aux v. *1874* et *1875*. — Deux cas bien assurés subsistent seuls: *paseriemes* du v. *757*[a] et *seriens* du v. 1674, tous deux dans les parties spéciales.

4°) *Amuïssement de l'e protonique.* — M. Riese, *o. c.*, p. 33, écrit: « *Anseüne* est toujours de 4 syllabes. Il est d'autant plus surprenant de trouver qu'au début de *B* [$=C$] et dans l'épisode additionnel de la fin *Anseüne* est de trois syllabes. »

---

1. Au v. *389* (le seul cas, à ma connaissance) *S'avomes armes* n'a pas d'autorité: il est donné par *D* seul (dialecte du copiste ; obs. élision de *si*) et a contre lui *xE* et *C* (*Si avons*, *Et avons*; *Se vos*).

2. On en trouverait une preuve supplémentaire, s'il était besoin, dans le fait que les futurs analogiques *averai*, (*perderai*), manquent dans la vulgate ($=$ *xDE* d'un commun accord) et dans *C* (parties communes) et apparaissent quand *C* est isolé ou remanié: 297, 693 (alexandrin), 1416 (alexandrin), 1617 (hexasyllabe féminin).

Il serait en effet très surprenant qu'un seul et même remanieur, disant tantôt *Anseüne*, tantôt *Anseune*, prît plaisir à n'employer *Anseune* que dans les épisodes qui lui sont propres. — M. Schulz est muet sur cette réduction de l'hiatus de l'*e* protonique avec la voyelle tonique dans la rédaction *C* de la *Chevalerie*. Cette réduction y existe cependant ; on la trouve dans les cas que voici :

e + *a* : à côté de *marcheant* 154, 174, on a *marchant* 44, 484 (ces deux derniers exemples dans des passages faisant allusion aux *Enfances Vivien*).

— De même *mailles* 243 (hexasyllabe féminin ; début de jongleur) [1].

e + *i* : on ne trouve la réduction de l'hiatus que dans un seul cas : ***1135*** *vimes* .I. casteler [*D* a la même leçon, mais non *xE* ; cf. Chapitre V (AGE ET DIALECTE DU POÈME)] [2].

e + *oi* : réduction dans deux cas, tous deux dans les parties spéciales : *maloite* 1595 (hexasyllabe féminin) ; *maloit* 1724 (correspond à ***1827***, mais obs. l'alexandrin).

e + *u* : *Imparfait du subjonctif* :

avoir :

pas de synérèse : { ***6, 693, 1417, 1437.***
930, 1072, 1736. }

synérèse : ***378*** (l'ex. n'est pas sûr ; pour qu'il y ait synérèse, il faut que *Guillelmes* n'ait pas d'*s* au cas sujet ; autrement, on peut écrire *eüst* et faire un alexandrin ; cf. d'ailleurs la leçon de *xD*) ; ***402*** (l'indicatif est appuyé par *xDE*) ; ***1815*** (vers remanié ; *fust* dans *xDE*) ; 1025 *qui n'eut* (la syntaxe exigerait *eust* avec synérèse).

---

1. *Mescreant* est toujours de trois syllabes : ***662*** ; — 846 ; 1157 (*mescreés*).

2. Sauf *meïsme*, 487, et *veïr*, 580, tous les exemples que l'on peut noter dans les parties spéciales sont des formules stéréotypées (*Ainc ne veïstes* 583 ; *Qui donc veïst* 612 ; *La veïssiés* 831, 1657, et surtout *i veïssiés* 570, 587, 596, 648, 1658). — Dans la formule *si m'aït Dés* on trouve *aït* (***28*** ; cf. aussi ***442-444*** ; — 41, 968) et *ait* 86 (alexandrin).

devoir : *deüst 777* et 1213 (alexandrin).
deust 196 (alexandrin).
pouvoir : *peüst 744*, *745* et 870, 921, 1673.
peust 425 (*aDE La peüssiés*, *C Dont i p.*).
467-468 (deux vers dans *xDE*, fondus en un seul dans *C*).
735 (*aD la peüssons r.*; *b* corrige; *C* la p. *Turs* r.).
742 (*xD Qui tant poroit*; *C Se t. peussiés*).
1732 (*xDE Veoir poïst*; *C Menbrer li peust*; substitution de formules : on a *veïst* au v. précédent).
580 *Veïr peussiés*; 607 nus hom nes *peust* nonchier (alexandrin); 614 Membrer li *peust*.

Il est impossible de corriger 580 et 607 ; pour les cas relevés dans les parties communes : ou bien *xDE* ont voulu éviter la synérèse primitive (ce qui serait étrange, puisqu'ils l'introduisent lorsqu'ils remanient ; cf., p. ex., *b 735* et *E 743*), ou bien *C* l'a introduite (ce qui est plus vraisemblable en raison des faits analogues étudiés ci-dessus ; cf., p. ex., *879* où *bD* (*a* manque et *E* remanie) écrivent « que il ne m'*oblit* mie » et *C* « qu'il ne m'*oblie* mie »).

savoir : *seust 271* (*xD seit*; le passage est remanié dans *C*).
seumes 1110 (texte différent dans *xDE* et dans *C*).

Participes passés : jamais de contraction, sauf au v. *375* où *ja* n'a aucune autorité dans *C* ; 574 doit sans doute être lu :

Dont ja (mais) n'ert .I. || veus sain ne en santés.

— En résumé, l'on peut dire que Vivien, poriens, eusse, etc., ne sont jamais *sûrement* attestés dans les parties communes et qu'ils se trouvent au contraire plus ou moins fréquemment dans les parties spéciales.

Aux particularités prosodiques qu'offre *C* dans les parties qui lui sont propres se rattachent étroitement, ce me semble, deux particularités métriques dont il reste à traiter : le mélange des décasyllabes et des alexandrins, et l'emploi de l'hexasyllabe féminin à la fin des laisses.

Les alexandrins. — MM. Riese (p. 33) et Schulz (p. 71-72) se bornent à remarquer que la versification de *C* est extrêmement négligée. — En fait, le mélange des alexandrins et des décasyllabes dans *C* n'a rien qui rappelle les cas si fréquents d'alexandrins sporadiques et isolés dans les chansons de geste en décasyllabes, ni l'alternance régulière de fragments en mètres différents dans un même poème [1]. Les alexandrins apparaissent ici en groupes absolument irréguliers : ce qui est régulier, c'est qu'ils sont exceptionnels dans les parties communes.

Un astérisque marque dans l'édition tout vers de *C* qui est un alexandrin ou qui présente l'une des particularités prosodiques ci-dessus étudiées ; il suffit de tourner les pages pour voir que les astérisques manquent à peu près totalement lorsque les chiffres en italique et entre parenthèses renvoyant à *D* forment une numérotation régulière et continue, mais qu'ils apparaissent et pullulent, au contraire, dès que cette numérotation disparaît : voy. p. 3, v. 6-14 (préparatifs de l'adoubement) ; p. 7 (v. 44 : *marchans* dans l'allusion aux *Enfances* ; 62 sqq.) ; p. 9 ; p. 11 ; p. 13, p. 15, p. 17, p. 19 (expéditions de Vivien en Espagne) ; p. 21, v. 275-279 (allusion à la *Prise d'Orange* et remaniement nécessité par l'intercalation) ; p. 23, v. 282 ; p. 25 ; p. 27 ; p. 29 ; p. 49 (allusion aux *Enfances*, obs. *marchans*) ; p. 51, v. 501-505 ; p. 57, v. 560-561 ; p. 59 ; p. 61 ; p. 69, v. 711-712 ; p. 71, v. 738 et 741 ; p. 73, v. 744 ; p. 79, v. 816-818, 827-828 ; p. 87, v. 919-920, 925, 927 ; p. 89 sqq., v. 954 sqq. (épisode du païen dans le château) ; p. 111, p. 113, p. 115 (Guichardet) ; p. 123, p. 125 ; p. 131, v. 1420 sqq. (Guichardet) ; p. 195, v. 1713-1714 ; p. 197 ; — il n'y a d'exceptions que pour l'épisode de Guillaume poursuivi par les Sarrasins (v. 1662 sqq. ; il suffit de supprimer *mais* au v. 1674), — l'arrivée, vraisemblable et touchante, de Guichard (v. 1783 sqq.) (noter la leçon de *a* au v. *1878* « duel que font fenmes

1. Sur ces deux cas, v. Tobler, *Vom französischen Versbau*[4]..., p. 10 sqq.

entr'eles »), et la fin du poème (1829 sqq.) : en ce dernier cas, il ne s'agit, dans *C* comme dans *xDE*, que d'un raccord avec *Aliscans*[1]. — Si, par contre, l'on examine les parties communes, on y rencontrera très peu de ces « vers faux » ou d'alexandrins, et toujours on les trouvera entièrement isolés et faciles à réduire en décasyllabes réguliers (cf. les notes de l'édition, et *infra* pour la plupart de ces vers) : la série *228-231* s'explique par le fait que dans *C* la laisse a un début tout différent ; *397-398* (formules, cf. 485, 489) ; *483* vers développé en deux, etc. — On observe enfin que les vers faux résultant de la fusion en un seul de deux ou de plusieurs vers (v. *infra*, p. 52, n. 1) sont toujours plus difficiles à rétablir ; il me semble donc très probable que le v. 1105

A Orenge la vile ou li quens est remés

(que je ne puis réduire à 10 syllabes) est le résultat d'une fusion des deux vers *858-859* de *D* :

A Bargelune *ou li cuens est remeis*,
Ou *a Orenge*, ne sai dire lou quel.

Il s'agit sans doute d'un remanieur qui sait la légende localisée aux Aliscans d'Arles [2].

L'hexasyllabe féminin. — Seul des 9 mss. de la *Chevalerie Vivien*, *C* termine les laisses par un hexasyllabe féminin. A la question générale de savoir si c'est là — ou non — une preuve d'ancienneté s'est substituée aujourd'hui la nécessité d'instituer, comme le demandait G. Paris [3], une « comparaison

1. Dans *xDE* la rencontre de Guillaume et de Bertran est peut-être destinée simplement à annoncer les v. 2-4 d'*Aliscans* ; on n'en peut dire autant de la présence de Guichard dans *C*, puisqu'au lieu de *Guichars li aidans* (*Aliscans*, v. 5), *C* donne *Richars li Normans*. — Quoi qu'il en soit, *Ja mès nul jor si grant dolor n'orrez* de *x* et *La dolor i fu grande* de *C* sont manifestement des annonces du fameux début :

A icel jor que la dolor fu grans.

2. Cf. *Annales du Midi*, 1910, p. 11, n. 2.
3. *Rom.*, XXIII, p. 611.

minutieuse entre la rédaction qui offre le petit vers et celle qui ne l'offre pas. » M. Nordfelt (p. XIX sqq. ; puis p. XXVI sqq.) a donné, pour les *Enfances Vivien*, des raisons littéraires de croire que le petit vers n'est pas ancien dans *C* ; M. Schultz-Gora a comparé la rédaction *C* et la vulgate pour *Folque de Candie* [1] et sa conclusion est identique à celle de M. Nordfelt. Malheureusement, en cette matière, le sentiment littéraire varie beaucoup selon les savants : G. Paris [2] semblait se ranger à l'opinion de M. Nordfelt, et M. Becker a invoqué pour la repousser des raisons littéraires qui ne sont pas non plus sans valeur [3].

Quant à la *Chevalerie Vivien*, écartant la méthode littéraire (d'aucuns pourraient juger nécessaires et beaux des hexasyllabes qui me semblent insignifiants et ternes), je ferai cette simple remarque : pour les laisses où la comparaison avec la vulgate est possible, ou bien l'hexasyllabe correspond au dernier vers de *xDE* (qu'il en soit, d'ailleurs, une réduction ou que le vers de *xDE* en soit un développement) : *353*, *428*, *864-865*, *931*, *1033*, *1053-1055*, *1183*, *1487-1488*, *1634*, *1681*, *1710*, *1863 b*, *1840* ; —
ou bien il est ajouté après le dernier vers de *xDE* (soit seul, soit avec un ou plusieurs décasyllabes destinés à l'introduire) : *379ab*, *570 a*, *650 a*, *775 a*, 877-880 (remarquer l'alexandrin 877 et la reprise de *Il n'a talent* de *741* par 879), *757 a*, *1156*, *1440 a*, *1768ab*, *1891 a* ; —
ou, enfin, il correspond à un vers situé au milieu d'une laisse dans *xDE* : *1272*, *1383*, *1410*, *1596*.

Mais, quel que soit le cas et que la pensée soit sublime ou médiocre, l'auteur (aussi bien dans les laisses communes à tous les mss. que dans les laisses particulières à *C*) n'arrive à parfaire les 6 syllabes et la terminaison féminine qu'en usant d'un certain nombre de formes qui ne se rencontrent jamais que dans les parties spéciales :

---

1. *Zeits. f. rom. Phil.*, XXIV, p. 370-387.
2. *Rom.*, XXI, p. 477.
3. *Zeits. f. rom. Phil.*, XVIII, p. 112 sqq.

malles au lieu de *mëailles* : 243 ; *maloite* (= *malëoite*) : *1681* ;

Vivien dissyllabe : *775*[a], *1488* ;

1[re] *pers. plur. en -ommes* : *428*, 858 ;

Conditionnel 1[re] *pers. plur. en -iemes* : *757*[a] ;

Futurs 4[e] *conjugaison en -erai* : *1710*.

Je tiens donc pour certain que l'hexasyllabe féminin qui termine les laisses de la *Chevalerie Vivien* dans la rédaction du ms. de Boulogne est l'œuvre pure et simple du remanieur.

« J'accorde », écrivait M. Becker [1] à propos des *Enfances Vivien*, « que le texte de *C* a été retouché, mais non pas soumis à un remaniement profond... Je ne vois dans les passages spéciaux à ce ms. aucune tendance bien nette à rimer purement — et il n'y aurait là qu'un jeu du hasard et rien d'intentionnel. » — Le « jeu du hasard » s'est répété pour la *Chevalerie Vivien* et il faut maintenant expliquer comment le « hasard » a distribué dans les parties spéciales : plus de rimes, *Vivien* assonant en *-ié*, *Vivien* dissyllabe, les formes en *-omes*, l'amuïssement de *e* protonique en hiatus, les alexandrins, etc. — L'explication me paraît être celle-ci : un remanieur a introduit dans le poème des épisodes entiers écrits dans une région et à une date différentes [2].

Ce poème, qu'était-il avant d'être ainsi remanié ? La vulgate (représentée pour nous par *xDE*) ou un poème différent ? — Pour tenter une réponse à cette question, il faut établir une comparaison détaillée entre les textes qu'offrent dans les parties communes *xDE*, d'une part, *C*, del'autre.

*
* *

b) *Les éléments communs*. — D'une manière générale (il ne s'agit pas encore de classer rigoureusement *C*), le ms. de Boulogne paraît se rapprocher de *D* plus que de *x* ou de *E* ; voici des exemples de *CD* contre *xE* :

---

1. *Zeits. f. rom. Phil.*, XVIII, p. 118.
2. V. chapitre v, Age et dialecte du poème

Laisse XVII (*C* XVIII)

. . . .

547	Es vos poignant Gaudin par mi l'estor,	*xDE* Gibert
548	*De Teracone .I. noble poingneor*	*xDE*
a	*Bon cheval ot enseigne de color*	*x seulement*
b	*L'anste brandist n'i a fet nul sejor*	*b seulement*
549	Et vait ferir .I. Turc par grant vigor;	*xDE* T. en mi l'estor
550	*Rois fut d'Aufrike s'i ot bon poigneor*	*aDE*
a	*Mort le trebuche du destrier missodour*	*b seulement*
b	*Rois Desramez maine molt grant dolor*	*b seulement*
c	*Viviën vet querant par mi l'estor*	*x seulement*
d	*Desramés va poignant par mi l'estor*	*E seulement*
551	*Li paiens crie a haute vois auçor*	*xDE* (*E* Et si crioit a)
552	*Ou es alez Viviëns traïtor*	*xDE*
553	*Hui t'ocirrai a mon brant de color*	*xDE* (*D* t'ocirons)
554	*Et tuit ti home i moront a dolor*	*xDE*
555	*Puis en irons a Orenge a sejor*	*xDE*
555[a]	*Ardrons la vile et si prendrons la tor*	*xE*
556	*Guillelmes iert mis en si grant tenebror*	*xDE* (*b* Guibourc iert mise)
557	*Qu'il ne vera lumiere ne luor*	*xDE*
558	*Tiebaus ravra dame Orable s'uxor*	*xDE* (*b* T. l'avra comme la soie u.)
559	*Gibers l'antent s'an ot au cuer iror*	*xDE*
560	*Point lou cheval qui li cort de vigor*	*xDE*
561	*Fiert lou paien qui l'escut ot a flor*	*xDE*
562	*Trestout li perse et l'escut et l'ador*	*xDE*
563	Tout le porfent dusques el missaudor;	*xD* (*E manque*) } *correspondent à C, variantes de détail.*
564	« Monjoie ! » crie a haute vois auchour.	*xDE* }
565	La oïssiés mervelloz crieour.	*E manque*; *xD* mervaillose crior
566	Dist Desramés: « Molt par ai grant dolor	*xDE*
567	Que tant nos durent cil gloton boiseor;	*xDE*
568	Encloés les environ et entor,	*xDE*
a	U mors ou vis les prendés sans demor;	*manque dans xDE*
569	Ja ne verront, je croi, nonne del jor,	*xD* } *E* Ses ocirons a honte et a dolor
570	Ne lor vaura lor bruit ne lor estor,	*xD* }
a	Se Mahon le consente. »	*manque dans xDE*

349	*CD*	no(s) barnage(s),	*xE*	nos proesces
360	»	de paor en tresue,	»	*b* (*a* manque, *E* cars) tous li cors li tr.
364	»	et forment s'esvertue,	»	reoille la veue
402	»	avoie jai tremis,	»	estoit li més tr.
427	»	ans ne fut si hardis,	»	cist hons est trop h.
475	»	hui mès esperonnés,	»	baron esp.
656	»	en oant,	»	en plorant
687	»	Avois escrie,	»	(*E* manque) Il lor esc.
964	»	Enuit,	»	Hersoir
1005	»	pormenei,	»	(*a* coru) brochié
1120	»	Li vostre niés,	»	Et Viviens
1161	»	par lou mien chief,	»	par dieu del ciel
1167	»	ne avoir ne deniers	»	ne argent ne ormier
1712	»	N'en aiez ja ne creme ne paior,	»	Ne vos doutés ne ja n'aïez p.
1715	»	n'istra .I. de cest jor,	»	n'en istra .I. des lor
1826	»	Os tu,	»	Va tu
1832	»	chier sera conparei,	»	bien t'iert guerredonné
1841	»	ja ne vos iert celei,	»	ja mes nons n'iert celés
1894	»	Vos veez bien,	»	Ja veés vos[1].

Ces exemples suffisent à attester que *C* se rapproche beaucoup de *D*. Quelle est la nature de ce rapport ?

Si l'on compare *C* et *D* aux pages où la typographie a permis de réaliser la concordance des vers, on s'aperçoit que *C* offre, en général, un texte plus resserré que celui de *D* : v. p. 30 et 31, 32 et 33, 38 et 39, 42 et 43, 44 et 45, 46 et 47 ; v. aussi (les faits sont les mêmes dans l'intervalle) p. 146 et 147, 148 et 149, 150 et 151, 152 et 153, 154 et 155, 156 et 157, 164 et 165, 166 et 167, 168 et 169, 170 et 171, 172 et 173, 182 et 183, 186 et 187, 188 et 189.

Un exemple indiquera précisément le parallélisme et les divergences : le tableau ci-contre présente les textes d'une

1. L'absence des v. 1-158 dans *E* et les lacunes que présente ce ms. remanié et rimé enlèvent bien souvent d'autres points de comparaison ; cf. pourtant v. *1-2*, *13*, *376*, *399*, *400*, *436*, *572*, *583*, *585*, *586*, *592*, *600-601*, *607*, *616*, *621-622*, *646*, *730*, *738*, *751*, *763*, *764*, *765*, *789*, *792*, *817*, *1025*, *1026*, *1027*, *1037*, *1046*, *1048*, *1086*, *1166-1168*, *1376*, *1436*, *1622*, *1709*, *1882-1885*.

même laisse, la laisse XVII (XVIII de *C*), assonant identiquement dans tous les mss., se plaçant au même moment de l'action, située entre deux laisses identiques dans *C* et *xDE* et racontant le même événement : Guibert (*C* Gaudin) abat un Sarrasin et Desramé se lamente ; le texte de *C* est en caractères romains, les vers qui ne se trouvent que dans *xDE* sont en *italiques*. — Le remanieur de *C* a conservé fidèlement la fin de la laisse (v. *563-570* [1]) ; il semble avoir (en admettant que le v. *568*[a] — qui rend plus clair et plus logique le rapport des v. *568* et *569* — soit de son cru) une tendance à allonger le récit ; par contre, dans la première partie de la laisse, il ne garde que 2 vers (*547* et *549*) sur 16 donnés par *xDE*, les deux vers strictement nécessaires dans le récit de la bataille, et il supprime le reste : surnom du héros (v. *548*), injures à l'adresse de Vivien et menaces contre Guillaume et Guibourc (allusion à la *Prise d'Orange*) (v. *551-558*), enfin détails descriptifs (v. *560-562* [2]). — Si, d'autre part, nous comparons *xD* (*E*) et *C* en des passages où les particularités de forme étudiées ci-dessus révèlent la main du remanieur (p. ex., laisse I), nous observerons que ce remanieur ajoute précisément des vers descriptifs (8-14) et une allusion aux *Enfances Vivien* (40-45). — Il n'en reste pas moins intéressant d'examiner en détail si les suppressions de *C* dans les parties *rigoureusement* correspondantes sont toujours faites dans le même sens.

---

1. Pour le v. 570[a] (hexasyllabe féminin), v. *supra*, p. 46-48.

2. Il évite par là l'ineptie de *bE* : dans *b* le Turc est déjà mort au v. *550*[a] et c'est Desramé qui cherche Vivien (*550*[bc]), l'injurie et est tué (v. *563*), ce qui rend étranges le discours qu'il fait à la fin de la même laisse et sa présence jusqu'à la fin du poème ; il en est de même dans *E* (cf. v. *550* [d]). Remarquons encore la confusion qui règne dans tous les mss. ; il est très probable que a (ayant comme *b* le v. *550*[c] et, au v. *553*, la leçon *t'ocirrai* = *bE*) a supprimé Desramé. — Enfin si — comme il est logique — nous ne devons prêter au remanieur de *C* l'intention de supprimer un vers que dans le cas où ce vers est à la fois dans *xDE*, il n'aurait retranché que *548* et *551-562*. — Le v. *556* *Guillelmes iert mis*... est faux dans tous les mss., car nulle part ailleurs dans le poème il n'y a d'exemple de la disparition de l's du cas sujet attestée par *xDE* (*Guibourc* et la modification du v. *558* sont des corrections spéciales à *b*).

Les lacunes communes à *C* et à quelqu'un des autres mss. ou groupes de mss. ne prouvent naturellement rien : *9* (le v. manque dans *b*, et *C* fait ailleurs, v. 711, de Garin le père de Vivien) ; *39-40* (fondus en un seul vers, de même dans *b*) ; *333* (Jean d'Auvergne manque également dans *x* : aussi le rôle qu'il y joue — comme dans *DE* — v. *640* sqq., n'en est-il que plus surprenant) ; *356* (manque dans *E*) ; *372* (manque dans *x*, *E* remanie) ; *386* (manque dans *xE*) ; *420-421* (manquent dans *x*) ; *426* (manque dans *xE*) ; cf. encore *469* ; *481* ; *824-831* ; *903* ; *918* ; *1062* ; *1143* ; *1384-1386* ; *1389-1390* ; *1411-1412* ; *1734* ; *1774* ; *1864* ; *1868* ; *1881* ; *1901* ; *1903-1904*.

Parmi les suppressions, certaines sont très peu significatives (détails descriptifs, énumérations de guerriers, etc.), parce qu'on trouve dans *C* des additions — souvent très développées — du même genre : *4* est banal ; *20* est une explication de *19* (d'ailleurs moins normale dans *D* que dans *x*) ; *89* banal ; *92* énumération ; *94* détail inutile ; *322* (répétition de *320*) ; cf. aussi *101-102* (reprise de *95*) ; *362* (inutile, affaiblit *361*) ; *368* (déplacé entre les préparatifs de bataille et affaiblit par avance *371-373*) ; *404-405* (développement de *403* ; lacune dans *E*, remaniements dans *x*) ; *448* (explication inutile qui affaiblit *447*) ; *483* (les leçons de *xE* sont obscures) ; *584* (visiblement inutile) ; répétitions sans intérêt : *612-613* ; *629-630* (cf. *613*) ; *771* (cf. *773*) ; *1147-1151* (cf. *1097-1105*) ; *1174* (cf. *1173*) ; *1186* (*1181*) ; *1702-1703* (cf. *E* et *1705*) ; *1870-1872* (lacunes dans a ou dans *E* et cf. *1864*[ab]) ; — énumérations de guerriers (observer pourtant la prédilection de *C* pour ces énumérations, v. 332-347, 976-1010, 1324-1349) : *670* (mais cf. l'addition *671*[a]) ; *832-839* (lacunes différentes dans les différents mss.) ; *1399* ; *1543-1545* ; *1580-1581* ; *1608-1609* ; *1780* sqq. (avec lacunes et additions diverses dans *xDE*) ; développements, explications, détails plus ou moins inutiles : *633* ; *637* ; *691-692* ; *846-850* (lacune dans *E*) ; *905* ; *914* ; *922-923* ; *967-968* ; *973-974* ; *976* ; *979* ; *1008-1011* (mais cf. *C* 1252 sqq.) ; *1017-1024* (description d'Orange ; mais lacunes diverses dans *xE* et assonance inexacte,

1020) ; *1038-1040* (les métiers d'Orange ; B^2 amplifie) ; *1042* ; *1045* ; *1124-1125* ; *1130-1132* ; *1393-1395* (assonance inexacte dans *xD* ; le discours indirect affaiblit la relation manifeste du v. *1392* et de « A icel mot » *1396*) ; *1403-1409* (lacunes et remaniements divers dans *xE*) ; *1415* ; *1439* ; *1547-1548* ; *1568-1573* ; *1576-1577* ; *1626*. — Si l'on examine un à un ces passages[1], on sera frappé de l'insignifiance des détails supprimés ; il faut observer, d'autre part, que le remanieur de *C* introduit de lui-même des détails identiques (explications : *261*ᵃ ; *346*ᵃ ; *437* ᵃ ; *504*ᵃᵇᶜ ; *588*ᵃᵇ ; *929*ᵃ ; *1821*ᵃ) ;

détails descriptifs : *502*ᵃᵇ ; *574*ᵃ ; *575*ᵃ ; *1190-1194* ; *1816*ᵃ ;

énumérations de guerriers : *507*ᵃᵇ (développement de *505* qui manque ?) ; *1613*ᵃᵇ ; *1614*ᵃ ; vers développé en deux : *1448* ; *1625* ; etc.).

Les suppressions les plus ordinaires concernent les formules et développements religieux, les souvenirs cycliques et les allusions à d'autres poèmes. Voici les exemples :

Développements religieux : *392-393* (le premier de ces vers manque d'ailleurs dans *x*, le second dans *E*) ; *442-445* (résumés en un vers) ; *458-462* ; *955-959* ; *1195-1196* ; *1237-1239* (on ne chante pas la messe avant de partir ; mais il faut remarquer que la laisse est en assonances différentes) ; *1368-1370* ; *1422-1424* ; *1596-1600* ; *1667-1679* ; *1749-1750* ; *1905*ᵃ*-1917* (Vivien voulant se tuer est un sentiment « moderne », d'après Jeanroy, *Rom.*, XXVI, p. 187, n. 2) ; *1922*.

Allusions cycliques[2] : *409-416* (remarquer la lacune *411-414* dans *xE*) ; *1561-1565* (allusion à Thibaut d'Afrique) ; *1601-1604* (communion de Vivien dans *Aliscans*) ; *1617-1619* (*Aliscans*,

---

1. On peut noter des faits identiques en des laisses, parallèles pour le fond, mais assonant différemment dans *xDE* et dans *C* : *249-250* ; *258-260* ; *266-270* ; *1257* sqq. — Ajouter encore quelques cas de deux vers réunis en un seul : *330-332* (il s'agit d'une énumération de guerriers), *598-599*, *664-665*, *666-667*, *1377-1378*, en observant que le résultat en est d'ordinaire un vers faux : *467-468*, *858-859*, *1035-1036*, *1122-1123*, *1194-1198*.

2. V. encore, pour la suppression d'« anticipations » dans la *Chevalerie* même, v. *275-279* (cf. *1444-1445* et *Aliscans*, v. 10-11) ; *1486-1488* (cf. v. *1810* sqq.) ; *1762-1766* (cf. *1765* et *Aliscans*, v. 24).

Guillaume à Laon) ; *1716-1723* (*Prise d'Orange* et *Moniage II*, v. 3186 sqq.,) ; *1739-1745* (*Moniage II*, v. 6555 sqq.) ; *1758-1761* (cf. *1829-1830*) ; *1784 sqq.* (les pèlerins de Saint-Jacques ou de Saint-Gilles) ; *1844-1847* (la famille épique de Guillaume, diversement incomplète dans les différents mss.).

Si, dans les parties communes, le remanieur *C* a bien réellement supprimé les développements religieux et les allusions cycliques, il est à noter que, dans les épisodes qu'il invente, il introduit précisément des développements et des allusions du même ordre : ainsi, il ne détaille les conquêtes de Vivien en Espagne (129 sqq.) que pour dire que Vivien faisait « toz crestïener » (128; 134-135 ; 150) ; il ajoute régulièrement l'oncle au neveu (295, *247*[a]) ou Aymeri et Louis à Guillaume (370 sqq.) (cf. aussi *606*[abc]) et introduit une allusion à la *Prise d'Orange* (v. 275-277), ce qui amène une répétition lourde et désagréable (comp. 278-279 et *115*, *117*).

Dès lors, la question se pose de savoir si le remanieur *C* avait sous les yeux un texte contenant ou non les passages dont il s'agit.

On peut croire simplement que c'est par caprice qu'il a fait ces suppressions et par pauvreté d'imagination qu'il a recours dans les parties spéciales aux procédés qu'il ne tolère pas dans les parties communes. En effet, on observe des faits analogues si l'on compare la rédaction *C* à la rédaction *x* du *Couronnement de Louis*, par exemple : allusions (au « court nez », v. 1102 sqq., éd. Langlois) ; famille épique de Guillaume (v. 819 sqq.) ; développements religieux (v. 982 sqq.) ; etc.

Toutefois, comme on ne trouve nulle part, dans le *Couronnement*, entre les rares passages spéciaux à *C* et les épisodes communs à *C* et à *x* les différences de langue, de prosodie et de métrique relevées pour la *Chevalerie Vivien* [1], la suppres-

1. Pour les *Enfances Vivien*, les faits sont les mêmes que dans la *Chevalerie* ; qu'on marque d'un astérisque les vers de *C* qui y présentent l'une des particularités prosodiques ou métriques indiquées ci-dessus, on verra les astérisques se multiplier dans les passages auxquels les autres mss. répondent par des blancs (éd. Wahlund).

sion d'épisodes entiers de *xD(E)* par *C* semble bien un fait limité à ce poème. Faut-il donc admettre que notre remanieur ne disposait que de fragments ? et ne se pourrait-il qu'il eût connu seulement les épisodes principaux (par la récitation d'un jongleur, par exemple [1])?

Quoi qu'il en soit, on discerne aisément des traces de suture. Ainsi (et sans parler des formules telles que : *Or lairai d'eus et dirons de...* beaucoup plus fréquentes dans *C* que partout ailleurs, cf. 222, 232-233, etc.), la scène de l'arrivée de la nef à Cordres est rattachée à la scène du début (ou plutôt aux développements qui continuent cette scène) par deux « recommencements » : v. 244-245 et surtout 234 sqq. (noter les alexandrins, et observer qu'on ne parlera pas « del fort roi de Franche » du v. 234) ; — de même, au v. *785*, lorsque les chrétiens sont dans le château, l'épisode du païen enfermé avec eux est annoncé par un seul vers (*786*^{a}) dont l'intercalation entraîne le remaniement de *786* et de *788* (alexandrins) ; puis, les récits concordent jusqu'au v. *814* : ici, « recommencement », 945-949, et (ce qui est décisif) les dispositions prises par les chrétiens à l'intérieur du château (*815-817*), qui

1. M. Suchier, *Die gekürzte Fassung von Ludwigs Krönung* (*français 1448*) (en tête de la *Bekanntmachung der Ergebnisse der akademischen Preisbewerbung vom Jahre 1900...*, Halle a. S., 1901) propose une hypothèse semblable pour la rédaction *D* du *Couronnement*. — Il est en tout cas digne de remarque que les scènes de *xD(E)* conservées dans *C* suffisent à former un récit cohérent et à peu près continu : adoubement et vœu de Vivien (*1-47*); Vivien extermine les païens (*77-83*) ; cour de Desramé à Cordres et convocation de l'armée païenne (*88-285*); arrivée des païens en l'Archant et début de la bataille (*316-522*); épisodes du combat (*523-536* ; *547-707* ; *718-817*); départ de Girart pour Orange (*840-1002*); arrivée de Girart à Orange et convocation de l'armée de Guillaume (*1003-1272*) ; reprise du combat avant l'arrivée de Guillaume (*1358-1487*); arrivée de Guillaume (*1542 1633*); la bataille de Guillaume (*1662-1779*) ; rencontre de Guillaume et de Vivien (*1796-1905*). Supposer que la *Chevalerie* primitive aurait été formée de cette succession de scènes (d'un caractère moins religieux et moins cyclique) est une hypothèse plausible dans le cas de la rédaction *C* (où les parties de remplissage sont manifestement d'un autre auteur que les parties communes à tous les mss.) ; mais cette hypothèse n'irait pas sans difficultés pour *x*, *D*, *E*.

se trouvent dans *C* au début de l'épisode (950-952), réapparaissent 1074-1075 (ainsi que la suite de la laisse ; mêmes assonances en *-ié*) après la fin de cet épisode ; — cf. encore, entre les v. *1000-1002* qui se répètent, les « recommencements » relatifs à Guichardet et à Girart (1203 sqq. ; 1245-1248 : alexandrins).

Enfin, en reliant entre eux les seuls épisodes qu'il ait voulu conserver (ou qu'il ait connus), le remanieur *C* s'est préoccupé, semble-t-il, de faire disparaître certaines contradictions[1] que *xDE* présentent encore. Par exemple,

96-97 (*xD*) (cf. *1586-1588*, *xDE*) : avant la *Chevalerie Vivien* et *Aliscans*, Desramé n'a jamais été en guerre avec Guillaume ;

754-756 : (Hunaut de Saintes est à la fois avec Vivien, v. *59*, et à Orange dans *xDE* ; cf. R. Weeks, *Origin of the Covenant Vivien*, p. 6).

Par contre, soit maladresse dans les coupures faites par le remanieur[2], soit pour quelque autre raison, on relève dans le

---

1. Il n'est pas toujours constant avec lui-même : il est assez singulier, p. ex., qu'aux vers *840* sqq. Vivien pose la question : « Qui ira à Orange? » dans les *mêmes* termes et obtienne la *même* réponse en *C* et en *xDE*, alors qu'en *C* Gaudin et Guielin ont déjà refusé d'y aller. — Cf. encore v. *122-123* :

Pris a Maldrane et Mirados tués

(avec substitution de *Maldrane* à *Luiserne* dans *C*, v. Nordfelt, p. XI) ; cette allusion aux *Enfances Vivien* était certainement dans le texte primitif (accord de *xD*, le début du poème manque dans *E*), et il est curieux que *C* ne l'ait pas écartée, puisqu'il rappelle après ce vers la prise de Bargelonge, Balesgués, etc. (alexandrin) dont il a parlé au début de la *Chevalerie* (où il n'est fait nulle mention de Maldrane). Par contre, la légende de la « nourriture » de Vivien par Guibourc, indiquée par *xDE* malgré la contradiction flagrante avec les *Enfances Vivien* (cf. v. *15 aD* ; *272-273 xD* ; *608* sqq. *xD* ; *884-886 bD* ; *1249* sqq. *E*), est régulièrement éliminée par *C* (cf. v. *884-886* ; au v. *15* :

aD Voient Guibor *qui m'a norit soef*
C Voiant Guiborc *qui tant a de biautés*,

il n'y a donc pas tendance à rimer, comme le prétend M. Schulz (p. 71), d'autant qu'au v. *676 souef* est, pour la rime, transformé en *soué*).

2. Certains épisodes narrés très brièvement dans *xDE* ont-ils été omis consciemment par *C*? V. *801-811* (Vivien se vantant de n'avoir pas

texte même de *C* certaines incohérences et contradictions : p. ex., Girart arrivant dans Orange est pris pour un Sarrasin (*1027* et surtout *1064-1065* :

As garnimens que il a endosés) ;

or, on ne nous a dit nulle part dans ce qui précède en *C* que Girart se soit revêtu d'armes sarrasines (cf., au contraire, *896-898* dans *xDE*) ; aux v. *1865-1867*, *C* dit la douleur de Guillaume

Quant de Vivien voit verse la bouele ;

mais on ne trouve auparavant dans *C* rien qui permette de comprendre ce vers (cf., au contraire, *1801* sqq. dans *xDE* [1] :

Par mi ses plaies sont si boel passei (*1804*).

En résumé, le ms. *C* est formé d'un certain nombre de « fragments » (qui se retrouvent plus ou moins différents dans *xDE*) et de morceaux de remplissage ; mais ces deux « couches » sont nettement distinctes par le fond, la forme, la langue, la métrique, etc. [2]. — Il nous faudra donc, pour classer *C*, ne tenir compte que de ces « fragments ».

---

manqué à son vœu) ; *983-990* (lamentations banales de Vivien qui interrompent l'action) ; *1241-1251* (adieux de Guillaume et de Guibourc ; allusion à *Aliscans* : *1252-1256*) ; *1803-1809* (Vivien coupant ses entrailles, ce qui est en contradiction avec *1896*).

1. L'épisode de Vivien coupant sa « bouelle » manque dans *b* (*1807-1808* et *1864*), et la plus grande confusion se remarque dans a (*1804-1808*) ; noter, en outre, que *1868* manque dans *xE*.

2. Le remanieur n'ayant assurément pas eu l'intention de distinguer ce qu'il ajoute de ce qu'il conserve, il est naturel de trouver sa main dans les parties conservées (Vivǐen, alexandrins, etc.) et de rencontrer dans les parties ajoutées quelques cas des formes primitives (Vivien, décasyllabes, etc.). Je voudrais avoir montré qu'une analyse comparative permet d'éliminer aisément les retouches dans les parties communes à *C* et à *xDE*.

Laisses	*D*	*x* (= *a* + *b*)	*E*	*C*
VII	Quant... escoutei	*id.*	*id.* (fondue avec la laisse précédente)	*manque*
VIII	Rois... color muee	*id.*	*id.*	VII. Rois... barbe mellee
IX	Rois... va atargent	*id.*	Rois... os semonant	VIII. Rois... molt fier
X	En son chalant... Desrameis	*id.*	*id.*	IX. Quant assamblés... gent
XI	Grant fut... meriaus	*id.*	Grant fut... desloiaus	*manque*
XV	Dist... entendés	*id.*	*id.*	XIII. Dist... escoutés
XVI	Grant fut la noise... chapleïs	*id.*	Grans fut l'estors... chapleïs	XVII. *id.* (= *E*)
XVII	Quant or fut mors... aumasors	Q. fu ocis... aumasors	Q. or fut mors... aumasors	XVIII. Orible fu... cel jor
XVIII	Fiers fut... bataille	Granz f... bataille	Fiers f... batalle.	XIX. Grant fu... batalle
XX	Grans fut... d'Averne Jehans	Molt estoit... d'A. J.	Molt fu J. cil d'A. dolans	XXI. Gerars estoit... vallans
XXII	Grans fut l'estors... la mer	Grant f. la noise... la mer	Gr. f. l'estors... la mer	XXIII. Fier fu... aïr XXIV. En Alissans... grant
XXV	Viviens... ostelés	*id.* (dans *b* seulement)	*id.*	XXXII. Cele nuit... ostelés
XXXI	Li cuens G... regardés	*id.*	*id.*	XXXVII. G. vit Gerart... atornés
XXXIV	Guichardés ot... conter	*id.*	*id.*	*manque*
XXXV	Dolans fut... aïrer	D. f... corrocier	D. f.... aïrer	*manque*
XXXVIII	Grans fut... adureis	G. f... longuemant a duré	*id.* (= *x*)	XLIII. De pamison... levés
XXXIX	En Aleschans... destrois	*id.*	Viviens... effroi	*manque*
XL	Viviens... lever	V... crier	En nos... esfreer	*manque*
XLIV	Grant fut... les Archans	G. f... aleschans	G. f... larcant	*manque*
XLVI	Grant fut... li estors	*id.*	*id.*	En mi le camp... sous
XLVII	En Aleschans... bargaigne	E. A... barnage	E. A.... bargaigne	E. A... bataille

§ 5. — *Le manuscrit E.*

La *Chevalerie Vivien* conservée par le ms. de Berne offre deux particularités :

a) la rime y a remplacé l'assonance ;

b) c'est seulement au v. 159 que commence la concordance avec le texte des autres manuscrits.

a) *Assonance remplacée par la rime.* — Les modes ordinaires de cette transformation [1] se retrouvent ici : changement du mot final, additions ou suppressions de vers, suppressions de laisses, etc. — Déterminons d'abord à quel groupe appartenait le ms. assonancé que le rimeur de *E* avait sous les yeux.

Le tableau ci-contre comprend les laisses rimées ou à assonance voisine de la rime qui présentent un début différent dans *x CDE* et indique les premiers et les derniers mots du vers initial de chacune de ces laisses dans *D*, *x*, *E* et *C*. — Un coup d'œil jeté sur ce tableau révèle immédiatement que *E* ne suit pas un manuscrit *C*, puisque, dans *C*, les laisses VII, XI, XXXIV-XXXV (épisode de Guichardet), XXXIX-XL, XLIV (toutes communes à *x DE*) manquent, et que les autres laisses y ont, soit des débuts différents (VIII, XV, XVII, XX, XXV, XXXI, XXXVIII, XLVI, XLVII), soit des assonances spéciales (et parfois des débuts spéciaux) (IX, X, XXII). — Quant aux laisses qui ne figurent pas dans ce tableau, ou bien elles ont des débuts identiques dans *xCDE* et ne prouvent rien (XII, XIII, XIV, XIX, XXI, XXIV, XXVIII, XXXIII, XXXVII, XLII, XLVIII, XLIX) ; ou bien elles ont été remaniées pour la transformation de l'assonance en rime (débuts identiques dans *x CD* : XXIII, XXIX, XXX, XXXVI, XLIII, L, LI ; — débuts différents dans *x CD* : XXVII) ; enfin, cette même raison explique qu'une laisse soit coupée en deux (XIX, XXXIV) ou soit rattachée à la laisse précé-

1. V. L. Gautier, *Épopées françaises* [2], I, p. 331-347, 430-435, 439-453, 463 sqq. et *passim*.

dente (XXXII, XLI). — La fidélité rigoureuse avec laquelle *E* suit laisse par laisse la vulgate (*xD*) et le fait que les laisses spéciales à *C* (VIII, XIV, XV, XVI, XXIV, XXVIII, XXIX et XXX) lui sont tout aussi inconnues qu'à *xD* excluant l'hypothèse que *E* suivrait *C* [1], faut-il rapprocher plus particulièrement *E* de *a*, *b* ou *D* ? — Le début de la laisse XXV manquant dans *a*, il ne reste que *b* et *D* ; si les débuts de XX et XXXVIII semblent rapprocher *E* de *x* (mais les différences entre *x* et *D* sont extrêmement légères), il peut ne s'agir là que de la place particulière de *D* et, d'autre part, XVII, XVIII, XXII, XLIV, XLVII rapprochent très étroitement *D* et *E*. Et voici qui est décisif : la laisse XXXV est en *-ié* dans *ab*, en *-er* dans *DE* (du moins, pour *ab*, jusqu'au v. 1294 ; v. p. 15, n.) ; la laisse XXVI ne se trouve que dans *D*, mais elle est résumée (hésitations de Girart) dans les v. 865 sqq. que *E* seul ajoute après la laisse XXV ; enfin, la laisse XXVII qui commence dans *x* par le vers 896 :

Li enfes prent une targe florie

commence dans *D* par :

Beas niés Gerars, dist Vivïens li sire

et dans *E* par :

Beas niés Gerars, dist Vivïens li ber.

Il n'y a donc aucune raison de supposer que *E* n'ait pas rimé un ms. assonancé presque identique à *D*, au moins pour ce qui est de l'ordre et du début des laisses.

Après cette orientation générale, examinons de plus près par quels procédés *E* arrive à « un viers bien fait et par rime establie » (v. 3). — Le début spécial à ce ms. (Appendice I, p. 209-213) offre des rimes parfaites (laisses I, *-ie* et V, *-ise* : au v. 105 *service* est une graphie de *servise*) ; le seul trouble

1. La laisse XLV manque dans *CE* : c'est le seul cas réel de groupement *CE* contre *x D*. Mais on observera qu'elle est très courte (12 vers), qu'elle est insignifiante pour l'action (on verra ci-après d'autres réductions plus importantes) et surtout que les assonances sont irrégulières dans *xD* et à peu près impossibles à transformer en rimes.

D		*E*
..............................*millier*		....*millier*
N'i a remeis d'aus tos que la *moitiés*	(*id. x*)	Nen i a mès que la moitié *entier*
Li autre sont tuit mort et *martiriei*,	(*id. x*)	Et nonporquant vendu se sont molt *cier*
Lor aimes sont devent Deu ens el *ciel*.		
Li remanant furent forment *plaié*;	(*id. x*)	Li remanans se prist a *esforcier*
Mais nequedant bien se sont *efforcié*,	(*id. Cx*)	Tant ont feru des espees *d'acier*
La presse ont route et Sarr. *plaiés* :	(*Cx percié*)	La presse ronpent et devant et *derier*
El chastel sont tuit ensanble *fichié*,	(*id. x*)	El casteler se prendent à *puiier*
Lievent lou pont, contremont l'ont *drecié*	(*id. Cx*)	*manque*
Halt sont li mur, de fin mabre *entaillié*;	(*id. Cx*)	H. s. l. m. par delés le *rocier*
Lai n'ont il garde devent .I. mois *entier*	(*id. Cx*)	*id.*
Mais d'une rien sont il *mesaiesiet*,	(*id. Cx*)	M. d'u. cose se pueent *esmaier*
Qu'il n'ont leans n'a boivre n'a *mengier*,	(*id. Cx*)	*id.*
Ne mès qu'il ont avoc eus lor *destriers*.	(*id. Cx*)	*manque*
Dist Viviens : « Or ne vos *dehaitiés*,	(*id. Cx*)	D. V. nobile *chevalier*
Mi chevalier, or ne vos *esmaiés*;	(*id. Ca*)	Gardés n'i ait nul point de l'*esmaier*
C'est tot por Deu que vos vos *travailliés*,	(*id. Cx*)	C'e. t. p. D. le verai *justicier*
		Que nous soufrons cest mortel *enconbrier*
En paradis en sera li *loiers*.	(*id. Cx*)	E. p. en arons boin *loier*
		O dameldeu qui est vrai *justicier*
		Avra cescuns grant corone d'*ormier*
Car prenons or ceans de nos *destriers*;	(*id. Cx*)	*manquent*
A vos espees en prenés et *tailliés*,		
Volés encoste ou devent ou *daiers*,		
Tant que Jhesus nos avra *consailliés*.		

780-783 *manquent dans C* — 785 *x* Que la pr. ont des S. percié — 786 *x* Tant qu'il se sont — 788 *x* Li mur sont haut — 789 *x* N'avront mès garde — 789 *a* *C* Se il eussent a boire et a mangier — 793 *Cx* v. esmaiez — 794 a Li home deu; *manque dans b* — 796 *C* p. arés le grant loier

vient de l'*s* final (il faudrait, d'ailleurs, le cas régime aux v. 33-34), c'est-à-dire que pour le rimeur *-é* et *-és* sont des rimes suffisantes; tout au plus pourrait-on dire qu'il cherche à les grouper (60-62, 79-80, 112-115, 119-123, 128-129, etc.).

Assonance voisine de la rime. — La confusion de *-é*, et *-és* (ou de *-er* et *-ers*) mise à part, il est très rare que *E* conserve une rime inexacte : on n'en relève qu'une dizaine de cas isolés (385 *plaisir* dans une laisse en *-is* ; de même *partir* 526 ; *-er* dans une laisse en *-é(s)* : 965 *ajorner* ; 1783[c] *nomer* (dans une formule) ; 1807 *relever* ; 1908 *chapler* ; 1925 *finer* ; *-é* dans une laisse en *-er* : 1299 *abrievé* ; 1356 sqq. *letré* ; 1371 *comblé*) auxquels il faut ajouter *Escler* dans des laisses en *-é(s)* : 437, 1823, 1933 (mais cf. 1831 *Escler* ⟶ *paien desfaés*). Partout ailleurs, *E* rime purement. Voici un exemple typique du procédé et des modifications qu'il entraîne [1] (cf. le tableau ci-contre) : fusion de deux vers en un seul (781-782) ; développement d'un vers en deux (795), particulièrement dans les passages religieux (796) ; suppression d'un vers (787) ou même d'un épisode (792, 796-800). On ne peut douter, en effet, quoique l'épisode des destriers soit une réminiscence des *Enfances Vivien* [2], qu'il n'ait figuré dans la rédaction première de la *Chevalerie* (accord de *CDx*), car le rimeur de *E* a fidè-

1. Pour les autres cas, cf. v. 331 *Fouqueré CD* ⟶ *que il pot molt amer* (donc *E* n'a pas sous les yeux *x* où le vers rime : *le gentil et le ber*) ; 389-390 fondus en un seul ; 685 *mel* ⟶ *santé* (ce qui groupe *DE*) ; 801-839 (802, manquant dans *x*, groupe *DE* ; 815-816 mis en style direct amènent la suppression de 817 ; 821-822 fondus en un seul vers qui résume 821-831) ; 855 ; 942 ; 991 ; 1067 ; 1069 ; 1075 ; 1091 manque ; 1097 ; 1129 ; 1137 ; 1169 ; 1174 ; 1206 n'a aucun sens, puisque la modification de 1205 fait que Guichardet n'a pas demandé à être adoubé ; 1208 ; 1209-1210 fondus en un seul vers ; 1213 (qui, manquant dans *x*, réunit *DE*) ; 1299 et 1300 développés chacun en deux vers (*id.* 1324) ; 1302 supprimé ; 1315 ; etc., etc. ; cf. aussi la laisse LI (1892-1893, etc.). — Un ex. curieux est le v. 1787 : *xD en Aleschans sor mer, E en larcant demenés.* La substitution est d'autant plus singulière que le ms. *E* localise autant qu'il le peut la légende de Vivien aux Aliscans (cf. *infra*) et qu'il ajoute après le v. 1788 une longue description des « sarcus de fin marbre plané », qui se trouvent, bien entendu, aux Aliscans d'Arles et non en l'Archant.

2. Jeanroy, *Romania*, XXVI, p. 188 et n. 2.

lement conservé le v. 791 qui l'annonce et n'a de sens que par lui.

Ce seul exemple indique avec quelle prudence il faut examiner *E* dans les laisses qui ne sont pas rimées également dans *CDx*. Pourtant on peut tirer d'un passage tel que celui-là d'utiles indications : *E* ne suit pas un ms. *C* (où manquent 780-783 et où 796 est exactement rimé), ni un ms. *b* (794 manque), ni *a* (794 *Li home deu*, *CDE chevalier*), ni *x* (789 *x N'avront mès garde*, *CDE Lai n'ont il garde*; 788 *x Li mur sont haut*, *CDE Halt sont li mur*) ; il ne reste donc qu'un ms. *D* ; ce qui paraît le plus frappant dans cette transposition, c'est que *E* essaie de conserver autant que possible le début des vers de *D* (785, 786, 788, 789). — Notons enfin que, parmi ces laisses à assonance voisine de la rime [1], quelques-unes paraissent sans doute trop difficiles à rimer ou trop peu importantes pour mériter les efforts du remanieur ; elles sont alors résumées très brièvement et rattachées à la laisse précédente (XXX, remarquer le v. 1048 *Puis vient au pont* qui groupe *CDE* contre *x* où ce détail manque), ou bien coupées en deux (XXXII : la première partie v. 1157-1163 où alternent très irrégulièrement *-ier*, *-ié*, etc. est soudée à XXXI ; quand *-ier* semble prédominer, nouvelle laisse avec début spécial, v. 1164 sqq. ; — XXXIV coupée après le v. 1249 et nouveau début reprenant, comme pour XXXII, les derniers vers de la laisse précédente).

Assonance très différente de la rime. — Les modifications sont ici beaucoup plus graves. — La conservation d'une laisse en *ǫ* (XLVI) est exceptionnelle : XLI est résumée en 4 vers en *-er* rattachés à la laisse qui précède ; XLV (mélange de *ǫ*, *u* dans *xD*) disparaît entièrement. La laisse XVIII (24 vers en *a...e*) se réduit à 8 vers rimant en *-aille*. — Une seule fois (XIX), le rimeur a essayé de garder *ę...e* et même, ayant omis dans la laisse XVIII le récit de la mort de Gohier tué par Gautier de Blaives (580 *x CD*), il a fait honneur à Vivien de cet exploit

1. Ce sont les laisses XII, XIV, XV, XVI, XXI, XXIV, XXV, XXVIII, XXX, XXXI, XXXII, XXXIV, XXXV, XXXVI (*x C*), XXXVIII, XXXIX, XL, XLVII, XLIX, LI.

D	*E*
A grant mervaille fut corociés Guillelmes,	A. g. m. f. Guill. dolans
Cant Viviën voit gesir a la terre	C. a la tiere vit V. sanglent
Et entor lui voit gesir sa boelle	E. e. l. sa boelle caiant
Tos descopeis a s'espee sor l'erbe.	*manque*
Ans n'ot mais deul qui si li fust a certes ;	N'ot m. tel d. en trestot son vivant
De son destrier chiet a terre et chancelle,	*manque*
Li uns leis l'autre se pasment a la terre.	Lés son neveu se pasma erraument
Cant se redrece, sa dolor renovelle :	C. s. r. forment va regretant
« Niés Viviëns, con ai en toi grant perte !	N. V. molt sui por vous dolans
De vo lignage estes li plus honestes ;	D. mon l. eres li plus vallans
N'estïez mie orguillox ne rubestes,	Vos n'estiiés o. ne proisans
Mais chevaliers mioldre ne pooit estre. »	Ains estiiés hardis et conbatans

1866 *C* C. de V. v. verse la bouele — 1867 *C* qui devant lui gisoit desor la sele — 1867-1872 *manquent dans b* — 1868 *xC manquent* — 1870-1872 *C manque* — 1871 *a manque* — 1873 *aC* N. dist Guill. ; *xC* en vous — 1874 *x* De mon l. — 1875-1876 *x manque*

(597 [abc]) ; mais, après de brefs efforts pour suivre son texte en modifiant les assonances rebelles (598, 601), il élimine tout un passage donné dans *xCD* (602-618) pour ne retenir que les faits importants (620, rime modifiée) (suppressions : 621-623, 626-629) ; puis, à bout de forces, il transforme l'assonance *e...e* en rime en *-é*. — C'est cette transformation qui est la règle : *ẹ...e* de *xCD* devient *-an* (XXIX à laquelle est soudée XXX ; L), ou *-ier* (XLIII), ou *-ie* (XXIII), ou *-é*(*s*) (XXVI ajoutée à XXV) ; *i...e* de *xCD* devient *-er* (XXVII).

Dans tous ces cas *E* est très difficile à classer avec certitude ; on remarque cependant les mêmes tendances que dans le cas précédent (cf. le tableau ci-contre). *E* ne suit pas *b* (lacune 1867-1872), ni *a* ni *C* (lacune 1871), ni *x* (lacune 1875-1876) ; il est très près de *D* (1871), quoique la lacune 1868 dans *xC* prouve qu'il ne le copie pas directement. — Mais on ne saurait faire fond sur des passages ainsi transformés (cf. le désordre des vers et les additions et suppressions dans les laisses XXVII, XXIX, XLIII).

Il est un point cependant qu'il faut signaler : le caractère « clérical » du ms. *E* : au v. 220 *nus juglere qui chant xD* est modifié en *nus clers lisans* ; additions très nombreuses de formules religieuses : 405 sqq. (le jugement dernier) ; 647[a] ; 706[abc] ; 796[ab] ; 898 sqq. ; 978 ; 1196[a] ; 1467[a] ; 1469[a] : 1472[abc] ; 1533-1535 ; 1594[a] ; 1597[a] ; 1878 ; 1912 [ab] ; 1915[a]. — En outre le rimeur de *E* est versé dans la littérature épique (comparer 1208 et *Aliscans*, v. 3342 sqq. et Schulz, p. 69 ; — 1617-1619 : parallèle entre Roncevaux et l'Arcant ; 1738 [ab]-1745 : allusion la plus développée au *Moniage* II) et il tient visiblement à ce qu'on n'oublie pas que la bataille où meurt Vivien se livre tout près des Aliscans d'Arles (description des sarcophages, v. 1788 sqq.). Dans le début qui lui est particulier, *E* ne connaît que *Aliscans* et jamais l'*Archant* (v. 91 ; 96 ; 119) : Thibaut vient aux Aliscans, près d'Orange et de Nîmes (v. 124), et c'est là que Vivien lutte avec lui (130) et se loge, v. 141 ; il nous redit que c'est bien en Aliscans (au v. 251 [a]) que se trouve Vivien et même, au v. 339, lorsque Vivien regarde la flotte sarrasine, il ne regarde pas « devers

senestre » (*x D*) ou « devers destre » (*C*), mais « devers Orenge », ce qui est d'un singulier géographe [1].

b) *Le début spécial.* — Tous les mss., *C* aussi bien que *D* ou *x*, débutent par l'adoubement et le vœu de Vivien et, dans tous, c'est par un vaisseau chargé de païens mutilés que Desramé de Cordoue apprend l'existence de Vivien et les ravages qu'il fait en « Espagne ». — Tout cela manque dans *E*. Le rimeur fait l'éloge de Guillaume, dit les services par lui rendus à la royauté et à la chrétienté (laisses I et II) ; tout à coup, il introduit au cours d'une phrase Vivien (v. 57), résume les *Enfances Vivien* (laisse III), *Aliscans* (laisse IV), mais — au lieu de continuer à parler de Vivien — il fait un « recommencement » et rappelle que Guillaume a conquis la

1. On a répété que la confusion de l'*Archant* et des *Aliscans* était complète dans la *Chevalerie Vivien*, et le fait est certain. — Toutefois, dans la première partie du poème (v. 1-520 : « logement » de Vivien et de ses hommes, arrivée des Sarrasins qui débarquent et premier engagement), on peut aisément discerner que cette confusion n'existe pas. C'est *en l'Archant* que se loge Vivien (v. 85), *devers l'Argent* qu'il a ravagé la terre de Desramé (v. 125), *en l'Archant* que Desramé veut aller l'attaquer (157) : il en est ainsi dans *xD*, où la première mention d'*Aleschans* n'apparaît qu'au v. 255 (dans un discours des païens à Desramé ; *C* donne pour ce v. *en l'Archant*, mais la laisse assonne différemment) ; l'on y a encore l'*Archant* au v. 261, et aux v. 321 et 324 l'accord de *CD* garantit l'*Archant* (*a* et *b* divergent). — Dans *C*, il faut noter qu'on a toujours l'*Archant* dans les parties rigoureusement communes (364, 366, 388, 390) et toujours *Alissans* ou *Alissant* dans les additions ou explications du remanieur (224, 287, 368, 377). — De plus, *xD* ne connaissent que la forme *Aleschans*, *C* n'emploie qu'*Alissans* ou *Alissant* ; *E*, seul, ne se sert que de la forme méridionale *Aliscans*. C'est aussi le seul ms. où *Aliscans* ait expulsé l'*Archant* dans les v. 1-520, sauf dans un cas (v. 303), et ce cas est d'autant plus singulier que *x D* (*C* manque) s'accordent pour donner *Aleschans* et que le « mesagiers feaus » du v. 302 (Thibaut, d'après M. Schulz, p. 33) a dit et répété que Vivien était en *Aliscans*. Ce vers est, à mon sens, la preuve de la conscience qu'a le rimeur du but poursuivi : il sait que c'est en *l'Arcant* que s'est livrée la bataille (cf. v. 1617-1619), mais il veut aussi que l'on songe surtout aux tombeaux des *Aliscans* et c'est pourquoi il mentionne 6 ou 7 fois de suite *Aliscans* avant de se résoudre à glisser *l'Arcant*. — J'explique de même l'omission des v. 858-859 (Bargelune et Orenge). — On remarquera enfin que le pluriel *les Archans* n'apparaît nulle part dans le poème avant l'entrée en scène de Guillaume.

terre de Tiebaut de Frise et Guibor (laisse V) (*Prise d'Orange*). Tiebaut « desbareté » est allé à Cordres se plaindre à son oncle (Desramé) qui lui a confié une armée ; à la tête de cette armée, il arrive à Aliscans ; Vivien, averti, accourt ; bataille sanglante d'où Tiebaut seul échappe ; nouvelles plaintes de Tiebaut à Desramé, cette fois au sujet de Vivien. — Et ainsi on rejoint la vulgate au v. 159 :

Quant Desramés ot tot çou escouté...

Une première question se pose : le ms. *E* ne renferme pas les *Enfances Vivien* ; y a-t-il lieu de croire qu'il suivait pourtant un original où elles se trouvaient ? — M. Becker incline à l'admettre [1]. Il en voit une preuve dans le fait que *E* résume les *Enfances* comme quelque chose de connu [2]. — Cette preuve n'aurait de valeur, ce me semble, que si le remanieur introduisait la *Chevalerie* immédiatement après avoir résumé les *Enfances* ; un nouveau début — et il n'en est pas chiche, cf. les laisses I, II, III, IV, V — y suffisait : au lieu de cela, il résume *Aliscans* et passe de Vivien à Thibaut d'Arabe. — De plus (et le ms. de Cheltenham en est la preuve matérielle), il a existé des mss. qui ne contenaient que la *Chevalerie Vivien* et *Aliscans* [3].

Ce début soulève un autre problème, beaucoup plus grave : la *Chevalerie* que le rimeur de *E* avait sous les yeux compre-

1. *Zeits. f. rom. Phil.*, XVIII, p. 115, n. 1.

2. Quant à l'hypothèse de M. Becker, *l. l.*, que le copiste les avait peut-être ordonnées chronologiquement (après les *Enfances Guillaume* ?), on doit observer que nous ignorons absolument ce qu'il y avait dans le ms. avant la *Prise d'Orange*, et qu'il est sans exemple qu'un ms. cyclique (même B^2 qui intercale le *Siège de Barbastre* et *Guibert d'Andrenas* au milieu des *Enfances*) sépare jamais les *Enfances* et la *Chevalerie* ou la *Chevalerie* et *Aliscans*.

3. M. Becker, *der südfranzösische Sagenkreis...*, p. 5, n. 2, dit précisément que cette réunion des deux poèmes laisserait supposer que ce ms. est une copie d'un ms. cyclique. — Il est rare, je crois, qu'un ms. de jongleur soit copié sur un ms. cyclique ; qu'il en soit ainsi ou non, la chose importe peu, puisque *E* a rimé un ms. appartenant à la vulgate et puisqu'il a pu exister des copies de la vulgate (le ms. de Cheltenham semble bien appartenir au groupe *a*) qui ne renfermaient pas les *Enfances Vivien*.

nait-elle, comme tous les autres mss. connus, la scène de l'adoubement et celle de la nef arrivant à Cordres? — J'incline à le croire : d'abord, parce que, à partir du point de raccord, *E* suit trop fidèlement et dans ses moindres détails la vulgate pour qu'on puisse supposer un ms. tronqué au commencement ; ensuite, parce qu'à la fin du poème *E* a la rubrique :

Ci devise ciste estore *coument Viviiens fu fais chevaliers* [c'est la rubrique du poème dans *b*] et k'il morut en Aliscans et *ne veut onques fuir por paor de mort*. C'est l'adoubement et le vœu : or, cet adoubement et les expéditions de Vivien contre les païens *après* son adoubement (laisses I-III de la vulgate) sont résumés dans *E* (v. 74-80) ; quant au vœu, il n'est mentionné nulle part, et c'est sans doute pourquoi le remanieur a supprimé la première allusion qui y est faite (v. 374-375, donnés par tous les mss. dans une *laisse rimée*).

Mais pourquoi cette suppression du début ? — L'explication me paraît en être la suivante : le remanieur avait un ms. contenant la *Chevalerie* et *Aliscans* ; il connaissait les *Enfances*, comme il connaissait le *Roland* (v. 1617-1619) ; mais il ne pouvait introduire Vivien *ex abrupto*. Or, ce qui termine le f° 9 r° b, c'est la suite de la *Prise d'Orange* (publiée par M. Fichtner, v. p. 7) et la *Chevalerie* commence au f° 9 v° a. Dès lors, il a songé à mettre Vivien en rapport avec Thibaut : après avoir rimé des banalités sur Guillaume, il a introduit son neveu Vivien qu'il a conduit jusqu'après l'adoubement et les conquêtes sur les Sarrasins ; Vivien présenté, il fallait l'affronter avec Thibaut, et c'est pourquoi l'on repasse de Vivien à Guillaume (*Aliscans*), de Guillaume à Thibaut (*Prise d'Orange*) [1] ; là, continuation du *Siège d'Orange* (il faut introduire Desramé, v. 115-116) ; enfin, bataille entre Thibaut et Vivien ; nouvelle fuite de Thibaut qui s'efface devant Desramé.

1. Le remanieur songe manifestement aux vers ajoutés après la vraie *Prise d'Orange*, car les v. 110-111 ne disent pas nettement que Thibaut fut « desbareté » (v. 112 : il ne l'est que dans le *Siège d'Orange*).

Toutefois, on sait que M. Weeks [1] a rapproché cette fuite de Thibaut (la première, après le *Siège d'Orange*) de plusieurs passages de *Folque de Candie*, et que la *Prise d'Orange* se termine d'une façon singulière [2]. Il me semble pourtant que la seule *Chevalerie* de *E* porte en elle la preuve que tout ce début n'est que du remplissage destiné à introduire tant mal que bien Vivien et Desramé et qu'il n'y a pas lieu de supposer que Thibaut ait eu jamais un rôle quelconque au début du poème. — M. Schulz, qui paraît être d'un avis différent, a fait (p. 33) un rapprochement extrêmement ingénieux. Dans *xD* (*id. C*) Desramé apprend que Vivien est en l'Archant par les quatre païens qui « présentent » leurs compagnons mutilés (v. 109 sqq.) [3]. Dans *E*, c'est par Thibaut. Or, continue M. Schulz, on trouve au v. 302 cette indication : les rois païens demandent à Desramé : « Où est Vivien ? » ; Desramé répond : « Je vais vous le dire », car

302 *D* Hui main me dist mes mesages feaus
E L'autrier me d. .I. mesagiers feaus
b Hier main me d. .I. miens serjanz Piniaus
a *manque*

303 K'an Aleschans a li glos pris ostals.

Ce messager unique, c'est évidemment le Thibaut du ms. *E*. — S'il en est ainsi, on s'étonnera que *E* ait négligé une

1. *Romania*, XXXVIII, p. 17, n. 1.
2. Bédier, *Légendes épiques*, I, p. 293 sqq.
3. M. Schulz a institué une longue discussion (p. 32-33) où il essaie d'établir que l'un des quatre païens avait parlé seul (*bD*), quoique *aC* les fassent parler tous les quatre à la fois (v. 114) ; mais la scène se présente différemment dans *C*, dans *D* et dans *ab* qui sont absolument d'accord, sauf sur ce détail. Quant à la « faute » commune à *aC* au v. 117, elle me semble plus que douteuse. *D* dit : Viviens l'alosés, *.I.* niés Guillelme... ; *b* corrige maladroitement : Li quens Guill. et *.I.* siens niés; *a Li* niés G., sans avoir nommé Vivien ; *C Li* niés G. : *Li* est la faute commune. Il suffit de remarquer que *C* nomme Vivien au vers précédent, comme *D* ; s'il a *Li* au lieu de *.I.*, c'est que, *seul*, il a déjà mentionné que c'était un jeune homme, *neveu de Guillaume* (262), qui envoyait le « présent ».

si belle occasion de le nommer (cf. *b*) et qu'il ait justement choisi le v. 303 pour glisser la première mention qu'il fait de l'*Arcant*, alors que Thibaut a été battu par Vivien en *Aliscans*. Voici, d'ailleurs, un détail qui exclut, à mon avis, l'interprétation de M. Schulz : Girart, arrivé à Orange, raconte à Guillaume la venue de Desramé en l'Archant ; le passage dans *D* est ainsi conçu :

1108 Dedens l'Archant nos fumes ostelé,
Jou et mes niés a tot .x. m. armés.
1110 *Je ne sai voir* qui lou dist *Desramei* ;
La nos sorvint a chalans et a nés,
Ensanble o lui Borias et Maltribleis...

Les variantes de *x* n'ont pas d'intérêt ; une seule chose importe : le v. 1110 est le même dans *x* que dans *D*. *C* donne pour 1110-1112 :

N'en seumes mot, par Dieu de maiestés,
Quant nos sorvint li fors rois *Desramés*,
Avoec lui...

Le rimeur de *E*, arrivé au v. 1108, commence par substituer *Aliscans* à l'*Archant* ; puis, se rappelant sans doute que c'est Thibaut qui l'a dit à Desramé, il transforme ainsi les v. 1109-1112 :

Et nous i fumes logié et atravé
Et nous eumes .t. desbareté
La nos sorvint o son rice barné
Ensanble o lui amena pasegués...

Dans cette opération, Desramé a disparu ; c'est Thibaut qui commande l'expédition, qui bloque Vivien dans le château ; n'est-il pas étrange, dès lors, qu'aux v. 1564-1565, on puisse supposer qu'il amène à Desramé (dans *E* comme dans tous les autres mss.) un grand secours d'Esclavonie ? — Le rimeur a été, ici, trop conscient et son habileté se retourne contre lui.

§ 6. — *Le manuscrit D.*

Comme l'a indiqué M. Becker [1], ce manuscrit est la copie d'un modèle très endommagé. On y rencontre, pour la *Chevalerie Vivien*, une foule de vers plus ou moins corrompus : 16, 20, 24-25, 33, 42, 136, 210, 235, 236, 286, 338, 342, 352, 363, 384, 402-403, 405, 433 (répété), 487, 526, 534 (alexandrin), 567, 649, 650, 689, 703 ^{a}, 747, 785, 818, 852, 913, 930 et 933 (*b*ise au lieu de *baisse*), 951, 996, 1013, 1034, 1160^{ab}-1161 (répétition de 1103-1104), 1166, 1268, 1292, 1316, 1416 (*Et li vasas, xCE Par le nasel*), 1433, 1434, 1468, 1515, 1537, 1599, 1618, 1634, 1652, 1659 (alexandrin), 1663, 1670-1675, 1681, 1683, 1688, 1703, 1707, 1738, 1739-1745 (allusion au *Moniage II*), 1813, 1837-1840, 1875, 1943. — Aux vers 130 et 131 (*irés* et *atornés* au début d'une laisse en *-ié*), on aurait, selon M. Schulz (p. 34), la preuve que les laisses V et VI ne sont qu'une addition postérieure et que, dans la *Chevalerie* primitive, il y avait une laisse unique en *-é* où un seul païen racontait à Desramé les exploits de Vivien. — Il est difficile de faire état de cet argument, car les laisses V et VI ne se trouvent que dans *xD* ; dès lors (*irés* pour *iriés* n'étant pas très probant), *atornés* au lieu de *atiriés* ne doit pas surprendre dans un ms. qui écrit *lacié* (v. 20) ou *mestier* (v. 33) dans une laisse en *-é*.

Ce ms. présente d'assez nombreuses lacunes [2] : 261, 357 ^{a}, 402 ^{a}, 441 ^{a}, 453 ^{a}, 455^{ab}, 526 ^{a}, 675, 696 ^{a}, 699 ^{a}, 735 ^{a}, 902, 1096 ^{a}, 1115 ^{a}, 1116 ^{a}, 1163 ^{a}, 1179, 1182 ^{a}, 1198 ^{a}, 1427 ^{a}, 1452-1454, 1573 ^{a}, 1578 ^{a}, 1613 ^{a}, 1665, 1776 ^{a}, 1835 ^{a}, 1849^a , 1893 ^{a}, 1905 ^{a}. — On peut enfin noter quelques passages où plusieurs vers ont été fondus en un seul (707 et 325 [3]), où les vers sont intervertis (1117-1118), et quelques additions provoquées par des négligences (481 répétition de 477 ; 491-494

1. *Der südfranzösische Sagenkreis...*, p. 6.
2. Par rapport à *CEx*.
3. *.X. m. bacheler* étant la leçon de *xCE, de grant barnei* dans *D* est sans doute le résumé du v. 325 ^{a} (*xE*), ce qui grouperait *DxE* contre *C*.

répétition de 471-473), ou par le désir d'ajouter quelques détails (386, 426) ou quelque explication (1868) ; une seule de ces additions (411-414) est notable, en ce qu'elle insiste sur la famille épique de Vivien [1].

Mais l'intérêt du ms. *D* est essentiellement dans la teneur du texte qu'il nous a conservé et qui présente de si curieuses analogies avec *C*, d'une part, avec *xE*, de l'autre.

---

§ 7. — *Filiation des manuscrits.*

Après avoir tenté de déterminer, d'une manière générale, les caractères particuliers des mss. *C*, *E* et *D*, il reste à examiner de plus près quels rapports ils présentent entre eux et avec *x*, et à établir, si possible, la filiation des manuscrits du poème. L'entreprise est malaisée, étant donné la rédaction qu'offre *C* et les remaniements occasionnés dans *E* par la rime. Logiquement, il faudrait partir des laisses *rimées* communes à *xCDE* ; elles sont peu nombreuses : il y en a pourtant quelques-unes [2].

Choisissons une laisse où *C* présente peu de réductions et *E* de remaniements, la laisse XIII, par exemple. Elle indique (voir le tableau ci-contre) : d'abord, l'indépendance de tous les mss. ou groupes de mss. : *D* où manque le v. 357[a] n'est

---

1. On pourrait aisément allonger la liste des lacunes, additions et fautes de *D*, en relevant les cas où il se sépare soit de *xC*, soit de *CE*, soit de *xE*, etc. ; mais le procédé ne me paraît pas légitime. Voici toutefois des cas où, *C* manquant, l'accord de *xE* semble rendre certaines dans *D* des lacunes (218 [a], 227 [ab], 246 [a], 462 [ab], 555 [a], 827 [a], 958 [a], 981 [a], 987 [a], 1068 [a]) ou des additions (257, 304). — Un cas très curieux est offert par le v. 607 [a] (*E* a supprimé tout le passage, la laisse assonant en ę... e) : *C* donne le vrai texte : *Ustase, mere, chi a male novele*, et *Huistace* était certainement dans *x* : cf. *b* *Wistasse mere si tres aspre nouvele* qui n'a pas de sens et que *a* a corrigé — maladroitement d'ailleurs — en *Hui en orroiz si tres pesme novele.* Il est difficile de douter qu'*Huistace* ait également figuré dans le ms. auquel remonte *D*.

2. Exactement rimées : XIII, XVII (fin), XXXVII, XLVIII, ou presque exactement : XII, XIV, XV, XVI, XX, XXI, XXII (fin), XXVIII, XLII, XLVII et — moins exactement — XLIX.

D

Quant li .x. .m. ont l'estore veüe
De celle gent felone et mescreüe
Et en mer voient tante voile tandue
Une luee en est la mer vestue

a Li .i. abaie li autres crie et hue
Et des buisines ont la noise entendue
N'i ot .i. sol qui la color ne mue
Li plus hardis de paor en tresue
Dist l'ūns a l'autre : Sainte Marie, aiue
Or veons bien nostre fin est venue
Viviens l'ot a la chiere menbrue
Lieve la teste et forment s'esvertue

Dist a ses homes : Bone gent asolue
N'aiés paor de la gent mescreüe
Dont tant avés asanblee veüe
De rien se poine cil qui Deus nen aiue

a
Traions nos ça lés ceste roche agüe
Chascons restigne el poing l'espee nue

Qui ci mora s'arme iert bien venue

Avoc les anges servie et coneüe
En paradis avra maintes aües

Vers Damedeu ai covenance aiue

Que ne fuirai por la gent mescreüe
Et dist Gerars cant tel gent ai veüe
Niés Viviens ci a fole atendue
a

S'eüst Guillelmes la novelle entendue

Encor ariens et secors et aiue.

a

b } *C* De cele gent d'Orenge le cremue
c } Que Sarrasin tant doutent.

Laisse XIII

b l'estoile

a g. vilaine et; b g. cuiverte et (B^2 paienne) malostrue; E g. paiene m.

CE *manquent*

C De .v. grans liewes en; E *manque*; x l. estoit grant (B^1 molt gr. et, B^2 gr. et bien) estendue

D manque

C la vois; E Quant d.

x N'i a; b .I. s. (B^2 tant fier) a cui col.; E N'i a celui q.

a *manque*; b Au p. h. tous li cors li tr.; E Au p.h. la cars toute tr.

C *manque*; a O. voi ge b.

a ch. cremue; b la teste crisnue; E l'o. cui proecce salue

CE Escoust sa (E la) t.; x Crolle la t. (b Le chief crolla); xE reoille la veue

C D. a sa gent por [Dieu] qui fist la nue

b p. pour l.; E g. malostrue

xCE t. veés (E verés) asamblee et venue (C veüe, a meüe)

C *manque*; E Por nient s. p. c. a cui dex n'aiue; a Il n'ont de dieu ne force ne aüe; b Il n'ont de force vaillant une chegüe

E Ne n'i garont cele gent mal venue

xCE Traiés vos ça vers c. r. a. (a c. ne soiez esperdue)

C Cascon bien tiegne el; E Tiegne cescuns el; a Si tiegne el p. chasc. l'e.; b Et chasc. ait el

C s'a. serra veüe; E b. asolue; a s'a. est b. conneue; b s'a. en i. absolue

xC *manquent*

C p. ou joie est absolue; x p. hautemant (b sera bien) receüe
C Jou ai voé a Dieu qui fist la nue;
x Et damedex nos (b li) sera en aüe
x Qui ne fuira (A^3 fuirai); b p. tel g.
} E El regne deu sera bien couneüe, Esprovés vos sor la gent mescreüe

a guerins; E Guilins parla; xE qui la g. a (b. q. tel g. ot) v.

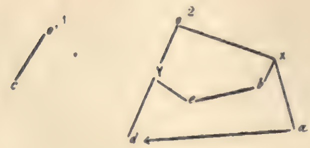
E V. sire; CE a male at.

x Car trop i a de la gent mescreüe (B^2 dissolue)
C nov. seüe; a Soit vers G. la parole esmeüe; b Droit a G. soit la raisons (B^2 ceste œuvre) meüe
C Nos averiemes; x Encor avroiz (B avrons)
x Mandez secors n'i ait regne tenue b (fet atendue)
} E Poi avons chi de la gent absolue Alons nous ent u vos mandés aiue Se de Guill. ert ceste œvre seüe Mains en moroit a sa grans lance agüe

pas le modèle de *x*, *C*, *E* ; *C* où 356, 362, 368 manquent n'est pas l'original de *x*, *D*, *E* ; *E* qui, seul, donne le v. 368[a] n'a pas été copié par *x*, *C*, *D*; *x* où les vers 374-375 ne font pas allusion au vœu de Vivien n'est pas le modèle de *C*, *D* (*E* remanie; mais cf. *supra* les lacunes de *x* contre *CDE*, 341, etc.); — ensuite, les groupements *DEx* contre *C* (358 : *C vois*, *xDE noise* ; 365: *C Dist a sa gent....*, *xDE D. a ses homes....*), puis, *DE* (=*y*) contre *x* (368); enfin, dans le groupe *y* (=*DE*), l'indépendance de *D* et de *E* (357[a] et 368[a]) et, dans le groupe *x* (=*a*+*b*), l'indépendance de *a* et de *b* (*a* non copié sur *b* : 354 *b estoile*, *a estoire* ; 355 *b malostrue*, *a mescreüe* ; *b* non copié sur *a*: 360 manque dans *a* ; 369 *a ne soiez esperdue*, *b roche agüe*; 362 *a voi ge*, *b veons*). — Nous devons donc admettre, d'après cette laisse, une source O^1 d'où dérive *C* et une source O^2 d'où dérivent *y* (= *DE*) et *x* (=*a*+*b*). — L'indépendance de *y* et de *x* ressort des cas où l'on a *CD* contre *xE* (359 *CD N'i ot*, *xE N'i a* ; 355 *CD felone*, *xE vilaine*, *cuiverte*, *paiene*; 364 *CD forment s'esvertue*, *xE reoille la veüe* ; 376 *CD cant* tel, *xE qui* tel), ou *CE* contre *xD* (364 *CE Escoust sa teste*, *x Crolle*, *D Lieve*; 377 *CE male* atendue, *xD fole* at.); de plus, autant que les lacunes et les remaniements de *E* permettent d'en juger avec quelque certitude, *D* a dû connaître une source du groupe *x* (356 *xD* est une explication de *estore* du v. 354 ; 357 hiatus de *luee en* dans *xD*) ; de même pour *E* (379[a] *x Mandez secors*, *E u vos mandés aiüe* ; 377[a] *x Car trop i a*, *E Poi avons chi*) et il semble que cette source secondaire de *E* dans le groupe *x* soit plus près de *b* que de *a* (360 manquant dans *a* empêche de se prononcer ; 371 *asolue bE*). — Le ms. *D* apparaît comme le meilleur du groupe O^2 à cause de ses rapports avec O^1 (*C*) et, en même temps, comme un ms. de compilation (rapports *Dx* ; cf. aussi 379 *xD Encor* ariens, *C Nos* ariens) qui a introduit en outre nombre de corrections (364 *Lieve* la teste, 367 tant *avés*, *xCE* tant *veés* ; 369 *Traions nos*, *xCE Traiés vos*)[1]. A s'en tenir à cette laisse, la filiation des mss. pourrait s'exposer ainsi :

---

1. *veüe* dans *C* au v. 367 provient de *veés* et est indépendant de



Rien dans le poème ne s'oppose-t-il à ce classement ? Quels sont plus précisément les rapports de O^1 et de O^2, et les contaminations possibles entre les mss. du groupe O^2, entre *C* et tel ou tel des mss. *D*, *E*, *a*, *b* ?

Indépendance possible de O^1 (*C*) *et de* O^2 (*xDE*). — M. Schulz (p. 67) groupe *C* avec *E* sous *y'* (descendant de *y* d'où dérive directement *D* [1]). J'aurai à discuter plus loin les passages sur lesquels il s'appuie (« fautes » communes à *C* et à quelque autre ms.) ; mais d'abord, en admettant que la rédaction *C* soit faite de deux « couches » nettement distinctes (v. § 4), il faut rechercher si, en certains cas, *C* n'aurait pas conservé la bonne leçon contre *xDE*. — Il me paraît difficile de considérer comme des corrections introduites par le remanieur si maladroit de *C* les leçons que voici :

565 *C mervelloz crieour* (= Gaudin ; pas de synérèse) ; *xD* (*E* manque) *mervaillose crior*.
654-655 *C* Pasmé le trueve, *lués le va reventant*,
Et Viviëns est revenus a tant ;
xD (*E* remanie) *si lou va redresant*.
679 *C* Le plaie *tente en parfont et en lé*
xDE » *esgarde qu'il avoit el costé*.

---

veüe dans *D* où la construction du vers est isolée ; aux v. 372-375 *couneüe E* semble indiquer que le remanieur avait un texte voisin de *D* (372) et *conneüe* de *a* au v. 371 porte à croire (étant donné *conëue* dans *D*, 372 ; obs. que le v. 371 y est faux, à cause de l'hiatus) que la source secondaire de *D* dans le groupe *x* est plus voisine de *a* que de *b*.

1. Pour les *Enfances Vivien*, qui manquent dans *E*, M. Riese avait cru de même pouvoir établir un groupement *CD* contre *x*, groupement qui a été regardé comme illégitime par G. Paris (*Rom.*, XXIX, p. 639-640) et par M. Becker (*Zeits. f. rom. Phil.*, XXIV, p. 585-587).

767 *C* Or me sievés et jou *ferrai* premiers
xDE » » *irai* » ; *irai* est une banalité qui affaiblit le *As brans forbis d'acier* du v. 766[1].

O[2] (*xDE*). — Les passages allégués au § 3 (*x* contre *CDE*) et au § 5 (*DE* contre *x*) suffisent à établir que *O*[2] se subdivise en *y* (= *D*+*E*) et *x* (= *a*+*b*). *E*, ms. rimé où manque le début du poème, n'est pas le modèle de *D*, ni *D*, à cause de ses lacunes (§ 6), le modèle de *E*. Semblablement, les lacunes particulières à *a* (§ 1) et à *b* (§ 2) prouvent que *a* et *b* remontent indépendamment l'un de l'autre à *x*. Enfin, *x* ne copie pas *y* où manquent, par exemple, 1357[a], 1497[b], 1505[a], etc., et *y* ne copie pas *x* (cf. 1260, 1358, 1516-1517, 1646, etc.).

Mais *a* ou *b*, *D* ou *E* n'ont-ils pu connaître aucune source du groupe voisin, *y* ou *x* ? — Pour *b*, M. Schulz (p. 30 sqq.) a essayé de l'établir. De tous les cas qu'il a cités un seul me semble important : l'intercalation des v. 874-895 dans *b* après le v. 902, vers qui manquent dans *a* [2]. — Il est certain que dans *x* la laisse devait débuter par les v. 896-902, que le v. 904 (*Martamar lo nobile*, *CD* ; *Martemas d'Aumarie*, *a* ; *b* manque) y figurait également et que *b* l'a supprimé à cause de l'intercalation, de même qu'il a ajouté 904[a] (qui reprend 900) et modifié 906 pour rejoindre tant mal que bien le récit. — Mais les raisons de cette intercalation restent obscures : rien n'indique que *b* ait copié ce passage dans *C*, dans *D* ou dans

---

1. Cf. encore v. 936 *C* Qui d'Orenge estes *si errant restornés*
xDE Q. a O. e. *si tost alé*.

2. Les autres cas ne prouvent rien, ou prouvent, je crois, un tout autre groupement. 114 sqq. : la scène est différente dans *D*, dans *C* et dans *x* : *b* ayant remanié le passage (cf. le v. 117 qui introduit Guillaume) a pu ajouter *L'uns des paiens a premerains parlé*, sans que ce paien unique ait rien à voir avec *D* ; v. 161 (*Prise a Luserne et Marados tuei aD*) : en admettant que ce vers ait existé dans *y*, il ne pouvait subsister dans *E* qui commence au v. 159 ; il n'y a donc aucun accord « remarquable » entre *b* et *E*, mais peut-être une contamination de *D* par *a* ; M. Schulz (p. 34) remarque justement que dans les laisses V-VII il n'y a aucune allusion à l'épisode de la nef : il admet donc (p. 33) que *Dist* paiens (v. 135) dans *D* (vers faux) est un reste du poème primitif où il n'était pas question de la nef, mais d'un messager unique

E [1]; le texte de *a* étant parfaitement cohérent [2], *b* n'avait

---

(selon lui, le Thibaut du ms. *E*, hypothèse assez discutable, cf. *supra*, p. 65-66) : pourtant ce *Dist* et les v. suivants (136-139) répondent à 114-119, et si *x* a corrigé *Dist* en *Dient*, que devient *L'uns des paiens* de *b* (v. 114 sqq.) ? ; v. 209 sqq. : ce passage n'est pas à comparer avec *C*, v. 295-300, où l'assonance est différente et dont les vers correspondent à des passages tout à fait distincts de *xDE* (on peut, d'ailleurs, admettre un groupement *Da*, aussi bien que *bC*) ; quant au serment fait par Desramé de tuer Guillaume et Vivien qui serait dans *C* et *E*, il est en effet dans *C* (v. 295-296), mais il n'est pas plus dans *E* que dans *xD* (207) : *E* ajoute Guillaume et Guibourc (210^{abc}), mais après la mention d'Orange, tandis que dans *C* Guillaume est mentionné avant Vivien et avant Orange ; ce serment n'est pas « personnel » dans *E*, quoi qu'en dise M. Schulz : il y a un brusque passage du discours indirect au discours direct « collectif » (*E*, 211-212), mais *après* ce serment qui est « personnel » d'un bout à l'autre dans *C*. M. Schulz tient à ce que ce serment soit « personnel » pour expliquer *Torai lou chief* du v. 194 commun à *aD* : une contamination de ces deux mss. y suffit. — Toute cette partie du poème est assurément pleine de répétitions et de contradictions : si *C* manque ou donne une rédaction — en décasyllabes — beaucoup plus logique et claire, cela ne peut-il venir de ce que O^1 serait meilleur que O^2? — Enfin M. Schulz (qui use beaucoup trop des noms propres et des noms de nombre pour établir un classement de mss.) rapproche, au v. 10, *.m.* dans *b* de *.m.* dans *D* et *C* (v. 73), tandis que *a* donne *.c.* comme la *Chanson de Guillaume*, v. 2003-2004 et *Aliscans*, v. 769-770, éd. de Halle : cela ne prouve pas qu'il y eût *.c.* dans *x* ni dans *b*, il peut ne s'agir que d'une modification particulière à *a*. Pour 844 (*bD N'en torneront*, *aC N'en partiront*) et 853 (*bD* environ *de tos lez*, *CaE* environ *et en lés*), les rapprochements sont insignifiants, *C* ayant remanié le passage dans le premier cas (alexandrin), et *et en lés* étant, après *environ*, une tournure si banale que *CaE* ont pu l'introduire isolément.

1. Les rapprochements faits par M. Schulz (p. 31-32) entre *b* et *C* contre *D* sont incertains : 877 *Cb* .VII., *D* .X., mais, à part ce nom de nombre, le vers est identique dans *CD* (contre *b*) ; 882 il y a *meïsme* dans *CD* et *m'amie* dans *b* : donc, *l'alez dire bC* ne prouve pas que *lai lou dirés* de *D* ne puisse être une modification spéciale à ce ms., d'autant que 883, commun à *CD*, manque dans *b* ; 890 *li* dans *b* (au lieu de *lor* dans *D*) est une faute, mais on ne saurait rapprocher ce *li* de *le* (889) dans *C* où la construction est différente et où *le* est très correct ; 892 serait probant, si *D* n'avait manifestement une faute (anacoluthe entre 891 et 892 : il faut *Lacié* et non *Lace* ; obs. aussi *s'ait*, vers faux). — Les 3 passages dans *b*, *C* et *D* sont donc absolument indépendants ; remarquer, en outre, la « nourriture » de Vivien par Guibourc (884 sqq.), absente de *C* et plus développée dans *D* que dans *b*.

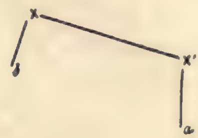
2. M. Schulz dit (p. 30) que Vivien n'y a pas expressément donné à Girart la commission à faire à Guillaume ; on peut croire le contraire d'après les v. 860 sqq.

aucun motif d'interrompre le récit de *x*, si *x* était semblable à *a*; il faut dès lors supposer que la faute vient de *x* : l'auteur de *x* aura commencé la laisse au v. 896; arrivé au v. 902, il s'est aperçu de l'omission et a intercalé (sans doute en indiquant l'erreur) les v. 874-901, puis a continué par le v. 904; *b* a reproduit fidèlement *x*, mais, arrivant au v. 904 et ne comprenant pas le rapport de 904 à 895 (qui est, en effet, incompréhensible), il a supprimé 904, ajouté 904[a] et modifié 906; *a*, arrêté par 874 venant après 902, aura résolu la difficulté en supprimant 874-895. — Cette hypothèse paraîtra peut-être assez invraisemblable; je la crois, du moins, aussi aisément concevable que celle de M. Schulz, d'après laquelle un remanieur s'apercevrait (entre les mots *.X. mile* et leur complément *De la maisnie*) qu'il manque la commission de Vivien à Guillaume et Guibourc. — Si l'on adopte l'explication que je propose, il y aurait là une preuve que *b* est plus près de *x* (et, par conséquent, de O^2) que *a*; en voici d'autres[1] :

523 *byC chapleïs*; *a fereïs*; — 609 *bD mamelles*, *a messele*; — 635 *bCD Dont dolans iert*, *a Dolans en iert*; — 643 *bCD estincele*, *a esquartele*; — 678 *byC parenté*, *a poesté*; — 700 *bCE or serons nos ploré*, *a en cest champ hennoré*; 712; 732; 810; 817; 1003; 1012; 1075-1076; 1163[a] (un seul vers dans *bCE*, deux dans *a* où *conmence a lermoier* est inepte, étant donnée la décision dont fait preuve Guibourc); 1193; 1278; 1417-1420 (la scène étant particulière à *x*, il ne peut s'agir de contamination; *escrie* de 1420 est incompréhensible dans *a* où manque 1419[a]); 1589; etc., etc. — Dans tous ces cas, *b* a la bonne leçon et s'accorde avec *Cy* ou *CD* (quand *E* remanie) ou *CE* (quand *D* manque); admettra-t-on que *b* ait corrigé un texte

1. M. Schulz, p. 39-40, a cité quelques cas de *CDEb* contre *a* : 382, 388, 395, 440 qui ne sont pas tous rigoureusement exacts; 439 *ou mors ou vis trovés*, *a ou morz ou afolez* montre, dans *x*, *b* meilleur que *a* sans qu'il ait pour cela connu *CD* ou *E* (la formule de *a* est extrêmement banale); quand au v. 434 (*bCDE*) *est tés*, *a ai tel*), M. Schulz, avant de le citer, aurait dû remarquer que *ai* est une correction de Jonckbloet et que Jonckbloet (t. II, p. 240) a précisément eu soin d'indiquer (ce qu'il ne fait pas toujours) que A^1 donnait *el* et A^3 *est* (A^2 A^4 écrivent aussi *est*).

voisin de *a* en s'aidant d'un ms. qui serait tantôt *C*, tantôt *D*, tantôt *E*? Comme *x* et *y* remontent indépendamment l'un de l'autre à O^2, il est plus logique de croire que, entre *a* et *x*, il y a plus d'intermédiaires qu'entre *x* et *b*. On obtiendra donc, pour le groupe *x* où ni *a* ni *b* n'ont connu de sources étrangères :



On a vu (§ 4) des exemples nombreux du groupement *CD* contre *Ex* qui prouvent que *E* a connu une source voisine de *x*[1]. En voici deux cas typiques (*C* manque) : 973-974 : Gaste-

1. M. Schulz en a relevé (p. 50 sqq.) un certain nombre qui sont décisifs : 682, 906 (*b* ayant remanié tout le passage, le groupement *Ea* n'est pas sûr), 1135, 1468^{a} (*x*) et 1468^{d} (*E*), 1669 sqq. — Il en a indiqué d'autres qui le sont moins : si 1416^{a} est une addition commune à *Ex* par rapport à *CD*, il n'est pas certain qu'on ait des additions de *Ex* par rapport à *D*, lorsque *C* manque : 227^{ab}, 1329^{a}, 1332^{ab} (*D* est une copie assez négligée et qui offre assez de lacunes par rapport à *CEx* pour en présenter aussi quelques-unes contre *xE*). — V. 463-464 : il n'y a pas *armés*, mais *arivés* dans *C* ; le v. 464 manquant dans *a*, *E* peut avoir mal lu *arivés* (car *aancrés* est une faute de *D*, venant de *ancres* du v. 464) ; 1179 si *porteroient* groupe *Ex* contre *C* (*trairoient*), *.xxiiii.* de *E* groupe *EC* (*C .xxxiiii.*) contre *x* (*.lxx.*) ; 1450-1455 : 1452-1454 (*CEx*) sont omis dans *D* par erreur, car Vivien ne peut songer à Guillaume sans se rappeler en même temps Girart, et 1451 de *D* doit venir après 1454 comme dans *E* : *D* a corrigé *vostre arme* en *vos armes* à cause du pluriel de 1450 ; c'est un cas du groupement *ED* = *y* ; enfin l'absence de 1713 dans *E* n'a, selon moi, rien à voir avec un groupement *Ex* (1713 était dans *x* puisque *b* le donne, comme *CD*) ; *E* a réellement « supprimé » *Nos vos jurons sor Mahon, no seignor*, parce que le remanieur est trop chrétien pour tolérer qu'on puisse « *jurer* sur Mahomet » ; s'il conserve le serment au v. 163, il ajoute *son deu*, quoique le vers soit rimé dans *xD*, et il a supprimé 254 (253-254 manquant dans *x*, il n'y peut être question d'un groupement *Ex*), modifié 253 (*qui est nostre avoés*), supprimé aussi 844-845 (cf. *C*). Pour la même raison il corrige au v. 395 *Et en lor dex* en *Itel deu sont* (ce qui est bizarre après *Entecrist* du v. 394 ; *a* ayant *en or marsis* au v. 394 *Tuit lor deu sont* y est une faute qui n'a rien de commun avec *E*) et il n'admet pas que les païens appellent Vivien *Antecris* (527 *xCD*, *E cis ci n'est pas falis*).

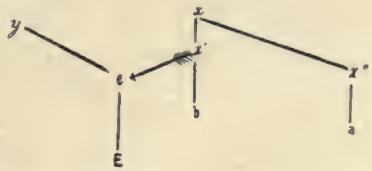
blé a été blessé dans *xD* (pas dans *E* où 973 manque) et il a mandé *.I. mire* (974 *xE*), ce qui est étrange dans *E* ; *D*, au contraire, donne ainsi les v. 973[a] et 974 :

> Viviens est leans el chasteleir,
> Or a les *mès* en sa terre mandés,

ce qui se relie beaucoup mieux aux v. 975-977 ; — 1339 *D Si qu'il li font*, *Ex .IIII. l'en font* (cf. 1348) ; v., pour d'autres cas, 1303 ; 1309 ; 1351 ; 1510, etc. —

La source du groupe *x* connue par *E* est-elle plus proche de *a* que de *b*, ou de *b* que de *a* ? — 1715 (*Eb n'en istra .I. des lor, a ne soiez en error*) prouve que *E* se rapproche davantage de *b* ; 1698 (*D Ja i eüst, ce croi, male bargaigne, a Hunaut perdi bertran et sa conpaigne, E Hui mais perdist bertrans en la bargagne*), manquant dans *b* [1], indique que *E* n'a pas utilisé directement *b* ; cf. encore pour *Eb* contre *Da* 166 (*Da recreant*, *Eb recreü*) ; 1816 (*aCD li brans avalés*, *Eb li cos a.*), et d'autres passages cités par M. Schulz (p. 57-59) : 360 ; 428 ; 478[a] ; 1166 ; 1298-1298[a] ; 1335 ; 1388 ; 1766 (où il ne s'agit que d'un nom de nombre [2]).

Donc, *E* ayant connu une source *x* qui n'est ni *a*, ni *b*, mais qui est plus voisine de *b* que de *a*, nous arrivons pour le ms. assonancé *e* (que *E* a rimé) à :



1. La lacune 1695-1701 dans *b* s'explique par le fait que 1694 se termine par *se saigne* et 1701 par *ansaigne* ; c'est une simple erreur de copiste, car 1702 n'est pas modifié et n'offre aucun sens après 1694.

2. Au v. 1790 (*aD Saint Jaque*, *bE S. Gille*), *E*, qui localise la bataille auprès des tombeaux des Aliscans (1788 sqq.), peut avoir substitué indépendamment de *b* S. Gille à S. Jaque. — 1559 (*aD venant*, *b vivant*, *E con avoit Viviant*) se trouve dans un passage en contradiction avec ce qui précède : il est étrange que Desramé ayant lutté avec Vivien

Reste le ms. *D*. On jugera différemment des cas où l'on a *Dx* contre *CE*, selon l'opinion qu'on aura de la nature et de l'importance des remaniements subis par la réaction *C*. M. Schulz (p. 72), n'ayant pas distingué les deux « couches » qu'il m'a semblé apercevoir dans cette rédaction, établit un groupement secondaire *CE* (= *y'*) et voit des « corrections » là où les leçons communes à *CE* sont meilleures que celles de *Dx*. — Cependant, lorsque *xCE* s'accordent contre *D* à donner la bonne leçon, il me paraît plus logique de supposer une faute dans *D* (v. § 6 sur l'état défectueux de ce ms.) : p. ex., v. 940 (*xCE Viviens sire, dist Gerars, D Dist G. sire*); 1002 (*xCE Droit a Orenge, D Devers O.*) ; 1139 (*xCE forment est navrés, D est a mort navrés*, ce qui est une erreur); 1416 (*xCE Par le nasel, D Et li vasas*); cf. encore (*x* manque) 422-423 (*CE Les bien ferans... Ierent a joie... assis, D Qui bien fera... Cil iert a joie... floris*), ou 659 (*CE mors est li remanans, D riens est do remanant*; après *morés*, *mors* est plus satisfaisant[1]). — Mais, sans faire état des cas où *CE* n'est pas très sensiblement préférable à *Dx* [2], il en reste quelques-uns où la contamination

(1403 sqq.) ne soit pas encore armé au v. 1556 (1612 appartient à la bataille de Guillaume); *venant* est une faute évidente, que M. Schulz déclare être une faute « ancienne »; mais on comprend mieux dans *aD* la substitution de *venant* à *vivant* que l'inverse, puisque rien ne rappelle Vivien et ses hommes et qu'il s'agit dans ce qui précède de la venue de Guillaume (et de ses troupes) que Desramé prend pour Thibaut.

1. Au v. 1576, M. Suchier (*La Chançun de Guillelme*, p. xl, n. 2) considère *jaiant D* comme inférieur à *serpent xE* : le v. manquant dans *C*, il est difficile de dire s'il y a ici autre chose qu'une contamination de *E* par *x*.

2. M. Schulz (p. 43 sqq.) a cité, uniquement pour établir *y'* = *CE*, 549-550 (cf. *supra*, p. 49, le tableau de la laisse XVII); 598 (mais *E* remanie) ; 705-706 (corrections isolées dans *b*) ; 353 (*prendre* dans *CE*, *perdre* dans *Dx* ; le v. de *C* est un hexasyllabe féminin); 391 ; 502 et 514 (où *CE* est meilleur) ; 659 ; 671[a] (discutable ; le v. de *C* est un hexasyllabe féminin) ; 811 sqq. (mais la lacune dans *C* rend tout jugement difficile) ; 978 ; des additions de *CE* : 1448 [a] ; 1795 (*E*, *C* 1661 : *li signor sont mort* (passage remanié) ; il faut ajouter que *qui que muire* 1796 dans *xD* est étrange après 1795 : *I veïxiés lor renes traïner*) ; 1828[a] ; 1855[a] ; quant à 1901, que M. Schulz considère comme une lacune de *CE*, il n'a pas de correspondant dans le passage similaire 1885-1886 et c'est bien plutôt un cas de groupement *Dx* (addition fautive). — D'autres passages ités et com-

paraît indéniable : l'ordre de 679-680 est sans doute une faute dans *Dx* (comme M. Schulz l'admet, p. 61), et — ce qu'il ne remarque pas — *C* et *E* ayant des textes différents (*E* = *Dx*, sauf l'ordre) on ne peut songer à un rapprochement *CE* ; au v. 1067 le singulier (*CE*) est seul bon (comme le prouvent les v. 1068[a] sqq. : *D* a dû supprimer 1068[a] à cause de la brusque substitution du singulier au pluriel ; ajouter que 1064-1066 sont normalement en discours direct dans *CE*) ; M. Schulz a cité encore avec raison comme fautes dans *Dx* : 809 sqq. (*D*) ; 1559 (*Da*) ; 1544 (*Da*) ; la lacune 1182[a] (*Da*) ; 728 (*Dx*) ; 1298[a] (*Da*) ; 1313 (*Dx*) ; 1905[a] (*Da*) et toute une série d'assonances inexactes (650 *Dx* ; 1020 *Da* ; 1388 *Da* ; 1395 *Dx* ; 1612 *Da* (observer l'accord de *Cb*) ; mais peut-on croire que toutes ces fautes qui rapprochent *D* de *x* (et en particulier de *a*) appartiennent au remaniement le plus ancien du poème et aient été corrigées — isolément ou d'accord — dans les autres mss. ? — Voici, d'ailleurs, quelques cas qui ont échappé à M. Schulz, et qui me semblent décisifs :

1668 ne se trouve que dans *Da* (*E* suit fidèlement la vulgate dans toute cette laisse) ;

---

mentés par M. Schulz, me semblent malheureusement choisis : 707-708 (*E* remanie ; il s'agit d'un nom de nombre ; *D* a fondu deux vers en un seul comme le prouve *A ces paroles* dans *xCE* et il ne pouvait dès lors garder *.XV.* qui eût fait un vers faux ; le vers 825 rapproché par M. Schulz ne se trouve que dans *xD*) ; 713 (mais il n'est question de *Desramé* que dans *E*, comme dans *Dx*, et non dans *C*) ; 1384-1387 peut être tout aussi bien une addition de *Dx* qu'une lacune de *CE* ; 1405-1410 (le duel de Desramé et de Vivien est différent dans *a* et dans *b* ; 1408-1409 ne sont pas clairs dans *D*, et *a* a l'assonance fautive *bouche* à 1408) ; quant à 841 (*C peu orent de bontés*, *E qui sont de grant bonté*), on ne saurait sainement comprendre qu'il s'agit là d'un jugement de l'auteur sur le courage des *hommes* de Vivien (il y a dans tous les mss. : *Il* et si homme). Même en admettant que *C* fasse allusion au refus de Gaudin et de Guielin d'aller à Orange, il est impossible que *E* songe à Girart dont il ne sera question que 24 vers plus loin, et l'addition de *Or les seceure li verais justicier* à la fin de la laisse préçédente dans *E* explique (sans parler de *chasteleir* que *E* ne pouvait conserver dans une laisse rimant en *-é(s)*) *qui sont de grant bonté*. *C* fait beaucoup plus probablement allusion à la situation désespérée de Vivien et de ses hommes qui sont blessés (815-816) et bloqués par les Sarrasins dans le château.

318 [a] manque dans *Dx* (mais est différent dans *C* et dans *E*: donc pas de contamination entre *C* et *E*) ;

1092 *Dx Amis beaus freire*, *C Respont Guillelmes*, *E Et dist Guillelmes* ; si 1904 [a] manque dans *CD*, sa présence dans *xE* peut s'expliquer par la source voisine de *b* que *E* a utilisée (cf. *supra*) ; mais la réponse à 1904 *De vos novelles me dites et contés* (*CxDE*) est évidemment *je vos dirai asés C* ou *jan orés verité E*, v. 1095, et non *vos ne me ravisés* (*D*; cf. *x mesconneü m'avés*) ;

1422 *Entre dous costes ai son acier sentu* (*D*= *a*) s'explique dans *x* où Vivien invective Desramé, mais non dans *D* où Vivien (comme dans *CE* où manque 1422) ne sera nommé qu'au v. 1425;

1066 *lou Sarrasin parler* (*Da*) est une correction amenée par le v. 1064 *Sarrasin semble* et le vrai texte est dans *CEb des Sarrasins parler* (comment Guillaume pourrait-il supposer qu'un Sarrasin vînt lui parler de Vivien ?)

652 *D Qui ot*, *a Il ot* se rapportant au v. 651 ; *CEb* donnen la vraie leçon *Quant ot* se rattachant à 653.

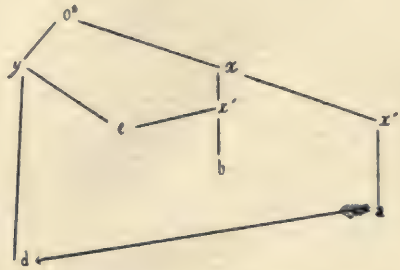
D a donc connu le ms. *a* [1] ; d'autre part, les rapports si nombreux de *C* et de *D*[2] indiquent que *D* est un ms. de compilation: c'est une copie mauvaise d'un original *d* descendant (par *y*) de O^2 (d'où la parenté de *C* et de *D*); mais l'auteur de *d* a complété son texte en y introduisant comme il pouvait les additions du groupe *x* qu'il a connu par *a* (4 introduit entre 3 et 5, dans un début où *C D* s'opposent à *x* ; 20 de *x* avec une faute à l'assonance entre 19 et 21, etc., etc.) ; *D* est le ms. du groupe O^2 qui donne le texte le plus complet, à la fois le plus près de l'original et le plus remanié.

---

1. Cf. encore 1017 (*C* et *E* manquent): *aD*. m. *en* i trove (*b*. m. *homes* trove) et peut-être 998 *passent* A^3D au lieu de *passa*.

2. P. 42-43, M. Schulz a noté la lacune 397 [a], 933 *b'se* au lieu de *bese*, 1015 le pluriel au lieu du singulier, 1686 *Sone son cor* au lieu de *Sonent cil cor xE*. Il suffit de parcourir les parties rigoureusemen communes pour relever une foule d'exemples analogues (*estrai*, 21 ; *avesprer*, *au vesprer*, 319, etc., etc.), quelquefois même graphiques (*ai* = *a* 376, etc.).

Nous obtenons ainsi le classement suivant à l'intérieur du groupe O^2 :



C et O^2. — *y* et *x* remontant indépendamment l'un de l'autre à O^2, les groupements *Cy* contre *x* ou *Cx* contre *y* ne font pas difficulté. La seule objection dirimante serait que *C* eût utilisé directement *d*, *e*, *b* ou *a*. Pas plus que M. Schulz, je n'ai relevé de cas où *C* aurait utilisé *d* ou *e* ; mais M. Schulz en a signalé, p. 54-57, 59-60, où *C* aurait connu *x* (ce qui, dans mon classement, ne serait qu'un groupement normal), et même *b* ou *a*, ce qui serait grave. Comme il admet lui-même (p. 59) que ce n'est pourtant ni *b*, ni *a* que *C* a utilisé, il est vraisemblable *a priori* que les prétendus groupements *Cb*, *Ca* s'expliquent d'une autre manière. Les voici :

42-42 [a] : 42 [a] n'est donné que par *Ca* ; mais 42 étant corrompu dans *D* et 42 [a], formule religieuse, pouvant être supprimé par *b* (cf. 14), il peut n'y avoir qu'une lacune de *D* ;

92 : il y a *amirés* dans *Ca* ; mais il y a aussi *aumaçors* dans *Cb* et il n'y a *Amoraves* que dans *Da* : un seul vers de *C* a été développé en deux dans *xD* ;

117 : cf. p. 65, n. 3 ;

168 : en quoi la construction de *C Ses briés tramet de par tot son raisnés* est-elle plus fautive que celle de *D Les princes mande de par tout son renei*[1] ?

---

1. *Ses briés tramet* étant la leçon de *xEC*, il n'y a qu'un remaniement dans *D*. — Quant aux v. 463, 1014, 1817 sqq., où *C* passerait brusquement au milieu d'un vers de *D* à *x* ou inversement, l'explication est autre (v. le texte pour 463 et 1817 sqq.) ; pour 1014, j'avoue ne pas voir où ce passage de *D* à *x* « saute aux yeux » :

463 : il n'y a pas *armés* (*aE*) dans *C*, mais *ariués* aussi nettement que possible (le vers serait faux avec *armés*) ;

525-526 : dans *D Et* au lieu de *A* (526) et la lacune 526 [a] indiquent manifestement une faute ; *x* a seulement un ordre inverse de *y* (cf. *E*) ;

1612 : si *DE* écrivent *Desramés*, *C* et *x* ne s'accordent pourtant pas à donner *Aerofles* [*x* donne *Clariaus* (*b Ayaux*) et connaît cependant *Aerofle* (180, etc., etc.)] ;

1613 : *arbre* à l'assonance dans une laisse en *ę...e* serait une « faute ancienne » dans *D*, *tertre* de *x* et *kaisne* de *C* seraient des corrections : elles sont, en tout cas, indépendantes l'une de l'autre et il n'est pas probable que le *kaisne* de *C* vienne du *chaine* de *a* au v. suivant (1613 [a]), car *x* ne mentionne dans ce vers que le roi *Margoz*, tandis que *CE* parlent au moins de deux rois ; de plus, il est inexact de dire que *C* ait « très remanié » les vers suivants, car *Esmeré* de 1565 est aussi dans *E* (1614) qui a fondu ce vers avec 1614 (*Matamar*) : c'est un cas du groupement *Dx* ;

1811 : *DE L'anfes nel vit*, *xC Nel conut mie* : cas de $D + E = y$;

1817-1820 : *aE* ayant *hauberc* au v. 1819 au lieu de *chauce* dans *CD* et *C* « ajoutant » 1817 [c] (*hauberc*), il y aurait en ce passage la preuve que *C* et *E* ont fondu les deux rédactions *D* et *a* ; il suffit d'observer que 1818-1819 sont incompréhensibles dans *D* et que l'accord de *CD* aux v. 1814 et 1819 rend l'hypothèse invraisemblable ; il y a un groupement *CD* avec faute (lacune) dans *D* ; quant au rapprochement fait par M. Schulz entre 1817 [a] (*C*) et 1814 (*a*), il n'a aucune valeur, *cuens* étant une faute de *a* au lieu d'*espee* ou *brans* (*bCDE*) et les v. 1817[ab] étant une addition du remanieur de *C* (alexandrins ; *cuens* au cas régime).

Les autres cas de prétendu groupement *Cx* ne supposent pas davantage que *C* ait utilisé *a* ou *b* : 1450 (lacune évidente de *D*) ; 1457[a] (lacune dans *y*) ; 98 *Cb aourés*, *Da cele-*

D Entre en la vile qui est et grant et belle
x » » » lors estoit molt b.
C En la vile entre qui molt est grans et bele.

brés : où est la contamination ? ; 526 [a] il n'y a pas *espaontis* dans *b*, mais *espaouris* ; 350 *bC A Jhesu Crist*, *aE Et a Jhesu*, *D Et Damedeu* : correction de *D*, comme le montre *Et* au lieu de *A* ; 1545 Guillaume s'arme dans *Cb*, mais non dans *aD* : contamination de *D* par *a*, cf. la faute *aD* au v. 1544 ; 1839 *Par le baptesme* sépare *x* de *C* et il ne s'agit dans le reste du vers que de formules religieuses très banales (cf. le remaniement dans *E*).

En résumé, il n'y a aucun passage indiquant que *C* ait utilisé une source quelconque du groupe O^2, aucune faute commune à *C* et à l'un quelconque des autres manuscrits[1].

Nous obtenons ainsi, pour la *Chevalerie Vivien*[2], la filiation des manuscrits qu'exprime cette figure :

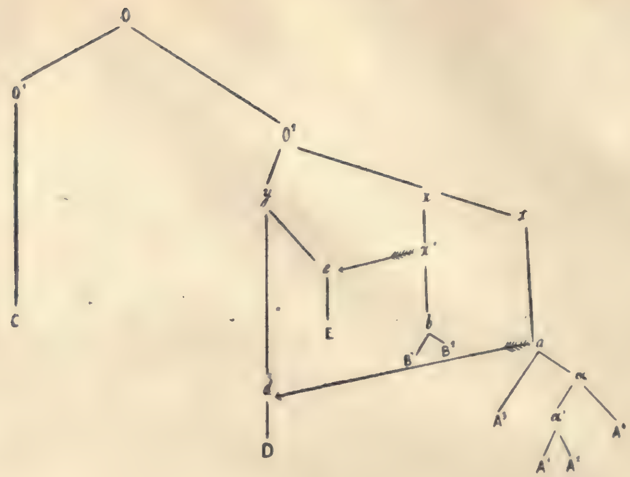
---

1. Au v. 430 *paiens dont vos tant amués* (*D*), *amués* (ame avés = esme avés ?; amovés = esmovés ?) cache peut-être une faute commune (O^1 et O^2 remonteraient alors à un intermédiaire *z*, et non à *O*) : la construction avec *tant* est appuyée par *C* (*que vos tant redoutés*) et *amués* par *x* (*que vos gaires n'amez*, qui offre un sens bizarre ; *E* remanie). — Si l'on accepte une conjecture aussi vraisemblable qu'ingénieuse de M. Baist (*La Chançun de Guillelme*, éd. Suchier, p. 81, note sur les v. 225, 1113), on aurait au v. 644 des corrections de la leçon primitive (*et les flors et les esses*) : *D et lou cur et les auves*
x et les flors et les pierres
C » *et les bremes*, *E* a supprimé le passage à cause des assonances en *e...e*. — O^1, intermédiaire entre *O* et *C*, m'a semblé nécessaire pour indiquer que peut-être *C* n'a connu que des fragments du poème primitif (v. p. 54, n. 1).

2. Quel titre convient-il de donner au poème ? — Jonckbloet l'a nommé *Covenant Vivien* et M. Schulz a tenté de prouver que ce titre était le vrai (*Zeits. f. franz. Spr. u. Litter.*, *l. l.*, pp. 171-178). Il allègue : a) l'importance du serment de Vivien dans le poème même, dans la *Chanson de Guillaume* et dans *Aliscans* ;

b) l'impossibilité de justifier le titre de *Chevalerie* par les rubriques des mss.

L'argument a) est d'ordre littéraire ; or, des critiques littéraires ont fait justement observer que la « donnée pathétique du vœu rompu et du remords » manque dans la forme la plus ancienne de la légende, la *Chanson de Guillaume* (v. Bédier, *Légendes épiques*, I, p. 312-313). — Il reste que tous les mss. en prose et en vers qui présentent une rubrique avant ou après le poème s'accordent à suggérer le titre *Adoubement Vivien* (*b E Coment V. fu fais chevaliers* ; *C Ensi come G.*



fait V. chevalier ; rédaction en prose : *Coment il fut fait chevalier... ; A* [3] *Ci conmence la chevalerie V. si conme il fu adoubez*) : comme tout le monde s'accorde à nommer *Aliscans* tout court un poème qu'aucun ms. ne désigne ainsi, et comme *chevalerie* signifie en ancien français aussi bien « adoubement » qu' « exploits militaires », j'ai cru que le plus simple et le plus logique était de nommer le poème par le nom que les gens du moyen âge lui donnaient. — Quelques remarques subsidiaires de M. Schulz semblent peu fondées : il n'y avait pas, dit-il, de titre dans α (= A^1 A^2 A^4), parce que A^1, A^2, A^4 n'en ont pas : mais, à supposer que A^1, A^2, A^4 remontent sans discussion possible à α (cf. pourtant p. 20 sqq.), ne peut-on admettre qu'il y avait une rubrique au début ou à la fin du poème (où sont d'ordinaire les rubriques) dans A^1, A^2, A^4 et que cette rubrique a disparu en même temps que les premiers et les derniers feuillets de A^2 et de A^4, et que les derniers feuillets de A^1 ?

TABLE DES MATIÈRES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS